

**Zeitschrift:** Bulletin de l'Association Pro Aventico  
**Herausgeber:** Association Pro Aventico (Avenches)  
**Band:** 43 (2001)

**Artikel:** L'insula 12 et les quartiers adjacents à Avenches  
**Autor:** Morel, Jacques / Castella, Daniel / Frey-Kupper, Suzanne  
**Kapitel:** L'insula 12 et les quartiers adjacents à Avenches : la céramique  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-246019>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# L'insula 12 et les quartiers adjacents à Avenches.

## La céramique

Daniel CASTELLA

### 1. Introduction

Cette étude porte sur le mobilier céramique des fouilles effectuées entre 1985 et 1986 par la Fondation Pro Aventico au lieu-dit *Aux Conches-Dessous*. A l'occasion de ces travaux, qui ont notamment touché les *insulae* 12 et 18, a été mise en évidence une succession d'habitats en matériaux légers, puis en maçonnerie, du début du I<sup>er</sup> au III<sup>e</sup> s. de notre ère.

On peut raisonnablement s'interroger sur l'intérêt de publier ce travail, près de quinze ans après sa réalisation. A cette époque, peu d'ensembles de céramique étaient publiés. Depuis, l'état des connaissances a considérablement évolué, en particulier dans les faubourgs nord-est et dans la région du théâtre<sup>1</sup>. De nombreux ensembles issus de contextes culturels et funéraires ont également fait l'objet d'analyses approfondies<sup>2</sup>. Par ailleurs, des synthèses consacrées aux productions des ateliers locaux et une typologie de la céramique régionale sont aujourd'hui disponibles<sup>3</sup>.

Deux raisons principales nous ont finalement convaincu de présenter ce travail: d'une part, dessins et catalogues étaient déjà réalisés; d'autre part, il s'avère que ces ensembles céramiques et la stratigraphie à laquelle ils sont associés, correspondent à une séquence-type, régulièrement observée dans les quartiers réguliers de la ville. La présentation de ces horizons offre donc un éventail morphologique et typologique assez complet, auquel pourront être désor-

mais confrontés d'autres ensembles domestiques, dont certains sont actuellement en cours d'étude.

Les fouilles de 1985-1986 ont livré 15'383 fragments de céramique, dont près des deux tiers proviennent de l'*insula* 12. Deux autres lots importants proviennent de l'*insula* 18 voisine et de la voirie séparant les deux quartiers, alors que les autres secteurs touchés par cette intervention n'ont livré que des ensembles assez modestes.

<i>Insula</i> 12	9'912 fragments
<i>Insula</i> 18	1'993 fragments
Voirie <i>insulae</i> 12/18 (voie R 1)	1'488 fragments
<i>Insula</i> 6	409 fragments
<i>Insula</i> 12 a	616 fragments
Voirie nord-est (voie R 2)	297 fragments
Habitat nord	668 fragments

Les ensembles provenant de ces diverses unités topographiques ont été rattachés aux divers *états* de construction et, au sein de ces états, attribués aux diverses *phases* définies par l'étude stratigraphique (construction, occupation, démolition). En raison de la relative modestie des ensembles ainsi établis et de façon à obtenir des données quantitatives statistiquement exploitables, nous avons créé un certain nombre d'horizons correspondant aux principales phases d'occupation de ces quartiers:

#### Note préliminaire:

Pour les principales données chiffrées, on se reportera aux figures suivantes:

- fig. 2-3 tableaux des catégories
- fig. 5 tableau de de la terre sigillée (TSL, TSO)
- fig. 6 tableau de de la terre sigillée de production locale ou régionale (TSI)
- fig. 7 tableau des plats à engobe interne (EIR et EIN)
- fig. 8 tableau des cruches
- fig. 9 tableau des amphores
- fig. 10 tableau de la céramique commune à pâte claire (PCL)
- fig. 11 tableau de la céramique commune à pâte grise (PGR)

<sup>1</sup> BLANC *et al.* 1995; BLANC *et al.* 1999. Les dessins ont été réalisés par Catherine May Castella et Eva Gutscher. Mesdames Stefanie Martin-Kilcher et Marie-France Meylan Krause ont bien voulu nous faire bénéficier de leurs connaissances, ce dont nous les remercions.

<sup>2</sup> BLANC *et al.* 1997; MEYLAN KRAUSE 1997; CASTELLA *et al.* 1991; CASTELLA *et al.* 1999.

<sup>3</sup> CASTELLA 1995; CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 1999; CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 1994.

### Horizon 1

L'horizon 1 réunit les niveaux de construction<sup>4</sup>, d'occupation et de démolition de l'état 1, ainsi que les niveaux de construction de l'état 2. Le mobilier de cet horizon fixe la durée d'occupation de l'état 1 et le *terminus post quem* pour la construction de l'état 2.

### Horizon 2

L'horizon 2 regroupe les niveaux d'occupation et de démolition de l'état 2, ainsi que les niveaux de construction de l'état 3. Le mobilier de cet horizon fixe la durée d'occupation de l'état 2 et le *terminus post quem* pour la construction de l'état 3.

### Horizon 3

L'horizon 3 regroupe les niveaux d'occupation et de démolition de la phase initiale de l'état 3, scellés par des réaménagements postérieurs (états 3B/4). Cet horizon est particulièrement pauvre en mobilier.

### Horizon 4

L'horizon 4 réunit le solde des niveaux postérieurs à la construction de l'état 3.

### Horizon 4b

L'horizon 4b regroupe le mobilier récolté lors de l'ouverture des sondages à la pelle mécanique, ainsi que des lots sans attribution stratigraphique précise. Il s'agit majoritairement de mobilier attribuable aux dernières phases d'occupation de ces quartiers (II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s.), proche de celui attribué à l'horizon 4. Dans les tableaux statistiques et le catalogue, les horizons 4 et 4b ont de ce fait souvent été réunis.

### La datation des horizons

De manière générale, les horizons les plus intéressants et les mieux documentés sont les horizons 1 et 2. Ils permettent de fixer des jalons assez précis pour le développement du quartier durant tout le I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. Le mobilier des horizons plus récents est abondant, mais d'un intérêt nettement moindre: il couvre en effet une très large période s'étendant de la fin du I<sup>er</sup> au III<sup>e</sup> s. et beaucoup des ensembles qui le constituent sont « pollués » par des vestiges des états antérieurs remaniés et par du mobilier d'époque moderne.

Relevons que la datation de la séquence repose presque exclusivement sur l'étude de la céramique. Une seule des 26 monnaies découvertes livre un *terminus post quem* intéressant (voir ci-dessous, « horizon 2 »).

<sup>4</sup> Logiquement, les niveaux de construction de l'état 1 devraient être traités séparément, puisqu'ils devraient en principe permettre de fixer un *terminus post quem* pour ce chantier. La pauvreté de ces ensembles nous a toutefois conduit à les intégrer dans l'horizon 1.

### Définition des horizons

ETAT	Nature de la couche / interprétation	HORIZON	Datation générale du mobilier
ETAT 1	terrain naturel / construction	HORIZON 1	env. 1/10-40/50 ap. J.-C.
	construction / occupation		
	occupation		
	occupation / démolition		
	démolition		
ETAT 2	construction		
ETAT 1	perturbé		
ETAT 2	construction (perturbé)		
ETATS 1+2	non dissociés		
ETAT 2	construction / occupation	HORIZON 2	env. 40/50-70/85 ap. J.-C.
	occupation		
	occupation / démolition		
	démolition		
ETAT 3/3A	construction		
	construction (perturbé)		
ETATS 2+3A	non dissociés		
ETAT 3 *	occupation *	HORIZON 3	env. 70/85-II <sup>e</sup> s. ap. J.-C.
	occupation / démolition *		
	démolition *		
ETAT 3	construction / occupation	HORIZON 4	essent. fin I <sup>er</sup> -III <sup>e</sup> s. ap. J.-C.
	occupation		
	occupation / démolition		
	démolition		
	perturbé		
ETATS 3B/4	construction		
	construction / occupation		
	démolition		
-	démolition sup. / creusement machine	HORIZON 4b	essent. fin I <sup>er</sup> -III <sup>e</sup> s. ap. J.-C.

\* scellé(e) par des aménagements postérieurs (états 3B ou 4)

Fig. 1a et 1b. Tableau et coupe schématique illustrant la définition des horizons et leur insertion stratigraphique.

### Horizon 1

L'horizon 1 n'est bien documenté que dans l'*insula* 12, avec 2'597 fragments et un NMI<sup>5</sup> de 221 récipients (n<sup>os</sup> 1-126). Malheureusement, le rare mobilier issu des niveaux de construction de l'état 1 ne fournit pas un *terminus post quem* précis pour la mise en place des premières constructions du quartier. De ce fait, c'est le faciès global de cet horizon, majoritairement constitué du mobilier récolté dans les niveaux d'occupation et de démolition, qui fixe le démarrage et la durée de l'état 1. S'il n'est pas possible

<sup>5</sup> Ce nombre minimum d'individus (NMI) correspond au nombre maximal de bords ou de fonds par catégorie, établi après remontage des fragments appartenant à un même récipient. Quand une catégorie n'est représentée que par des fragments de panses, le NMI est fixé à 1.

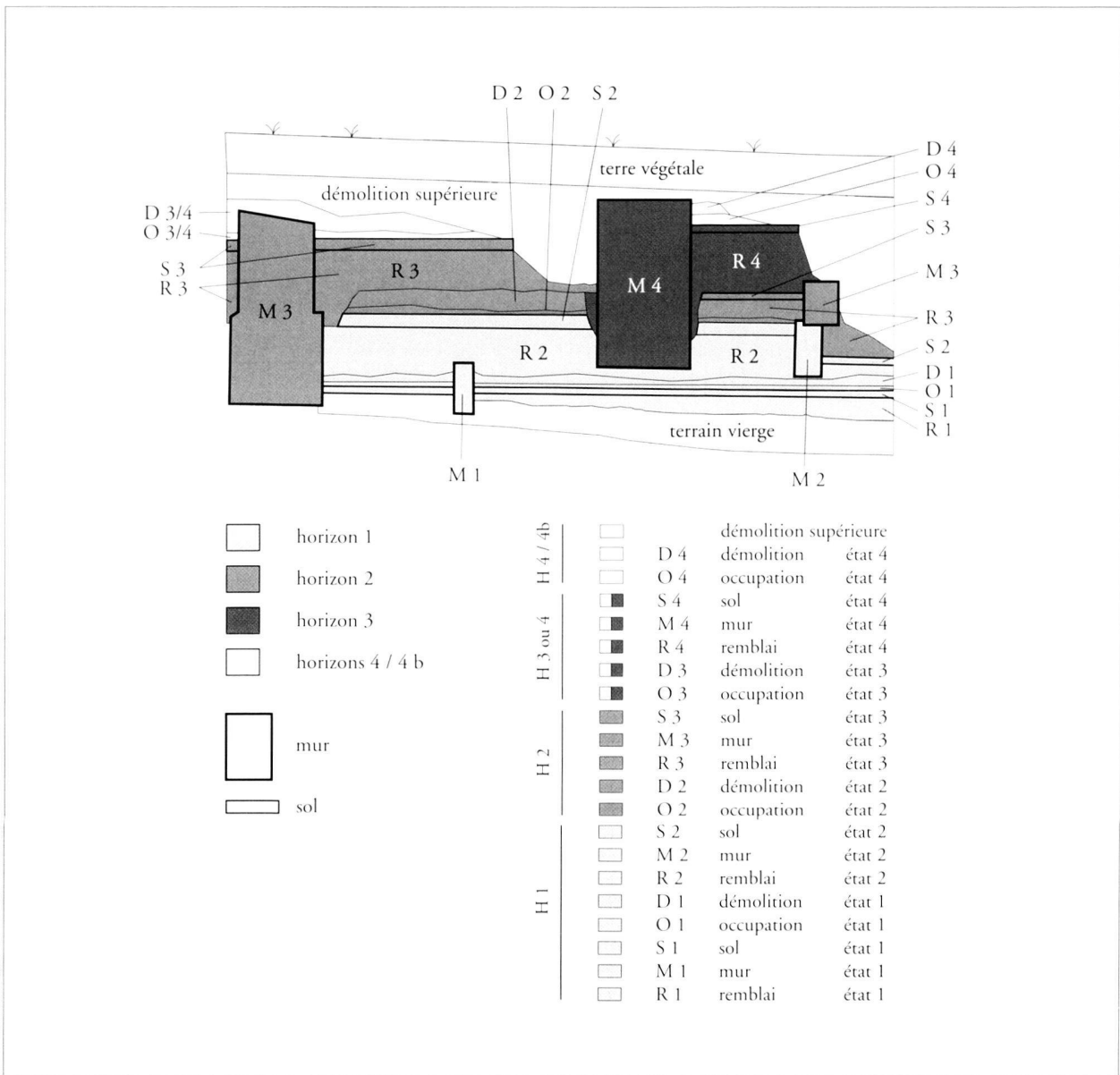


Fig. 1b

d'isoler ici un horizon précoce comparable à celui mis en évidence récemment dans l'*insula* 20<sup>6</sup>, une série importante d'éléments augustéens<sup>7</sup> autorise à situer le démarrage de l'occupation du quartier autour du tournant de notre ère, peut-être dans la première décennie du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. Dans le registre de la sigillée importée, les productions italiques sont bien représentées, avec une prédominance marquée du service II. Les productions locales ou régionales de sigillée (TSI) offrent un faciès comparable pour ce qui est des formes directement inspirées de la sigillée importée.

Les éléments les plus tardifs de l'horizon 1 fournissent le *terminus post quem* pour l'aménagement de l'état 2. Il s'agit

en particulier, dans le registre de la TS et de la TSI, des types Drag. 15/17 et peut-être Hof. 12, dont la fabrication démarre aux environs de 30/40 ap. J.-C. L'absence de certaines productions de masse caractéristiques de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. (Drag. 27, Drag. 18, Drag. 22/23) paraît également significative. Ainsi, il paraît raisonnable de placer la construction de l'état 2 aux environs de 40/50.

Dans l'*insula* 18, le mobilier attribué à l'horizon 1 est très pauvre, avec 179 fragments et un NMI de 19 (n<sup>os</sup> 291-308). On doit ici se contenter d'une datation générale dans la première moitié du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C., sans précision. La contemporanéité de la mise en place des états 1 et 2 dans les *insulae* 12 et 18 est plausible, mais ne peut être assurée.

L'horizon 1 est également attesté dans le secteur de voirie séparant les *insulae* 12 et 18 (voie R 1; n<sup>os</sup> 362-391). Le mobilier s'inscrit dans la même période que dans les deux quartiers riverains (première moitié du I<sup>er</sup> s.).

<sup>6</sup> BLANC *et al.* 1997. Le premier horizon est daté entre 10 av. et 10/20 ap. J.-C.

<sup>7</sup> Voir en particulier n<sup>os</sup> 3-5, 62, 73-74, 78-79, 113-116, 125.

Dans l'*insula* 6, une datation dendrochronologique est proposée vers 45 pour la mise en place de l'état 2. Le rare mobilier issu des niveaux de construction (13 fragments) est sans valeur du point de vue chronologique.

### Horizon 2

La mise en place de l'état 3 est datée par le mobilier attribué à l'horizon 2.

Dans l'*insula* 12, l'horizon 2 est représenté par 1'999 fragments et un NMI de 197 (n<sup>os</sup> 127-216). La présence, encore assez discrète, de plusieurs productions dont la diffusion débute vers 60/70 ap. J.-C. (bols TSO Drag. 37, services A et B de la Graufesenque; pots et gobelets à revêtement argileux mat AV 78) suggère une datation aux environs de 80. Fixant un *terminus post quem* en 81, une monnaie de Domitien découverte dans les niveaux de construction de l'état 3 corrobore cette proposition.

Dans l'*insula* 18, 1'099 fragments (NMI: 132) ont été attribués à l'horizon 2 (n<sup>os</sup> 309-359). Dans cet ensemble, l'absence des types et catégories susmentionnés (Drag. 37, services flaviens de la Graufesenque, céramique à revêtement argileux mat) suggère une datation légèrement plus haute pour la mise en place de l'état 3, peut-être déjà vers 70.

Dans l'*insula* 6, l'analyse dendrochronologique de pieux repérés sous deux murs de l'état 3 établit un jalon aux environs de l'année 75. Dans ce secteur, l'horizon 2 regroupe 270 fragments (NMI: 32; n<sup>os</sup> 404-411). Le faciès de ce modeste ensemble est proche de celui de l'*insula* 12 (Drag. 37, Drag. 36, revêtement argileux mat); il autorise peut-être à proposer une datation un peu plus tardive que le *terminus* dendrochronologique susmentionné, soit peut-être au début du règne de Domitien.

Ainsi, en résumé, il semble que la mise en place de l'état 3 dans l'*insula* 18 ait précédé de quelques années le remodèle des *insulae* 6 et 12.

Dans l'habitat nord, les rares éléments de datation disponibles ne permettent pas de situer l'état 3 de façon très précise. Un léger décalage chronologique semble toutefois assez probable par rapport aux *insulae* voisines: nous proposons ainsi de placer ces aménagements entre la fin du I<sup>er</sup> et le début du II<sup>e</sup> s. Cette datation correspond *grosso modo* à celle livrée par les vestiges contemporains explorés plus récemment dans ce même quartier<sup>8</sup>. En raison de ce léger décalage, nous n'avons pas intégré ce maigre mobilier dans les tableaux synoptiques des fig. 5-11.

### Horizon 3

L'horizon 3 regroupe une petite série d'ensembles correspondant à des niveaux à la fois postérieurs à la mise en place de l'état 3 et scellés par des réaménagements ou des transformations postérieurs (états 3B ou 4).

Dans l'*insula* 12, cet horizon ne réunit que 165 fragments, pour un NMI de 28 (n<sup>os</sup> 217-228). Ce mobilier

peut être daté, sans grande précision, entre la fin du I<sup>er</sup> et le milieu du II<sup>e</sup> s.

Quelques autres ensembles provenant de divers secteurs ont été rattachés à l'horizon 3:

Voirie <i>insulae</i> 12/18 (voie R 1)	fin du I <sup>er</sup> s.	n <sup>os</sup> 392-395
<i>Insula</i> 6	fin du I <sup>er</sup> -milieu du II <sup>e</sup> s.	n <sup>os</sup> 412-414
<i>Insula</i> 12 a	II <sup>e</sup> s. ?	n <sup>o</sup> 430

### Horizon 4

L'horizon 4 correspond aux strates supérieures de la séquence, majoritairement aux niveaux d'occupation et de démolition des états 3 à 4.

Dans l'*insula* 12, cet horizon regroupe 1'297 fragments, pour un NMI de 182 (n<sup>os</sup> 229-292; avec l'horizon 4 b).

Dans le secteur de voirie séparant les *insulae* 12 et 18 (voie R 1), cet horizon regroupe 424 fragments, pour un NMI de 56 (n<sup>os</sup> 396-401).

Dans les autres secteurs, le mobilier céramique attribué à cet horizon est presque insignifiant (*insula* 12 a: n<sup>o</sup> 429; habitat nord: n<sup>os</sup> 452, 454, 458).

La plus grande part du mobilier est datée entre la fin du I<sup>er</sup> et le III<sup>e</sup> s. On y trouve toutefois aussi quelques éléments résiduels plus anciens (p. ex. n<sup>os</sup> 229, 273 et 429), ainsi que des objets d'époque moderne.

On peut relever ici l'absence totale de marqueurs caractéristiques de la fin du III<sup>e</sup> et du IV<sup>e</sup> s., ce qui nous amène, avec les réserves d'usage, à situer la fin de l'occupation du quartier vers le milieu du III<sup>e</sup> s. ou peu après. Il faut toutefois reconnaître que le faciès avenchois de la charnière des III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> s. récemment mis en évidence dans le secteur du théâtre<sup>9</sup> ne se démarque guère des horizons traditionnellement situés avant les années 50/70 du III<sup>e</sup> s. On relèvera enfin qu'aucune des monnaies découvertes n'est postérieure au premier quart du III<sup>e</sup> s.

### Horizon 4 b

L'horizon 4 b réunit le mobilier récolté lors du creusement mécanique des sondages. La grande majorité des tessons provient des niveaux de démolition supérieure (démolition des états 3-4).

Dans l'*insula* 12, cet horizon regroupe 3'578 fragments, pour un NMI de 419 (n<sup>os</sup> 229-292; avec horizon 4).

Dans l'*insula* 18, cet horizon regroupe 308 fragments, pour un NMI de 44 (n<sup>os</sup> 360-361; avec l'horizon 4).

Dans l'*insula* 12 a, cet horizon regroupe 464 fragments, pour un NMI de 67 (n<sup>os</sup> 420-428, 431; avec horizon 4).

Dans les autres secteurs, le mobilier céramique attribué à cet horizon est presque insignifiant (habitat nord: n<sup>os</sup> 448-450, 453, 455-456, 459; voirie nord-est; voie R 2: n<sup>o</sup> 432).

Couvrant une large période, le faciès de ces ensembles est proche de l'horizon 4 (fin du I<sup>er</sup>-III<sup>e</sup> s.). Des tessons résiduels plus anciens (p. ex. n<sup>os</sup> 236, 237, 290 et 432) et des objets d'époque moderne y sont également recensés.

<sup>8</sup> BLANC *et al.* 1995, fig. 28, p. 38.

<sup>9</sup> BLANC *et al.* 1999, en partic. fig. 11-19. La datation de ces ensembles repose sur une importante série numismatique.

Fig. 2. Insula 12. Nombre de fragments et nombre minimum d'individus (NMI).

GROUPE	Horizon 1		Horizon 2		Horizon 3		Horizon 4		Horizon 4b		TOTAL	
	total	NMI	total	NMI	total	NMI	total	NMI	total	NMI	total	NMI
TSO	5		15	4	4	2	15	6	36	14	76	27
TSL	57	15	91	42	4	2	25	10	100	36	288	109
TS total	62	15	106	46	8	4	40	16	136	50	364	136
TSI	305	56	161	36	8	4	42	13	107	35	657	155
RAR mat			16	5			53	12	77	12	146	29
RAR total			18	5	16	2	143	33	345	68	523	106
MIC			1	1	4	4	25	15	32	14	62	34
PFI	2	1	6	2							8	3
PEI	17	7	7	3			6	1	8	1	38	10
EIR	32	16	8	4	1	1	7	4	7	7	57	36
EIN	6	4	1	1					1	1	8	6
CRU	683	21	519	19	21	4	330	20	921	47	2545	116
CRU,RAR			6	1			37	2	14	4	58	6
CRU,MIC							17	2	27	2	44	4
AMP	231	6	582	13	73	5	272	7	802	30	2021	63
MOR	9	6	4	1	1	1	22	10	61	26	97	44
MOR,RAR							6	2	10	5	17	8
PCL / G-B	6	1	4	1					1	1	11	3
PCL	132	14	67	9	7	2	73	19	347	53	633	78
PGR	1118	77	511	56	28	2	283	42	764	96	2770	277
TOTAL	2597	221	1999	197	165	28	1297	182	3578	437	9912	1076

Fig. 3. Insula 12. Pourcentages de fragments et d'individus (NMI).

GROUPE	Horizon 1		Horizon 2		Horizon 3		Horizon 4		Horizon 4b		TOTAL	
	total	NMI	total	NMI	total	NMI	total	NMI	total	NMI	total	NMI
TSO	0		1	2	(2)	(7)	1	3	1	3	1	3
TSL	2	7	5	21	(2)	(7)	2	5	3	8	3	10
TS total	2	7	5	23	(5)	(14)	3	9	4	11	4	13
TSI	12	25	8	18	(5)	(14)	3	7	3	8	7	14
RAR mat			1	3			4	7	2	3	1	3
RAR total			1	3	(10)	(7)	11	18	10	16	5	10
MIC			0	1	(2)	(14)	2	8	1	3	1	3
PFI	0	0	0	1							0	0
PEI	1	3	0	2			0	1	0	0	0	1
EIR	1	7	0	2	(1)	(4)	1	2	0	2	1	3
EIN	0	2	0	1					0	0	0	1
CRU	26	10	26	10	(13)	(14)	25	11	26	11	26	11
CRU,RAR			0	1			3	1	0	1	1	1
CRU,MIC							1	1	1	0	0	0
AMP	9	3	29	7	(44)	(18)	21	4	22	7	20	6
MOR	0	3	0	1	(1)	(4)	2	5	2	6	1	4
MOR,RAR							0	1	0	1	0	1
PCL / G-B	0	0	0	1					0	0	0	0
PCL	5	6	3	5	(4)	(7)	6	10	10	12	6	7
PGR	43	35	26	28	(17)	(7)	22	23	21	22	28	26
TOTAL	100	100	100	100	(100)	(100)	100	100	100	100	100	100

## 2. La séquence de l'insula 12

### Répartition des catégories

Les deux tableaux ci-dessus (fig. 2 et 3) présentent la répartition, par catégorie et par horizon, des céramiques récoltées dans l'insula 12. Nous avons comptabilisé le nombre total de fragments attribués à chacune des catégories, ainsi que le nombre minimum d'individus (NMI), plus significatif du point de vue statistique.

### Commentaires

On relève durant toute la première moitié du I<sup>er</sup> s. que les productions locales ou régionales de sigillée (TSI) sont nettement plus abondantes que la sigillée importée. A Avenches, cette prédominance s'observe dès l'époque augustéenne, comme en témoignent deux ensembles précoces récemment publiés<sup>10</sup>. Notons cependant que la

<sup>10</sup> MEYLAN KRAUSE 1997, en partic. fig. 5, p. 8; BLANC *et al.* 1997, fig. 31, p. 68.

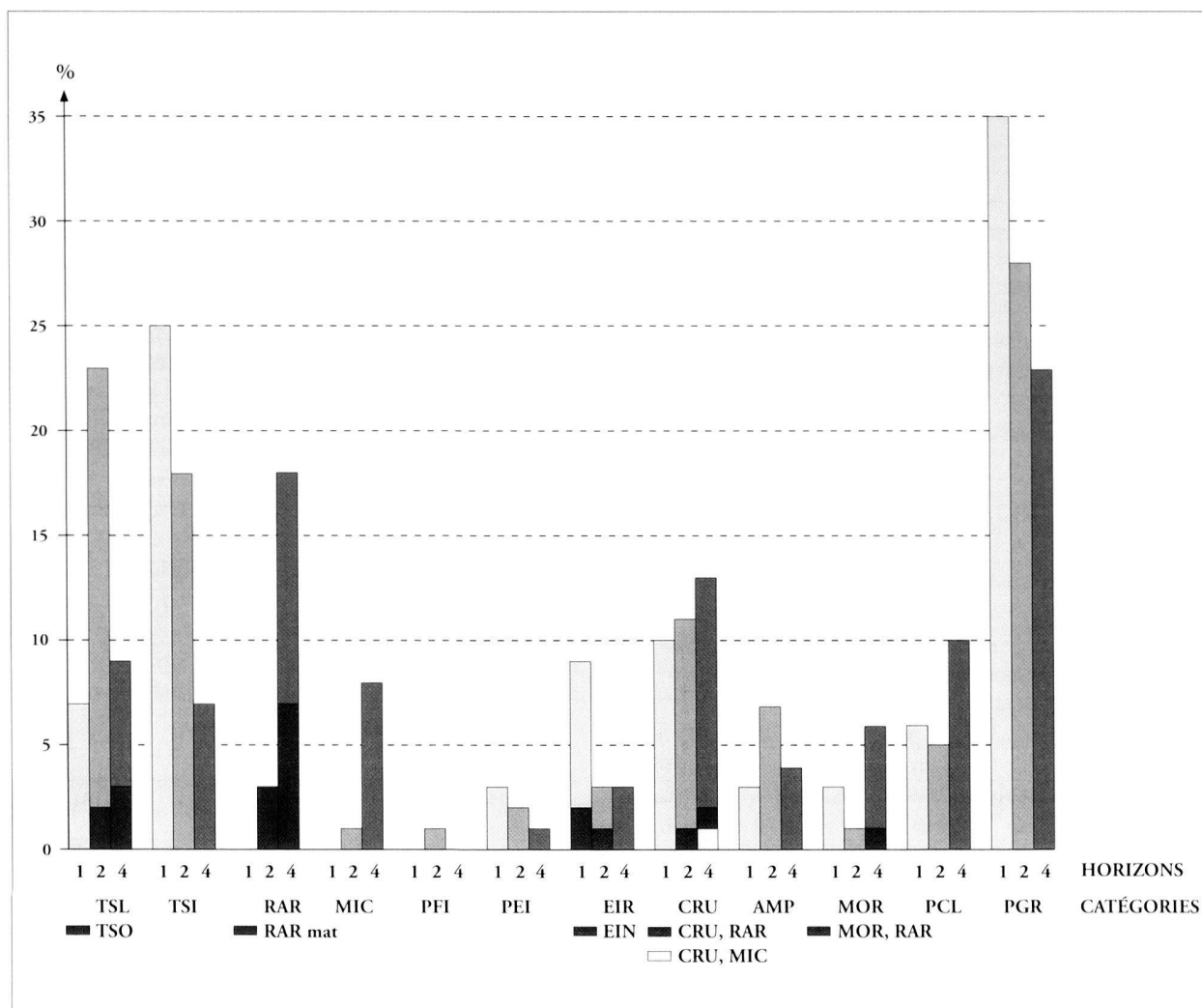


Fig. 4. Graphique illustrant l'évolution quantitative des principales catégories de céramique (pourcentages d'individus) dans la séquence de l'insula 12.

Horizons 1: 1/10-40/50 ap. J.-C.; horizon 2: 40/50-80/85 ap. J.-C.; horizon 4: fin I<sup>er</sup>-III<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

Abréviations des catégories: cf. p. 83.

grande majorité de la TSI est constituée de bols carénés Drack 21, dont la forme est d'inspiration indigène.

A partir du milieu du I<sup>er</sup> s. (horizon 2)<sup>11</sup>, les parts de ces deux catégories s'équilibrent, grâce à l'importation massive des ateliers de Gaule méridionale. Le maintien d'une forte proportion de TSI durant la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. est caractéristique du Plateau suisse occidental (*Lousonna*, Avenches) par opposition à la Suisse nord-orientale (Augst, *Vindonissa*, Oberwinterthur). Relevons d'ailleurs que c'est durant cette même période qu'une production de TSI est formellement attestée à Avenches<sup>12</sup>.

Les productions à revêtement argileux font une timide apparition à l'époque flavienne (horizon 2): à cette période

et durant la première moitié du II<sup>e</sup> s., il s'agit principalement de pots et de gobelets à revêtement mat. Dès le milieu de ce siècle (horizons 4/4b), la céramique à revêtement argileux brillant prend une importance croissante et domine rapidement et de manière écrasante les autres catégories de céramique fine, en particulier les sigillées importée et locale.

La céramique à revêtement micacé apparaît à l'horizon 2, mais ne connaît un véritable essor que dans les horizons tardifs, soit dès la fin du I<sup>er</sup> s.

Quelques catégories de céramique fine ne sont bien représentées que dans les deux premiers horizons de la séquence: il s'agit de la céramique peinte, des plats à engobe interne (de production locale surtout)<sup>13</sup> et des céramiques à parois fines. Les deux premières catégories sont plus fréquentes dans l'horizon 1, alors que les parois fines

<sup>11</sup> Le mobilier issu de la fouille du moulin d'*En Chaplix* (env. 50-80 ap. J.-C.) constitue un excellent ensemble de comparaison pour cet horizon: CASTELLA *et al.* 1994.

<sup>12</sup> CASTELLA 1995; CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 1999.

<sup>13</sup> Voir ci-dessous, p. 74.

Fig. 5. Tableau de la terre sigillée (TSO, TSL). Nombre de fragments identifiés.

TYPE	Prov.	Ins. 12		Ins. 12		Ins. 18		Ins. 18	Voirie ins. 12/18	Ins. 6	TOTAL		TOTAL GENERAL	Catal.
		Hor. 1	Hor. 2	Hor. 3	Hor. 4-4b	Hor. 2	Hor. 4-4b				Hor. 1	Hor. 2		
Ha. 1 / serv. I	ital.	1	1								1	1	4	3, 130, 363
Ha. 7 / serv. I	ital.	2									2		2	4-5
Ha. 2 / serv. II	ital.	3				2					3	2	6	6, 7, 8?, 310, 364
Ha. 8 / serv. II	ital.	7			1			1			8		10	9-13, 236, 365, 433
Serv. II	ital.	1									1		1	
Ha. 3	ital.												1	367
Ha. 11/12	ital.		1									1	1	
Hof. 5	GM	1	1								1	1	3	15, 133
Drag. 16	GM	1									1		1	14
Drag. 17	GM	1			1	1					1	1	4	311
Hof. 8	GM		1			2						4	4	313
Drag. 11	GM				1								1-2	229
Drag. 24/25	GM	1	3			5					1	8	11	314
Drag. 17 ou 15/17	GM	1	4								1	4	5	
Drag. 29	GM	5	10		13	11	2	1	1	1	6	22	54	2, 127-128, 230, 309, 362, 392
Knorr 78	GM				1								2	420
Drag. 27	GM		12		4	4						16	26	134, 238
Drag. 15/17	GM	1	9			8	2				2	17	25	131, 312
Hof. 12	GM		1		1-2	1	1					2	4-5	316
Drag. 30	GM			1									1	
Hof. 1	GM				1								1	
Drag. 18	GM		8		1	10	0-1		1			19	21	137-138, 317, 402
Drag. 22/23 et/ou Hof. 9	GM		11		2	4	1					15	25	135-136, 315
Drag. 37			3 (GM)	3	23		2		1 (GM)		4 (GM)		43	129, 231-235, 421
Drag. 35/36 (serv. A)			1 (GM)	1	7		1		2 (GM)		3 (GM)		16	
Service A ou D			1 (GM)		1		1				1 (GM)		5	
Service B			1 (GM)		2						1 (GM)		3	132
Service C					1								1	
Service C ou D					1								1	
Service D					2								3	
Service E					1								1	
Déch. 72				1	1								2	
Curle 11					1-2								2-3	
Drag. 18/31 ou 31					1		0-1						4-5	396
Drag. 32/40					2								2	240
Drag. 33					4								5	
Drag. 38					2								2	
LudowiciTb					1								1	239

marquent un léger pic à l'horizon 2, qui correspond à la période de diffusion principale des productions lyonnaises.

Assez discrète dans l'horizon 1, la présence des amphores, témoignant de l'importation de certaines denrées méditerranéennes, est plus marquée dans la période suivante. L'usage des mortiers, attestant l'adoption de pratiques culinaires romaines, ne se développe de façon significative qu'à partir de l'époque flavienne (horizons 3 et suivants).

Dans le registre de la céramique commune, on peut noter que la proportion des cruches augmente régulièrement, tout comme celle de la céramique commune claire, négligeable avant l'époque flavienne. Dans cette dernière catégorie, on peut signaler la présence, dans les deux premiers horizons surtout, d'un groupe de production désigné ici par l'appellation quelque peu abusive de « gallo-belge » : il s'agit de gobelets à parois fines, caractérisés par une surface

externe foncée, mate et par de fins décors guillochés ou imprimés à la roulette<sup>14</sup>.

La céramique commune grise est la catégorie la mieux représentée sur l'ensemble de la période, quoique sa proportion soit en constante diminution. Dans l'horizon le plus ancien, on observe, au sein de cette catégorie, une bipartition assez marquée, héritée de la Tène finale, entre des récipients culinaires à argile très grossière et une vaisselle de service et de table à pâte fine, nettement moins abondante. Cette distinction tend par la suite à s'atténuer.

<sup>14</sup> CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 1994, types 75 et 92. Des représentants de ce groupe de production sont déjà signalés dans l'insula 20 à l'époque augustéenne : BLANC *et al.* 1997, fig. 16/27-29.

*L'horizon 1 (env. 1/10-40/50) (nos 1-126)*

Peu abondante, la sigillée importée identifiée se répartit de façon à peu près égale entre les productions « italiennes » (*i.e.* italiennes ou lyonnaises) et les productions précoces des ateliers du sud de la France. Dans le premier lot, le service II (n<sup>os</sup> 6-13) est largement mieux représenté que le service Ic (n<sup>os</sup> 3-5). Dans le second groupe, les éléments les plus récents appartiennent aux types Drag. 15/17 et Hof. 9. La sigillée ornée, très pauvre, n'est représentée que par quelques fragments de bols Drag. 29.

Dans le registre de la TSI, les imitations proprement dites réunissent elles aussi des types précoces (service II, Hof. 5, Drag. 17, Drack 5) et des formes un peu plus récentes (Drag. 15/17, Drag. 27), en plus faible proportion. Relevons également l'absence significative des imitations du service I « italique ». La majorité des récipients appartient aux types « indigènes » Drack 20-22. Dans ce groupe, les formes carénées simples Drack 20 (n<sup>os</sup> 33-34) et les bols hémisphériques Drack 22 (et variantes; AV 168-174; n<sup>o</sup> 41) sont nettement moins nombreux que les bols carénés à bord mouluré Drack 21 (n<sup>os</sup> 35-40). L'évolution morphologique générale de cette forme, produite de l'époque augustéenne au II<sup>e</sup> s. et particulièrement fréquente à Avenches<sup>15</sup>, transparaît assez clairement dans la séquence étudiée : dans cette période initiale, le type est le plus souvent caractérisé par une lèvre haute, mince, à peine détachée de la paroi et en général profilée d'une gorge et d'une cannelure externes, ainsi que par un décor de bandeau(x) guilloché(s). Dès le milieu du I<sup>er</sup> s. (horizon 2), la lèvre devient plus courte, légèrement déversée et généralement profilée de deux cannelures externes; les bandeaux guillochés se raréfient (voir p. ex. n<sup>os</sup> 147 ss.). Dès l'époque flavienne et au II<sup>e</sup> s. (horizons 3 et suivants), on rencontre une majorité de lèvres courtes, déversées, profilées d'une seule cannelure, voire carrément lisses (voir p. ex. n<sup>os</sup> 219, 243-244, etc.). On signale également à cette époque des exemplaires de petites dimensions (p. ex. n<sup>os</sup> 245 et 423).

La céramique peinte de tradition indigène est présente de façon assez discrète dans les divers horizons de l'*insula* 12 et sa proportion diminue régulièrement au cours du temps. La forme la plus fréquente est le bol hémisphérique, caractérisé par une paroi faiblement rentrante, légèrement épaissie, terminée par une petite lèvre en bourrelet arrondi (AV 163; n<sup>os</sup> 44-46); cette forme, fréquente dès l'époque augustéenne, est caractéristique du I<sup>er</sup> s. de notre ère et se rencontre dans une très large aire géographique. Les formes hautes, en particulier les bouteilles à embouchure évasée (AV 19) sont plus rares (n<sup>o</sup> 43). Le décor des récipients peints issus de cette fouille est exclusivement constitué de bandeaux horizontaux blancs, rouges ou bruns. Les décors en rehaut sont presque totalement absents.

Le groupe des plats à engobe interne est particulièrement bien représenté dans l'horizon 1 de l'*insula* 12. Nous avons regroupé dans cette catégorie les plats de grand diamètre et de faible hauteur, dont l'intérieur est revêtu d'un engobe.

Ce groupe inclut les rares véritables plats à engobe interne rouge « pompéien », importés d'Italie, à pâte grossière, riche en inclusions de mica. Les trois-quarts des exemplaires recensés se caractérisent toutefois par une pâte fine et un revêtement brun rouge à brun orangé, très proche de celui de la TSI, et sont à considérer comme des productions locales ou régionales. Dans cette série, quelques pièces, pour la plupart issues d'ensembles précoces, ont été fabriquées en technique grise et revêtues d'un engobe noir. La production de plats à engobe interne est formellement attestée sur le Plateau helvète occidental, en particulier à Yverdon, à Berne-Enge et à Aegerten BE<sup>16</sup>. Il n'est pas inintéressant de signaler que deux de ces ateliers ont également produit des imitations de sigillées.

La plupart des plats de fabrication locale ne portent pas de traces de cuisson secondaire. Cette observation tend à prouver que ces récipients ne furent souvent pas utilisés pour la cuisson de galettes, destination originelle des plats importés. On peut imaginer que le revêtement interne, anti-adhérent au départ, ait alors simplement servi à l'imperméabilisation de récipients plutôt destinés désormais à la consommation d'aliments (soupes? bouillies?).

Au début du II<sup>e</sup> s., l'usage de récipients analogues, à revêtement interne, se poursuit. Conformément à l'usage courant des céramologues, nous avons versé ces objets dans le groupe des écuelles à revêtement argileux, même si leur morphologie générale et leur usage demeurent probablement identiques.

Du point de vue morphologique, presque tous les types de plats à engobe interne régulièrement signalés dans nos régions sont attestés dans les ensembles étudiés. L'état actuel des connaissances ne permet pas encore d'établir de manière sûre une chronologie relative de ces variantes, souvent présentes dans les mêmes ensembles. Notons toutefois que l'une des variantes les plus précoces, apparemment caractéristique de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. avant notre ère, à bord horizontal débordant (AV 271/272), n'apparaît pas dans le matériel étudié<sup>17</sup>. Les quelques pièces importées - environ un quart du total des bords et des formes complètes - se signalent presque toutes par une paroi incurvée ou presque rectiligne et un bord arrondi (AV 278; p. ex. n<sup>o</sup> 61). Deux ou trois exemplaires des productions locales ou régionales reproduisent ce profil très simple (p. ex. n<sup>o</sup> 60). Les plats à bord en bourrelet détaché de la paroi externe (AV 270; n<sup>o</sup> 47) sont assez rares<sup>18</sup>. Beaucoup plus fréquents sont les plats à bord épaissi, horizontal, dont le sommet est parfois profilé de deux ou trois cannelures (AV 273; n<sup>os</sup> 48-51). Ce type est très répandu de l'époque augustéenne au milieu du I<sup>er</sup> s. Très proche du précédent et tout aussi fréquent, le plat à bord horizontal souligné par

<sup>15</sup> LUGINBÜHL 2001, p. 166. Voir aussi BACHER 1999, fig. 3, p. 160.

<sup>16</sup> Yverdon: LUGINBÜHL 1999, fig. 14, p. 117. Berne-Enge: ZWAHLEN 1999, fig. 3-5, pp. 91-93. Aegerten: BACHER 1999, fig. 2a-2b, pp. 158-159.

<sup>17</sup> Voir p. ex. MEYLAN KRAUSE 1997, n<sup>o</sup> 24.

<sup>18</sup> Ce type apparaît déjà avant notre ère, mais est particulièrement fréquent dans nos régions dans le premier tiers du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. MEYLAN KRAUSE 1997, n<sup>os</sup> 21-23; BLANC *et al.* 1997, fig. 17/43-46.

Fig. 6. Tableau de la terre sigillée de production locale ou régionale (TSI). Nombre de fragments identifiés.

TYPE	Ins. 12	Ins. 12	Ins. 12	Ins. 12	Ins. 18	Ins. 18	Ins. 18	Voirie ins. 12/18	Ins. 6	TOTAL	TOTAL	TOTAL	Catal.
	Hor. 1	Hor. 2	Hor. 3	Hor. 4-4b	Hor. 1	Hor. 2	Hor. 4-4b	Hor. 1	Hor. 2	Hor. 1	Hor. 2	GENERAL	
Ha. 1 (serv. I)												1	369
Ha. 8 / Hof. 5 (serv. II)	3					1		1		4	1	5	29-31, 370
Drack 8 / AV 150								1		1		1	371
Ha. 2 / Drag. 17	10		1	1		3	1	1		11	3	23	16-21, 120-121, 217, 322-324
Drack 5	1									1		1	27
Drag. 17 ou 15/17	3	3				2				3	5	9	22
Drag. 15/17	8	4		3						8	4	18	23-26, 293
Drag. 24/25		2		2		1					3	7	143, 326
Drag. 27	1	1		1						1	1	5	32
Drack 4 / AV 258-259		4		2		2		(1)		(1)	6	13	140-142, 325
Hof. 12	(1)	4	1	8		2				(1)	6	22	144, 218, 241
Curle 11 / AV 216				1								1	242
Drag. 35/36				3								3	
Drack 20	3	1		1						3	1	5	33-34, 145
Drack 21 (total)	91	45	3	61	3	27	2	12	14	107	92	352	35-40, 122, 146-154, 219, 243, 245, 327-, 328, 360, 373, 403, 423,
Drack 21 (bords)	20	16	1	20		4	1	2	5	22	26	98	434-436, 447, 452
Drack 22 / bols hémisph. divers (AV 168-174)	3	4		2		1	1		1	5	6	17	155-156, 246-247, 329, 415

Fig. 7. Tableau des plats à engobe interne (EIR et EIN). Nombre de fragments identifiés.

TYPE	Ins. 12	Ins. 12	Ins. 12	Ins. 12	Ins. 18	Ins. 18	Ins. 18	Voirie ins. 12/18	TOTAL	TOTAL	TOTAL	Catal.
	Hor. 1	Hor. 2	Hor. 3	Hor. 4-4b	Hor. 1	Hor. 2	Hor. 4-4b	Hor. 1	Hor. 1	Hor. 2	GENERAL	
AV 270	1	1		1					1	1	4	47, 165, 437
AV 273	4	2			3		1		7	2	12	48-51, 166-167, 295-297, 397
AV 273 ou 274	1					1		1	2	1	3	374
AV 274	8	2		1		2			8	4	14	52-57, 168, 169?, 333?, 429
AV 276	1								1		1	58
AV 277 cf. ?	1					1			1	1	2	59
AV 278	3		1	2		1			3	1	8	60-61, 223, 332
AV 281											1	398

Fig. 8. Tableau des cruches. Nombre de fragments identifiés.

TYPE	Ins. 12	Ins. 12	Ins. 12	Ins. 18	Ins. 18	Voirie ins. 12/18	Ins. 6	TOTAL	TOTAL	TOTAL	Catal.
	Hor. 1	Hor. 2	Hor. 4-4b	Hor. 2	Hor. 4-4b	Hor. 1	Hor. 2	Hor. 1	Hor. 2	GENERAL	
AV 301	1							1		1	62
AV 303		2	1						2	5	123, 170-171
AV 304	9	1			1	1		10	1	17	63-71, 124, 172, 375, 438
AV 307		2							2	2	173
AV 308-310		2	7	1	2		2		5	21	264, 335, 404, 448
AV 315		1							1	2	174
AV 316 ou 319			1 (MIC)							1	
AV 319			3 (MIC)							5	399, 450
AV 320 cf.			1							2	
AV 321-322 ?			1							1	
AV 333/335			2	1			2		3	8	336, 405-406, 455
AV 341	1	1						1	1	4	72
AV 353/355			1 (MIC)							1	265

une gorge ou un ressaut externe (AV 274; n<sup>os</sup> 52-56) apparaît un peu plus tardivement, sans doute à la charnière des règnes d'Auguste et de Tibère<sup>19</sup>.

Les cruches à lèvre pendante profilée de cannelures (AV 301), les plus fréquentes en Gaule et en Germanie pendant les règnes d'Auguste et de Tibère, ne sont attestées que par un seul exemplaire (n<sup>o</sup> 62). Cette rareté est sans aucun doute révélatrice du démarrage assez tardif de l'occupation du quartier, vers la fin de l'époque augustéenne<sup>20</sup>.

Neuf des onze bords de cruches déterminés de l'horizon 1 appartiennent à un type beaucoup plus fréquent à Avenches (AV 304), dérivé du précédent et caractérisé par une lèvre triangulaire, déversée horizontalement et soulignée par un ressaut externe en corniche (n<sup>os</sup> 63-71). Déjà attesté occasionnellement à l'époque augustéenne, le type peut néanmoins être considéré comme caractéristique des règnes de Tibère à Néron, même s'il est encore attesté à l'époque flavienne, voire au début du II<sup>e</sup> s.

Enfin, une cruche à deux anses à col cylindrique et lèvre arrondie, déversée horizontalement, est également signalée dans cet horizon (AV 341; n<sup>o</sup> 72).

Dans le registre des amphores, la relative rareté du matériel suggère un démarrage assez lent des importations de denrées alimentaires, tout au moins dans ce type d'« emballage ». Cette série se signale toutefois par une grande variété de contenus (vin, huile, sauce de poissons) et de provenances (sud de la France, péninsule ibérique, Méditerranée orientale). Les deux exemplaires du type Dressel 20 sont caractérisés par une lèvre mince et haute, typique du début de l'époque impériale (n<sup>os</sup> 73-74, 125)<sup>21</sup>.

Les rares mortiers de l'horizon 1 appartiennent au type précoce, à rebord vertical, détaché de la paroi externe, et dont le fond est presque toujours dépourvu de semis interne (AV 367/369; n<sup>o</sup> 78). Cette forme, extrêmement répandue dans le monde gallo-romain dès les dernières décennies avant notre ère, domine le marché jusqu'au milieu du I<sup>er</sup> siècle<sup>22</sup>. L'exemplaire n<sup>o</sup> 79 présente quant à lui un profil de terrine carénée, de tradition laténienne (AV 141).

Dans l'horizon 1, la céramique commune claire est particulièrement pauvre: outre quelques gobelets fins décorés (n<sup>os</sup> 80-81; voir ci-dessus, p. 73), on signale la présence d'un petit nombre de formes basses (n<sup>os</sup> 83-84) et d'un petit pot à provisions (*Honigtopf*), dont le bord déversé,

légèrement concave à l'intérieur, est destiné à recevoir un couvercle (AV 21; n<sup>o</sup> 82). Ce type, attesté depuis l'époque augustéenne, perdure pendant tout le I<sup>er</sup> s. et est encore attesté occasionnellement au II<sup>e</sup> s.

Le registre de la céramique commune grise est nettement plus étoffé.

Parmi les formes hautes, plusieurs types méritent d'être signalés:

Le tonnelet n<sup>o</sup> 85 (AV 8/15), dépourvu de lèvre, est caractéristique du début du I<sup>er</sup> siècle. Les quelques fonds à base élargie recensés ont pu appartenir à des récipients de ce type.

Les pots à épaule marquée et courte lèvre déversée - l'une des formes hautes les plus fréquentes à Avenches comme ailleurs sur le Plateau suisse - sont déjà bien représentés dans l'horizon 1 (AV 73-74; n<sup>os</sup> 86-89): apparu à l'époque augustéenne, le type connaît une grande faveur jusque dans la première moitié du II<sup>e</sup> s. Les exemplaires précoces, dont le col est souvent soigneusement lissé, sont en général dépourvus de décor (AV 73).

Une forme haute, très fréquente, mérite une mention particulière: il s'agit d'un pot ovoïde à col cintré dont la lèvre, triangulaire, est redressée verticalement et détachée du col à l'extérieur (AV 63; n<sup>os</sup> 98-107). Ce type, extrêmement fréquent au I<sup>er</sup> s. à Avenches, comme d'ailleurs à Soleure, semble connaître une aire de répartition assez limitée, puisqu'il est rare ou absent aussi bien sur les sites du bassin lémanique que dans la région rhénane. Relevons que la production de formes très proches est attestée à Avenches dans les ateliers des faubourgs nord, dans le troisième quart du I<sup>er</sup> s.<sup>23</sup> Sur le site, le type est surtout fréquent à l'époque pré-flavienne, mais il perdure au moins jusqu'à la fin du I<sup>er</sup> s. Une évolution morphologique semble en outre se dessiner entre les exemplaires précoces, souvent pourvus d'une lèvre courte et assez ronde, et les plus tardifs, dont la lèvre s'étire verticalement en devenant plus anguleuse (p. ex. n<sup>os</sup> 206-208). La fonction culinaire du type est attestée par la présence de traces de suie sur plus d'un exemplaire.

Un autre groupe de pots à cuire, bien représenté dans l'horizon 1, se rattache au type AV 32 (n<sup>os</sup> 108-110): ces récipients à bord assez long, faiblement déversé, correspondent à un type déjà très répandu à la Tène finale et encore fréquent au début du Haut-Empire. Ces récipients se signalent par leur exécution grossière et occasionnellement par un décor tracé à la brosse ou au peigne.

Une forme haute, un peu moins fréquente que les deux précédentes, apparaît à plusieurs reprises dans les inventaires de l'horizon 1, et connaîtra une grande faveur surtout dans la seconde moitié du siècle: il s'agit d'un pot ovoïde à col cintré, court, et à bord assez long, déversé, souvent rectiligne et parfois profilé d'une légère rainure interne destinée à recevoir un couvercle (AV 34; n<sup>o</sup> 90). La panse est le plus souvent ornée de stries horizontales très rapprochées. Cette forme très simple, répandue dans tout le monde celtique romanisé, apparaît occasionnellement à l'époque augustéenne, mais se diffuse surtout à partir du règne de Tibère.

<sup>19</sup> A Avenches même, ce type, absent dans le riche ensemble augustéen précoce du sanctuaire de *Derrière-la-Tour* (MEYLAN KRAUSE 1997), apparaît de façon très discrète dans le premier horizon de l'*insula* 20, daté entre 10 av. et 10/20 ap. J.-C.; dans l'horizon suivant (10/20-30/50 ap. J.-C.), les quatre plats recensés se rattachent à ce type (BLANC *et al.* 1997).

<sup>20</sup> Le type est en effet bien représenté dans les ensembles précoces du sanctuaire de *Derrière-la-Tour* (MEYLAN KRAUSE 1997, n<sup>os</sup> 36-38) et de l'*insula* 20 (BLANC *et al.* 1997, fig. 18/52-55).

<sup>21</sup> L'évolution morphologique, assez lente, de l'amphore à huile Dressel 20 a été clairement mise en évidence par S. Martin-Kilcher: MARTIN-KILCHER 1987-1994, vol. 1.

<sup>22</sup> Les exemplaires les plus précoces sont souvent caractérisés par un rebord nettement pendant.

<sup>23</sup> CASTELLA 1995, pl. 3.

Fig. 9. Tableau des amphores. Nombre de bords.

TYPE	Ins. 12 Hor. 1	Ins. 12 Hor. 2	Ins. 12 Hor. 3	Ins. 12 Hor. 4-4b	Ins. 18 Hor. 2	Ins. 18 Hor. 4-4b	TOTAL Hor. 1	TOTAL Hor. 2	TOTAL GENERAL	Catal.
Dressel 20	2	2	1	8		3	2	3	21	73-74, 125, 175-176, 267-268, 407, 456
Pascual 1									1	376
Dr. 2-4				2	2			2	4	338
Camulodunum 184	1						1		1	75
Dr. 28									1	298
Gauloise 3	1	1	1		1	1	1	2	6	76, 177, 224, 339
Gauloise 4		4	1	13	1			5	16	178-180, 270
Gauloise 5		1						1	1	181
Gauloise 3/5				1					1	269
Augst 17 (Lyonnaise 4)							1		1	
Ha. 70			1		1			1	5	126, 225, 340, 377
Dr. 7-11	1				1		1	1	2	341
Vindonissa 586		1						1	1	182, 183?
Pélichet 46		2		4				2	7	184-185
Dr. 9 similis		1		2				1	3	186
Augst 33	1						1		1	77
Divers et indétt.		1	1	2				1	3	187, 226, 272

Fig. 10. Tableau de la céramique commune à pâte claire (PCL). Nombre de fragments identifiés. Types principaux.

TYPE	Ins. 12 Hor. 1	Ins. 12 Hor. 2	Ins. 12 Hor. 4-4b	Ins. 18 Hor. 2	Ins. 18 Hor. 4-4b	Voirie ins. 12/18 Hor. 1	Ins. 6 Hor. 2	TOTAL Hor. 1	TOTAL Hor. 2	TOTAL GENERAL	Catal.
Pots à provisions AV 21	1	1	3	3			1	1 2	5	14	82, 344-345, 420
Pots à provisions AV 38/39			6		1		1		1	13	
Pots AV 40			1							5	
Gobelets AV 92 («gallo-belge»)	1	2		3		1		2	5	7	80-81, 189, 343, 378, 400
Bols à marli AV 205		1	1						1	5	
Bols à marli AV 209			8				1		1	12	
Bols à marli AV 211-212			2							2	
Bols à collerette AV 216			2							2	

Fig. 11. Tableau de la céramique commune à pâte grise (PGR). Nombre de fragments identifiés. Types principaux.

TYPE	Ins. 12 Hor. 1	Ins. 12 Hor. 2	Ins. 12 Hor. 3	Ins. 12 Hor. 4-4b	Ins. 18 Hor. 1	Ins. 18 Hor. 2	Ins. 18 Hor. 4-4b	Voirie ins. 12/18 Hor. 1	Ins. 6 Hor. 2	TOTAL Hor. 1	TOTAL Hor. 2	TOTAL GENERAL	Catal.
Dolia AV 3/4		3		4	1					2	3	10	190-191, 300, 418
Pots/tonnelets AV 5	2	1								2	1	3	95-96, 193
Tonnelets AV 3/8/16	(1)	2		3		2				(1)	4	15	85, 192, 281, 346
Gobelets/tonnelets AV 10		1		3					1		2	6	194, 283, 409
Pots/tonnelets AV 12		1		2							1	3	195, 282
Pots à cuire AV 32	6	1		1		1		1		7	2	11	108-110, 385
Pots/tonnelets AV 26/28		1		11							1	13	284-288, 451
Pots AV 34	3	4	1	4	2	9			1	5	14	30	90, 200-201, 227, 289, 302, 305, 352- 356, 394, 411, 443
Pots AV 35/37	7			3						7		12	91-93, 202?, 290, 430
Pots AV 45	1	1		6						1	1	9	97, 203, 291
Pots AV 47	1			2						1		9	459
Pots AV 56				2								2	292
Pots AV 63	15	7		9		3	1	2		17	10	50	98-107, 204-208, 306, 382, 384, 395, 419, 444
Pots AV 73	4	7		2	1	1		1		6	8	19	86-88, 196-198, 301, 349, 380
Pots AV 73 ou 74		2		2		2					4	11	442
Pots AV 74	1	4		8		6		1	1	3	11	24	89, 199, 350-351, 381, 410
Bols/terrines AV 139		1				1					2	3	210, 358
Terrines AV 223	4	2								4	2	9	113-116, 211, 446?
Terrines AV 233	3			2				1		4	2	12	
Terrines AV 235	1	4		3		1	3	3		4	5	24	212-215, 388-390

Le pot à corps allongé AV 35/37, attesté par sept exemplaires dans l'horizon 1 (n<sup>os</sup> 91-93), peut être considéré comme caractéristique des règnes d'Auguste à Claude<sup>24</sup> : ce pot possède un épaulement légèrement marqué et un bord légèrement épaissi, redressé verticalement et profilé d'une ou deux rainures sommitales peu profondes. Sa panse est souvent sablée à l'éponge. Le type est régulièrement signalé dans les horizons julio-claudiens des sites du centre et du nord du Plateau suisse, plus rarement dans la région lémanique.

La pièce n<sup>o</sup> 97 (AV 45) correspond à un pot ovoïde à col cannelé, forme surtout fréquente dans les domaines rhodanien, lémanique et valaisan, plus rare sur le Plateau helvétique. Le type est attesté jusqu'au Bas-Empire.

Dans le registre assez limité des formes basses, les terrines tronconiques sont de loin les plus nombreuses. Caractéristiques du début de l'Empire, les exemplaires n<sup>os</sup> 113-116 (AV 223) se signalent par une facture grossière et une très courte lèvre arrondie, repliée vers l'intérieur. La pièce n<sup>o</sup> 116 présente un profil assez proche, caractérisé par la présence de rainures sommitales sur le bord.

### *L'horizon 2 (env. 40/50-85) (n<sup>os</sup> 127-216)*

Les productions des ateliers de Gaule méridionale constituent désormais l'écrasante majorité de la terre sigillée importée. Parmi les formes décorées, les bols Drag. 29 sont majoritaires (n<sup>os</sup> 127-128), mais le type Drag. 37 fait son apparition (n<sup>o</sup> 129).

Dans le répertoire de la sigillée lisse, les formes basses principales sont les types Drag. 17 et surtout Drag. 15/17 et 18, alors que les coupes les plus fréquentes appartiennent aux types Drag. 27, Drag. 22/23-Hof. 9 et Drag. 24/25. Les services créés vers 60/70 à la Graufesenque, en particulier le service A (Drag. 35/36), font leur apparition à la fin de la période (n<sup>o</sup> 132).

Quatre potiers sont attestés par des estampilles : trois ont travaillé à la Graufesenque dans les années 40 à 80 (Lentulus, Silvanus et Severus ; n<sup>os</sup> 137-139), alors qu'Acutus est le seul représentant des ateliers de Montans (Tibère-Claude ; n<sup>o</sup> 133).

Dans le registre de la TSI, les formes dominantes inspirées de la sigillée (n<sup>os</sup> 140-144) sont désormais les types Drag. 15/17, Drack 4 (assez librement inspiré du type Drag. 18) et Hof. 12 (Drack 19). Par ailleurs, le type le plus fréquent est toujours le bol caréné Drack 21 (n<sup>os</sup> 146-154), alors que les bols hémisphériques, plus rares, se signalent par une certaine variété (n<sup>os</sup> 155-157).

La céramique à revêtement argileux est encore rarissime. Une petite série de fragments se rattache à la sous-catégorie de la céramique à revêtement argileux mat (n<sup>os</sup> 158-160). Ce groupe se compose de pots et de gobelets ovoïdes à courte lèvre déversée, dont l'épaulement est le plus souvent profilé d'une cannelure horizontale externe. Le vernis est rouge orangé, mat, souvent sablé à l'extérieur, au-dessous

de la cannelure. Cette production est très régulièrement attestée à Avenches dans les ensembles flaviens et antonins<sup>25</sup>. Sa présence est souvent signalée dès la fin du I<sup>er</sup> s. sur le Plateau Suisse aussi (Orbe, Soleure, Tschugg, Oberwinterthur, Schleithem,...), mais rarement dans la région lémanique. Les lieux de production de cette céramique sont inconnus, mais sa fréquence à Avenches et dans sa région suggère une fabrication locale.

Les exemplaires de l'horizon 2 appartiennent sans aucun doute aux premières productions du type, qui démarrent vers la fin de la période, vraisemblablement dans les années 70.

Les six fragments de céramique à parois fines se rattachent aux productions lyonnaises caractéristiques des années 40 à 70. La forme la plus fréquente est le gobelet ovoïde, correspondant au type 33 de C. Grataloup (AV 91 ; n<sup>os</sup> 161-162).

La céramique peinte, en diminution par rapport à la période précédente, est encore représentée par un bol AV 163, un petit bol ou gobelet à épaulement légèrement marqué (AV 62 ; n<sup>o</sup> 164) et un pot ovoïde à épaulement marqué (AV 43 ; n<sup>o</sup> 163), dont le col est orné d'un bandeau rouge lie-de-vin. Probable élément résiduel, ce dernier récipient trouve de nombreux parallèles dans des contextes augustéens assez précoces<sup>26</sup>.

L'éventail des cruches est plus varié que dans l'horizon 1. Trois pièces se rattachent encore au type dominant de cette période (AV 303/304 ; n<sup>os</sup> 170-172). Quelques bords peuvent être rattachés à un autre groupe, bien représenté dans le mobilier aventicien, celui des cruches à lèvre en bandeau détaché du col (AV 307-310 ; n<sup>o</sup> 173) Signalé dès le milieu du I<sup>er</sup> s., le type deviendra le plus fréquent à Avenches dès l'époque flavienne jusque dans la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. Au I<sup>er</sup> s., la lèvre est souvent courte et épaisse, caractérisée par un bandeau concave interne<sup>27</sup> ; à l'époque antonine, la lèvre, plus mince, n'est souvent plus qu'à peine détachée du col<sup>28</sup>. Rares ou absentes aussi bien dans les régions lémanique et rhodanienne que dans la partie septentrionale du Plateau suisse, les cruches à lèvre en bandeau ne semblent aussi fréquentes que dans la région comprise entre Yverdon, Soleure, Avenches et Berne. La cruche à courte lèvre déversée horizontalement (AV 315 ; n<sup>o</sup> 174) est quant à elle caractéristique de la fin de l'époque julio-claudienne.

Le tableau des amphores met en évidence l'accroissement des exportations de vins sud-gaulois, notamment dans les fameuses amphores à fond plat Gauloise 4 (n<sup>os</sup> 178-180). Les amphores à sauces de poisson ibériques sont également bien présentes, en particulier le type Pélichet 46 (n<sup>os</sup> 184-185), qui fait son apparition vers 60 ap. J.-C. Par ailleurs, le profil des amphores à huile hispaniques Dressel 20 se

<sup>24</sup> Le type est particulièrement bien représenté dans l'ensemble augustéen précoce de *Derrière-la-Tour* : MEYLAN KRAUSE 1997, n<sup>os</sup> 53-59.

<sup>25</sup> P. ex. CASTELLA *et al.* 1999, vol. 2, pp. 31-32 et n<sup>os</sup> 367 ss.

<sup>26</sup> P. ex. MEYLAN KRAUSE 1997, n<sup>os</sup> 13-15 ; BLANC *et al.* 1997, fig. 16/35-36. La fabrication de ce type de pots est attestée à Berne-Engle à l'époque augustéenne : ZWAHLEN 1999, fig. 4/21-22.

<sup>27</sup> P. ex. CASTELLA *et al.* 1994, n<sup>os</sup> 61-71 (50-80 ap. J.-C.).

<sup>28</sup> P. ex. CASTELLA *et al.* 1999, vol. 2, pp. 45-46 et n<sup>os</sup> 668 ss.

modifie légèrement: la lèvre se raccourcit et commence à s'infléchir (n<sup>os</sup> 175-176).

Les mortiers sont presque totalement absents dans cet horizon. L'exemplaire illustré se signale par une collerette très courte et légèrement retombante (AV 381 ; n<sup>o</sup> 188).

Le faciès de la céramique commune claire est à peine plus riche et plus varié que dans l'horizon 1. Le seul fragment catalogué (n<sup>o</sup> 189) appartient à un petit gobelet ovoïde à parois minces et guillochis.

Toujours abondante et variée, la céramique commune grise connaît quelques évolutions. Certains types caractéristiques de la première moitié du I<sup>er</sup> s. (AV 32, AV 35/37 en particulier) tendent à disparaître du répertoire. La présence du groupe des récipients de stockage (*dolia* et tonnelets; n<sup>os</sup> 190-193) devient plus marquée. Parmi les types qui connaissent un certain essor durant cette période, on peut mentionner les pots à épaulement marquée AV 73 et surtout AV 74 (n<sup>os</sup> 196-199)<sup>29</sup> et les terrines tronconiques AV 235 (n<sup>os</sup> 212-215), alors que les pots AV 34 (n<sup>os</sup> 200-201) se maintiennent. Le type AV 63, très fréquent dans l'horizon 1, est en nette diminution (n<sup>os</sup> 204-208); son évolution morphologique a été évoquée ci-dessus (p. 74). Parmi les « curiosités », on peut mentionner la grande terrine n<sup>o</sup> 216, dont le traitement décoratif inhabituel (impressions digitées) évoque des céramiques antérieures de plusieurs siècles.

### L'horizon 3 (fin du I<sup>er</sup>-milieu du II<sup>e</sup> s.) (n<sup>os</sup> 217-228)

Le rare mobilier attribué à cet horizon n'appelle guère de commentaires.

Dans le registre de la sigillée importée, on se contentera de relever l'apparition des premières importations de Gaule centrale.

La céramique à revêtement micacé, surtout représentée par des bols à marli (n<sup>o</sup> 222), connaît un certain essor durant cette période, alors que la céramique à revêtement argileux (n<sup>os</sup> 220-221) est encore discrète.

Le plat à engobe interne n<sup>o</sup> 223, caractérisé par une pâte micacée, appartient à un groupe de productions originaire de Gaule centrale, probablement de Lezoux, comme l'ont démontré de récentes analyses effectuées sur du mobilier avenchois<sup>30</sup>. Ces plats et les couvercles qui leur sont associés, sans être très fréquents, sont régulièrement signalés de l'époque flavienne jusqu'au milieu du II<sup>e</sup> s. Dans le mobilier de la fouille de 1985/1986, au moins cinq fragments sont attribuables à ce groupe, dont un fragment de plat (n<sup>o</sup> 332) rattaché à l'horizon 2 de l'*insula* 18 (env. 40/50-70) et un plat-couvercle (n<sup>o</sup> 398) attribué à l'horizon 4 dans le secteur de voirie entre les *insulae* 12 et 18 (datation de l'ensemble: fin I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> s.).

L'amphore n<sup>o</sup> 226, à bord vertical et col cannelé, correspond à un type peu fréquent, peut-être d'origine égyptienne.

### Les horizons 4 et 4b (fin du I<sup>er</sup>-III<sup>e</sup> s.) (n<sup>os</sup> 229-292)

Si l'on excepte quelques éléments résiduels plus anciens (p. ex. n<sup>os</sup> 229, 236, 237, 273, 279, 290), parmi lesquels deux estampilles italiques (n<sup>os</sup> 236-237), la plus grande part des ensembles rattachés à ces horizons couvre toute la durée de l'occupation du quartier à partir de la mise en place de l'état 3.

Dans la catégorie de la sigillée importée, on note la présence marquée des productions « tardives » de Gaule méridionale (services A-E, Drag. 37; p. ex. n<sup>o</sup> 232), ainsi que les importations des ateliers de Gaule centrale (p. ex. n<sup>o</sup> 233) et, dans une moindre mesure, de la Gaule de l'Est (p. ex. n<sup>os</sup> 234-235 et 239-240).

La plus grande part de la TSI se place chronologiquement au début de la période considérée (fin du I<sup>er</sup>-début du II<sup>e</sup> s.). On peut relever la présence marquée des bols à collerette inspirés des types Hof. 12 et Curl 11 (p. ex. n<sup>os</sup> 241-242) et l'apparition des types Drag. 35/36, beaucoup plus rares dans l'habitat que dans les ensembles funéraires<sup>31</sup>. Les formes « indigènes » sont toujours les plus nombreuses (n<sup>os</sup> 243-247), en particulier les bols Drack 21.

La céramique à revêtement argileux est devenue la principale catégorie de céramique fine. Si les pots et gobelets à revêtement mat sont bien présents (n<sup>os</sup> 249-251), la plus grande part de cette production se rattache désormais au groupe des céramiques à revêtement brillant, sans doute en majorité issu d'ateliers locaux<sup>32</sup>. Si le répertoire morphologique de cette catégorie est majoritairement d'inspiration traditionnelle, certains types sont clairement inspirés de la sigillée importée (n<sup>os</sup> 258-261).

Les cruches à lèvre en bandeau (AV 308-310; n<sup>o</sup> 264) sont les plus fréquentes à partir de la fin du I<sup>er</sup> s. On relève aussi l'apparition des cruches à deux anses à embouchure en entonnoir (AV 333/335) et de récipients à revêtement argileux ou micacé (n<sup>o</sup> 265), attribuables notamment au type AV 319 (n<sup>os</sup> 399 et 450).

Le groupe des amphores est dominé par les types Dressel 20 (n<sup>os</sup> 267-268), Gauloise 4 (n<sup>o</sup> 270) et Pélichet 46. L'amphore n<sup>o</sup> 272 correspond à un type original, probablement originaire de Méditerranée orientale.

À partir du troisième quart du I<sup>er</sup> s., le mortier de type « classique » AV 375, à collerette incurvée (n<sup>o</sup> 342: *insula* 18), se substitue au mortier à rebord vertical AV 369-371 (n<sup>o</sup> 273). Dès la seconde moitié du siècle suivant, de nouveaux types apparaissent, en particulier le type AV 376 (n<sup>os</sup> 274-275)<sup>33</sup>, caractérisé par un bandeau concave interne sous le bord et le type AV 380 (n<sup>os</sup> 276-277), directement inspiré du type Drag. 45 de la sigillée importée.

Le répertoire morphologique de la céramique commune claire, toujours assez pauvre, est dominé par les bols à marli (AV 209 surtout) et par une nouvelle série de pots (AV 38-

<sup>29</sup> Le type AV 74 est aussi particulièrement fréquent dans l'ensemble du moulin d'En Chaplix (50-80 ap. J.-C.): CASTELLA *et al.* 1994, p. 104.

<sup>30</sup> MEYLAN KRAUSE 1995.

<sup>31</sup> Voir en dernier lieu CASTELLA *et al.* 1999, vol. 2, p. 25.

<sup>32</sup> Voir en dernier lieu CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 1999.

<sup>33</sup> Le type est encore bien présent au IV<sup>e</sup> s.: BLANC *et al.* 1999, fig. 16/48-50 et fig. 17/61 et 70.

39), caractéristique du II<sup>e</sup> s. et dont la production est attestée à Avenches<sup>34</sup>.

La céramique commune grise demeure abondante et variée. Parmi les formes hautes, largement dominantes, on peut relever la relative fréquence des pots à col cintré AV 45/47 (n° 291) et des pots à épaule marquée AV 74 et surtout l'apparition de tonnelets ovoïdes à bord épaissi, rentrant (AV 26) ou à courte lèvre redressée verticalement (AV 28) (n°s 284-288). Le sommet de l'épaule, immédiatement sous le bord, est fréquemment orné de rectangles en creux ou de rectangles hachurés imprimés à la molette, voire de motifs estampés. Ces tonnelets sont particulièrement fréquents dès le II<sup>e</sup> s. dans les régions d'Avenches et de Soleure<sup>35</sup>.

### 3. La séquence de l'insula 18

#### Répartition des catégories

Les deux tableaux suivants (fig. 12 et 13) présentent la répartition, par catégorie et par horizon, des céramiques récoltées dans l'insula 18. Nous avons comptabilisé le nombre total de fragments attribués à chacune des catégories, ainsi que le nombre minimum d'individus (NMI).

Fig. 12. Insula 18. Nombre de fragments et nombre minimum d'individus (NMI).

GROUPE	Horizon 1		Horizon 2		Horizons 4 / 4b		TOTAL	
	total	NMI	total	NMI	total	NMI	total	NMI
TSO			18	2	4	2	23	4
TSL	3	1	90	32	13	7	117	42
TS total	3	1	108	34	17	9	140	46
TSI	7	1	92	19	13	3	120	23
RAR mat								
RAR total			4	1	14	5	18	6
MIC			5	2	2	1	9	2
PFI			9	1			10	2
PEI			1	1	1	1	2	1
EIR	3	3	6	4			11	7
EIN			2	2	1	1	3	3
CRU	55	1	338	14	91	3	583	15
CRU,RAR					4	1	5	1
CRU,MIC					1	1	1	1
AMP	34	1	154	6	83	4	341	11
MOR	2	2	4	3	9	5	15	10
MOR,RAR					2	1	2	1
PCL / G-B			7	2			7	2
PCL	16	2	28	9	30	5	86	17
PGR	53	8	342	36	59	12	640	66
TOTAL	179	19	1096	132	326	51	1993	211

<sup>34</sup> CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 1999, fig. 10/87-88. Le type est bien représenté parmi les urnes cinéraires du cimetière d'En Chaplix: CASTELLA *et al.* 1999, vol. 2, pp. 54-55 et n°s 873 ss.

<sup>35</sup> Ces tonnelets sont eux aussi assez fréquents dans la nécropole d'En Chaplix, où ils ont également servi d'urnes cinéraires: CASTELLA *et al.* 1999, vol. 2, p. 64 et n°s 1111-1120.

Fig. 13. Insula 18. Pourcentages de fragments et d'individus (NMI).

GROUPE	Horizon 1		Horizon 2		Horizons 4 / 4b		TOTAL	
	total	NMI	total	NMI	total	NMI	total	NMI
TSO			2	2	1	4	1	2
TSL	2	(5)	8	24	4	14	6	20
TS total	2	(5)	10	26	5	18	7	22
TSI	4	(5)	8	14	4	6	6	11
RAR mat								
RAR total			0	1	4	10	1	3
MIC			0	2	0	2	0	1
PFI			1	1			1	1
PEI			0	1	0	2	0	0
EIR	2	(16)	1	3			1	3
EIN			0	2	0	2	0	1
CRU	31	(5)	31	11	28	6	29	7
CRU,RAR					1	2	0	0
CRU,MIC					0	2	0	0
AMP	19	(5)	14	5	25	8	17	5
MOR	1	(11)	0	2	3	10	1	5
MOR,RAR					1	2	0	0
PCL / G-B			1	2			0	1
PCL	9	(11)	3	7	9	10	4	8
PGR	30	(42)	31	27	18	24	32	31
TOTAL	100	(100)	100	100	100	100	100	100

#### Commentaires

La lecture de ces tableaux n'appelle guère de commentaires, dans la mesure où l'horizon 1 ne réunit qu'un faible nombre de fragments et que l'horizon 3 est absent. On se contentera de signaler que les faciès de l'horizon 2 des insulae 12 et 18 sont assez semblables.

Pour les données chiffrées, voir aussi les tableaux fig. 5-11 (horizons 2 et 4/4b).

#### L'horizon 1 (env. 1/10-40/50) (n°s 291-308)

Comme on l'a dit, le mobilier attribué à l'horizon 1 est très pauvre, en particulier la sigillée et la TSI. Toutes les céramiques illustrées s'insèrent dans la fourchette proposée (première moitié du I<sup>er</sup> s.), en particulier les plats à engobe interne AV 273 (n°s 295-297), le mortier à rebord vertical (n° 299) et le pot AV 63 (n° 306). Un démarrage simultané de l'occupation des deux insulae 12 et 18 est plausible, mais ne peut être démontré.

#### L'horizon 2 (env. 40/50-70) (n°s 309-359)

Le faciès de la sigillée importée est proche de celui de l'horizon contemporain de l'insula 12, avec une forte représentation des types Drag. 29, Drag. 18 et Drag. 15/17. L'absence des types Drag. 37 et des services flaviens de la Graufesenque suggère toutefois une date de «fermeture» légèrement plus ancienne, vers 70 probablement. Les cinq estampilles attestées (n°s 317-321) sont celles de producteurs actifs à la Graufesenque vers le milieu ou dans le troisième quart du I<sup>er</sup> s.

Le spectre de la TSI est lui aussi assez proche de celui de l'insula 12, avec néanmoins une présence un peu plus mar-

quée des éléments « précoces » (nos 322-324, 327) et une proportion plus basse des bols Drack 21.

Outre le plat à engobe interne n° 332 mentionné ci-dessus, importé de Gaule centrale, on peut relever la présence d'un type peu fréquent (n° 334), originaire d'Italie (côte tyrrhénienne).

Dans le groupe de la céramique commune claire apparaissent trois gobelets à parois minces (n° 343) et trois petits pots à provisions AV 21 (nos 344-345).

Deux types déjà mentionnés sont particulièrement bien représentés en céramique commune grise: les pots ovoïdes AV 34 (nos 352-356) et les pots à épaule marquée AV 73-74 (nos 349-351).

#### Les horizons 4 et 4b (fin du I<sup>er</sup>-III<sup>e</sup> s.) (nos 360-361)

Cet horizon assez pauvre appelle peu de commentaires. Le bol Drack 21 illustré (n° 360) présente un profil tardif caractéristique, avec sa lèvre courte et très fortement déversée. Le mortier Drag. 45 (n° 361) est probablement une sigillée de Gaule orientale.

## 4. Le mobilier provenant des autres secteurs

#### La voirie entre les insulae 12 et 18 (voie R 1) (nos 362-401)

Le tableau suivant (fig. 14) présente la répartition, par catégorie et par horizon, des céramiques récoltées dans ce secteur. Nous avons comptabilisé le nombre total de fragments attribués à chacune des catégories, ainsi que le nombre minimum d'individus (NMI).

Fig. 14. Voirie insulae 12/18. Nombre de fragments et nombre minimum d'individus (NMI).

GROUPE	Horizon 1		Horizon 2		Horizons 4 / 4b		TOTAL	
	total	NMI	total	NMI	total	NMI	total	NMI
TSO	2	1	2	2			9	6
TSL	5	1	2	1	11	5	34	12
TS total	7	2	4	3	11	5	43	18
TSI	20	4	15	3	16	7	98	27
RAR mat			2	1	6	2	60	14
RAR total			9	1	19	3	101	22
MIC					3	2	3	2
PEI	2	1	2	1	7	1	14	2
EIR	1	1			5	3	9	5
EIN	1	1					1	1
CRU	23	1	47	1	145	11	525	18
CRU,RAR					3	1	4	1
CRU,MIC					1	1	2	1
AMP	11	1	12	1	104	2	227	5
MOR			3	2	3	2	7	4
MOR,RAR							1	1
PCL / G-B	2	1			1	1	1	1
PCL	4	1	11	1	27	10	89	18
PGR	53	13	54	10	78	8	367	43
TOTAL	125	26	160	24	431	57	1488	167

Pour les données chiffrées, voir aussi les tableaux fig. 5-8, 10-11 (horizon 1).

#### Commentaires

Quoique numériquement assez modeste, l'horizon 1 se signale dans ce secteur par un certain nombre d'éléments précoces, comme par exemple l'assiette n° 363, seul représentant du service I italique, l'estampille d'Ateius de Pise (n° 366), l'assiette TSI Ha. 1c (n° 369), la coupe TSI Drack 8/AV 150 (n° 371) ou encore l'amphore hispanique Pascual 1 (n° 376). Dans le registre de la céramique commune grise, on relève également la présence d'éléments anciens, attribuables notamment aux types AV 32 (n° 385) et AV 63 (nos 382-384).

Les quatre éléments illustrés pour l'horizon 3 (nos 392-395) appartiennent probablement encore à la période flavienne.

Dans l'horizon 4, outre le plat-couvercle AV 281 importé de Gaule centrale (n° 398) et quelques éléments précoces résiduels (nos 397 et 400), on peut relever la découverte d'un support de cuisson de potier (n° 401). Rappelons à cet égard que des ateliers de céramistes sont attestés dans la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. à quelques centaines de mètres de là<sup>36</sup>.

#### L'insula 6 (nos 402-414)

Le tableau suivant (fig. 15) présente la répartition, par catégorie et par horizon, des céramiques récoltées dans l'insula 6. Nous avons comptabilisé le nombre total de fragments attribués à chacune des catégories, ainsi que le nombre minimum d'individus (NMI).

Fig. 15. Insula 6. Nombre de fragments et nombre minimum d'individus (NMI).

GROUPE	Horizon 2		Horizon 3		TOTAL	
	total	NMI	total	NMI	total	NMI
TSO	3	1	1	1	4	1
TSL	7	3	1	1	8	3
TS total	10	3	2	1	12	4
TSI	24	7	5	1	29	8
RAR mat	3	1	1	1	4	1
RAR total	5	1	5	1	10	2
MIC	2	1	1	1	5	2
PFI	1	1			1	1
PEI	1	1			1	1
CRU	70	5	26	2	109	9
CRU,RAR	4	1			5	1
AMP	48	1	17	1	83	3
MOR	3	1	1	1	4	2
PCL	38	5	17	4	61	9
PGR	62	4	16	1	89	7
TOTAL	270	32	90	15	409	49

Pour les données chiffrées, voir aussi les tableaux fig. 5, 6, 8, 10 et 11 (horizon 2).

<sup>36</sup> Voir en dernier lieu CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 1999.

*Commentaires*

Seul le faciès de l'horizon 2 (env. 40/50-80 ap. J.-C.), très proche de celui de l'*insula* 12, mérite d'être évoqué. Dans cet ensemble, les cruches à embouchure en entonnoir AV 333/335 (n<sup>os</sup> 405-406) et le gobelet AV 10 (n<sup>o</sup> 409) ne semblent pas antérieurs au début de l'époque flavienne.

*L'insula 12 a (n<sup>os</sup> 415-431)**Commentaires*

Parmi les témoins de l'occupation pré-flavienne de ce quartier (horizons 1 et 2; n<sup>os</sup> 415-419), très ténus, nous nous contenterons de signaler la présence d'une jarre AV 1, de tradition laténienne (n<sup>o</sup> 417). Aux phases postérieures (fin du I<sup>er</sup>-III<sup>e</sup> s.; n<sup>os</sup> 420-431), se rattachent quelques éléments résiduels anciens (n<sup>os</sup> 429-430). La marmite n<sup>o</sup> 431 est le seul récipient en pierre ollaire découvert lors des fouilles de 1985/1986.

*La voirie nord-est (voie R 2) (n<sup>os</sup> 432-446)**Commentaires*

Le mobilier associé aux premiers aménagements de voirie dans ce secteur (n<sup>os</sup> 432-446) recèle une majorité de témoins anciens, que l'on peut situer dans la première moitié du I<sup>er</sup> s. Parmi ces éléments, on peut signaler une assiette du service Ib italique (n<sup>o</sup> 432), des bols Drack 21 précoces (n<sup>os</sup> 434-436) et le plat à engobe interne AV 270 (n<sup>o</sup> 437). La céramique postérieure à la fin du I<sup>er</sup> s. fait presque totalement défaut dans cette zone.

*L'habitat nord (n<sup>os</sup> 447-459)**Commentaires*

La majorité du mobilier issu de ce quartier est postérieure à la mise en place de l'état 3 et se rattache aux horizons 4 et 4b (n<sup>os</sup> 450-459; fin du I<sup>er</sup>-III<sup>e</sup> s.). Le maigre mobilier issu des niveaux d'installation de l'état 3 (dont n<sup>os</sup> 447-449) se place sans précision entre la fin du I<sup>er</sup> et le début du II<sup>e</sup> s.

## 5. Catalogue

### Abréviations utilisées

AMP	amphore
AV	référence à la typologie de la céramique d'Avenches: CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 1994
CRU	cruche
EIN	plat à engobe interne noir
EIR	plat à engobe interne rouge
G-B	céramique dite «gallo-belge»
MIC	céramique à revêtement micacé
MOR	mortier
PCL	céramique commune à pâte claire
PEI	céramique peinte
PFI	céramique à parois fines
PGR	céramique commune à pâte grise
RAR	céramique à revêtement argileux
RAR MAT	céramique à revêtement argileux mat
TSI	imitation locale ou régionale de terre sigillée
TSL	terre sigillée lisse (importée)
TSO	terre sigillée ornée (importée)

Pour les autres abréviations typologiques, cf. bibliographie, p. 122.

### Insula 12 (horizon 1)

#### Planche 1

- TSO. Fragment de bol Drag. 29 ou de calice Drag. 11. Rinseau. La Graufesenque. Inv. 86/6205-2.
- TSO. Bol Drag. 29. Registre inférieur: rinseau: cf. HERMET 1934, pl. 10/55; élément cruciforme dans le champ: cf. HERMET 1934, pl. 15/84. La Graufesenque. Inv. 86/6152-1.
- TSL. Assiette Ha. 1/Consp. 12.5 (service Ic). Prod. «italique». Inv. 86/6152-2.
- TSL. Coupe Ha. 7/Consp. 14.2 (service Ic). Prod. «italique». Inv. 86/5801-2.
- TSL. *Idem*. Inv. 86/5801-1.
- TSL. Assiette Ha. 2/Consp. 18.2 (service II). Prod. «italique». Inv. 86/6209-1.
- TSL. *Idem*. Inv. 86/6180-1.
- TSL. Assiette proche du type Ha. 2 (service II). Prod. «italique». Inv. 86/6269-1.
- TSL. Coupe Ha. 8/Consp. 22 (service II). Prod. «italique». Inv. 86/6215-1.
- TSL. *Idem*. Inv. 86/5801-4.
- TSL. *Idem*. Inv. 86/5801-3.
- TSL. *Idem*. Inv. 86/5911-1.
- TSL. *Idem*. Inv. 86/6238-2.
- TSL. Assiette Drag. 16 / Hof. 3. Gaule méridionale. Inv. 86/6226-2.
- TSL. Coupe Hof. 5 (cf. Consp. 22.6). Estampille sur le fond: *SIICA*. Gaule méridionale? Inv. 86/5909-2.
- TSI. Plat Drag. 17 (Drack 2; AV 256). Technique «grise». Inv. 86/6152-4.
- TSI. *Idem*. Technique «claire». Inv. 86/6238-3.
- TSI. Assiette Drag. 17 (Drack 2; AV 256). Inv. 86/5911-2.
- TSI. *Idem*. Inv. 86/5909-4.
- TSI. *Idem*. Technique «grise». Inv. 86/5907-2.
- TSI. *Idem*. Technique «grise». Inv. 86/5909-6.

#### Planche 2

- TSI. Plat Drag. 17 ou 15/17 (Drack 2 ou 3; AV 256 ou 257). Inv. 86/6001-1.
- TSI. Plat Drag. 15/17 (Drack 3; AV 257). Technique «grise». Inv. 86/6197-2.
- TSI. Assiette Drag. 15/17 (Drack 3; AV 257). Technique «claire». Inv. 86/5913-1.
- TSI. *Idem*. Inv. 86/5812-1.

- TSI. *Idem*. Inv. 86/6198-1.
- TSI. Plat Drack 5 (AV 260). CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 1994, n° 260/1. Inv. 86/5907-3.
- TSI. Plat. Estampille fragmentaire sur le fond: *CA*[...]. Inv. 86/5908-2.
- TSI. Coupe Ha. 8 (Drack 9; AV 151). Inv. 86/5907-4.
- TSI. *Idem*. Inv. 86/5909-5.
- TSI. Coupe Ha. 8/Hof. 5 (Drack 9/10; AV 151). Inv. 86/6269-2.
- TSI. Coupe Drag. 27 (Drack 13; AV 202). Inv. 86/5807-2.
- TSI. Bol Drack 20 (AV 127). Technique «grise». Inv. 86/5787-1.
- TSI. *Idem*. Bord profilé d'une légère rainure sommitale. Technique «grise». Inv. 86/6238-7.
- TSI. Bol Drack 21 (AV 128). Lèvre haute, faiblement détachée de la paroi et profilée d'une gorge et d'une cannelure. Bandeau guilloché. Inv. 86/5907-1.
- TSI. *Idem*. Lèvre légèrement détachée de la paroi externe et profilée de deux cannelures. Bandeau guilloché. Inv. 86/6268-1.
- TSI. *Idem*. Lèvre faiblement déversée, profilée d'une gorge et d'une cannelure. Bandeau guilloché. Inv. 86/5908-1.

#### Planche 3

- TSI. *Idem*. Lèvre haute, non détachée de la paroi et profilée d'une gorge et d'une cannelure. Bandeau guilloché. Inv. 86/6223-1.
- TSI. *Idem*. Lèvre faiblement déversée, non détachée de la paroi. Technique «grise». Bandeau guilloché. Inv. 86/6152-3.
- TSI. *Idem*. Lèvre non détachée de la paroi et profilée d'une large gorge et d'une fine cannelure. Inv. 86/5909-3.
- TSI. Bol caréné Drack 21 (AV 128) ou bol hémisphérique Drack 22 (AV 174). Bord souligné d'une gorge et d'une cannelure. Inv. 86/6221-1.
- PFI. Gobelet ou coupe à paroi très fine et à mince lèvre déversée. Pâte grise, fine; vernis sablé brun orangé à brun noir, mat. Décor à la barbotine? blanche. Italie du Nord? Inv. 86/6222-1.
- PEI. Bouteille AV 19. Col lissé. Épaule ornée de bandeau blanc et brun rouge, mat. Inv. 86/6221-3.
- PEI. Bol hémisphérique AV 163. Bandeau blanc avec ligne horizontale grise. Inv. 86/6197-1.
- PEI. *Idem*. Large bandeau blanc. Inv. 86/6159-1.
- PEI. *Idem*. Bandeau blanc. Inv. 86/6270-2.
- EIR. Plat AV 270. Pâte beige orangé, sableuse, contenant d'abondantes paillettes de mica; enduit interne brun rouge, mat. Inv. 86/6227-2.
- EIR. Plat AV 273. Pâte beige orangé, fine. Inv. 86/6269-3.
- EIR. *Idem*. Pâte beige rosé, à fines inclusions sableuses. CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 1994, n° 273/1. Inv. 86/5801-8.
- EIR. *Idem*. Pâte beige orangé, fine. Inv. 86/6188-2.
- EIR. *Idem*. Pâte beige orangé, fine. Inv. 86/5913-2.
- EIR. Plat AV 274. Pâte beige orangé, fine. Inv. 86/5909-8.
- EIN. *Idem*. Pâte grise, fine. Inv. 86/6152-6.

#### Planche 4

- EIR. *Idem*. Pâte beige orangé, assez fine. Inv. 86/6259-1.
- EIR. *Idem*. Pâte beige orangé, fine. Inv. 86/6212-1.
- EIR. *Idem*. Pâte beige, fine. Pièce brûlée. Inv. 86/5911-5.
- EIN. Plat AV 274 cf. Pâte grise, fine. Inv. 86/6074-1.
- EIR. Plat à paroi incurvée et bord mince, arrondi, replié vers l'intérieur (à rapprocher du type AV 276). Pâte beige orangé, fine. Inv. 86/5911-4.
- EIR. Plat AV 277. Pâte beige orangé, assez fine. CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 1994, n° 277/1. Inv. 86/5911-6.

60. EIR. Plat à rapprocher du type AV 278. Pâte beige orangé, à fines inclusions. Inv. 86/5781-1.
61. EIR. Plat AV 278. Pâte beige orangé à gris beige, sableuse, contenant d'abondantes paillettes de mica; enduit interne rouge « pompéien », assez mat. Fines cannelures concentriques sur le fond (non dess.). Importation. CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 1994, n° 278/1. Inv. 86/6152-5.
62. CRU. Cruche AV 301. CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 1994, n° 301/3. Inv. 86/6207-1.
63. CRU. Cruche AV 304. Inv. 86/6238-6.
64. CRU. *Idem*. Inv. 86/6215-2.
65. CRU. *Idem*. Inv. 86/6081-3.
66. CRU. *Idem*. Inv. 86/6188-3.
67. CRU. *Idem*. Inv. 86/6188-4.
68. CRU. *Idem*. Inv. 86/6221-5.
69. CRU. *Idem*. Inv. 86/6221-4.
70. CRU. Cruche à deux anses AV 304. Inv. 86/5909-11.
71. CRU. Cruche à deux anses proche du type AV 304. Inv. 86/6238-4.
72. CRU. Cruche à deux anses AV 341. CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 1994, n° 341/4. Inv. 86/6238-5.

#### Planche 5

73. AMP. Amphore Dressel 20. Lèvre en amande étirée verticalement. Pâte gris beige (coeur) à beige (surface), sableuse. Inv. 86/6238-10.
74. AMP. *Idem*. Lèvre étirée verticalement. Pâte beige, sableuse. Inv. 86/6221-6.
75. AMP. Amphore Camulodunum 184. Pâte beige, à fines inclusions sableuses. Inv. 86/6001-2.
76. AMP. Amphore Gauloise 3. Pâte beige, à inclusions sableuses, contenant de très abondantes paillettes de mica doré. Marseille. Inv. 86/6224-1.
77. AMP. Amphore Augst 33 (« Lenzburg/Fréjus »). Pâte beige rosé à beige verdâtre (surface), à inclusions sableuses. Fréjus. Inv. 86/6215-4.
78. MOR. Mortier à rebord vertical AV 367. CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 1994, n° 367/1. Inv. 86/6223-2.
79. MOR. Mortier ou terrine carénée AV 141. Pâte beige rosé, grossière. Carène ornée de minces incisions obliques. CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 1994, n° 141/1. Inv. 86/5908-3 + 86/6215-3.
80. PCL/G-B. Gobelet ovoïde à court bord arrondi, légèrement déversé. Pâte à fines inclusions sableuses. Décor de guillochis. Inv. 86/6238-8.
81. PCL/G-B. Fragment de gobelet. Pâte fine. Décor de chevrons estampés. Inv. 86/6238-9.
82. PCL. Petit pot à provisions AV 21. Pâte à fines inclusions sableuses. Inv. 86/6226-3.
83. PCL. Coupe? à paroi légèrement tronconique et bord arrondi. Pâte fine; surfaces lisses. Inv. 86/5907-5.
84. PCL. Terrine ou écuelle hémisphérique à lèvre tombante. Pâte à fines inclusions sableuses; surfaces lissées. Inv. 86/6015-1.
85. PGR. Tonnelet AV 8/15. Pâte sableuse; surfaces assez rugueuses. Inv. 86/6213-1.
86. PGR. Pot à épaule marquée AV 73. Pâte grossière; col lissé. Inv. 86/5909-14.
87. PGR. *Idem*. Pâte grossière; surfaces rugueuses. Inv. 86/6238-16.

#### Planche 6

88. PGR. Gobelet à rapprocher du type AV 73. Pâte à fines inclusions sableuses; surfaces assez lisses. Inv. 86/5909-15.
89. PGR. Pot à épaule marquée AV 74. Pâte fine; col lissé. Panse ornée de traces verticales au brunissoir. Inv. 86/6226-4.
90. PGR. Pot ovoïde AV 34. Pâte grossière. Décor de stries horizontales externes. Inv. 86/6235-1.
91. PGR. Pot ovoïde AV 35. Pâte fine. Décor à l'éponge sur la panse. CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 1994, n° 35/2. Inv. 86/5907-6.

92. PGR. *Idem*. Pâte sableuse. Panse sablée à l'éponge. Traces de suie. Inv. 86/6205-3.
93. PGR. *Idem*. Pâte grossière; surfaces assez rugueuses. Inv. 86/6238-11.
94. PGR. Pot ovoïde AV 87. Pâte grossière; surfaces assez rugueuses. CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 1994, n° 87/1. Inv. 86/5909-17.
95. PGR. Pot à cuire à rapprocher du type AV 5. Pâte grossière. Stries horizontales externes. Traces de suie. Inv. 86/6268-2.
96. PGR. Pot à bord presque rectangulaire, légèrement déversé, profilé d'une rainure interne (à rapprocher du type AV 5). Pâte grossière; surfaces rugueuses. Inv. 86/6209-2.
97. PGR. Petit pot ovoïde à col cintré cannelé AV 45. Pâte à inclusions sableuses; surfaces assez lisses. Inv. 86/6004-2.
98. PGR. Pot ovoïde AV 63. Pâte grossière; surfaces assez rugueuses. Traces de suie. Inv. 86/6238-13.
99. PGR. *Idem*. Pâte grossière; extérieur assez lisse. Inv. 86/5909-19.
100. PGR. *Idem*. Pâte grossière; surfaces rugueuses. Inv. 86/5909-16.
101. PGR. *Idem*. Pâte grossière; surfaces rugueuses. Inv. 86/6224-2.
102. PGR. *Idem*. Pâte friable, grossière; surfaces rugueuses. Traces de suie. Inv. 86/5909-18.
103. PGR. *Idem*. Pâte grossière; extérieur assez lisse. Inv. 86/5909-20.
104. PGR. *Idem*. Pâte grossière; surfaces assez rugueuses. Traces de suie. Inv. 86/6188-5.
105. PGR. *Idem*. Pâte grossière; surfaces rugueuses. Inv. 86/6238-14.

#### Planche 7

106. PGR. *Idem*. Pâte grossière; extérieur assez lisse. Traces de suie. Inv. 86/6238-12.
107. PGR. *Idem*. Pâte sableuse, très grossière (inclusions jusqu'à 2-3 mm.); surfaces rugueuses. CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 1994, n° 63/2. Inv. 86/5806-1.
108. PGR. Pot à cuire AV 32. Pâte brun orangé à brun noir, grossière. Décor peigné ou brossé. CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 1994, n° 32/1. Inv. 86/6212-2.
109. PGR. *Idem*. Pâte brun rouge (cœur) à brun gris (surface), très grossière; surfaces assez lisses. Décor peigné? Inv. 86/6269-4.
110. PGR. *Idem*. Pâte grossière. Traces de suie. Inv. 86/5801-14.
111. PGR. Pot à col haut, légèrement rentrant et bord arrondi, déversé. Pâte grossière; surfaces rugueuses. Inv. 86/6002-1.
112. PGR. Ecuille ou terrine à paroi incurvée et à bord épaissi, triangulaire, très légèrement rentrant (à rapprocher du type AV 225). Pâte assez fine; extérieur lisse. Inv. 86/5821-1.
113. PGR. Terrine tronconique AV 223. Pâte brun rouge (cœur) à brun gris (surfaces), grossière; surfaces lissées. Inv. 86/6259-2.
114. PGR. *Idem*. Pâte grossière; surfaces sommairement lissées. Inv. 86/5909-21.
115. PGR. *Idem*. Pâte grossière; surfaces sommairement lissées. Inv. 86/6238-17.
116. PGR. Terrine tronconique AV 223/1. Pâte grossière; surfaces assez rugueuses. Inv. 86/5801-13.
117. PGR. Terrine tronconique AV 226/228. Pâte à grosses inclusions sableuses; surfaces assez rugueuses. Inv. 86/5801-12.
118. PGR. Couvercle. Pâte grossière. Inv. 86/6225-1.
119. PGR. *Idem*. Pâte grossière; surfaces rugueuses. Inv. 86/6268-3.

#### Insula 12 (horizon 1 perturbé)

##### Planche 8

120. TSI. Plat constituant une variante du type Drag. 17 (Drag 2; AV 255). CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 1994, n° 255/1. Inv. 86/6189-4.

121. TSI. Assiette Drag. 17 (Drack 2; AV 256). Technique « claire ». Inv. 86/6189-5.  
 122. TSI. Bol Drack 21 (AV 128). Lèvre mince, peu détachée de la paroi et profilée d'une gorge et d'une fine cannelure. Bandeau guilloché. Inv. 86/6189-3.  
 123. CRU. Cruche AV 303. Inv. 86/6189-9.  
 124. CRU. Cruche AV 304. Inv. 86/6189-8.  
 125. AMP. Amphore Dressel 20, à lèvre étirée verticalement. Pâte beige, sableuse. Inv. 86/6189-14.  
 126. AMP. Amphore Ha. 70. Pâte gris beige, sableuse. Inv. 86/6189-13.

*Insula 12 (horizon 2)*

127. TSO. Fragment de bol Drag. 29. Registre supérieur: semis de pointes de flèches. Registre inférieur: rinceau et lièvre dans un médaillon: OSWALD 1937, n<sup>os</sup> 2106-2107. La Graufesenque. Inv. 86/6168-1.  
 128. TSO. Fragment de bol Drag. 29. Registre inférieur: rinceau: cf. HERMET 1934, pl. 12/40. La Graufesenque. Inv. 86/5822-1.  
 129. TSO. Bol Drag. 37, à anses plaquées. Oves à double arceau avec bâtonnet à droite, à pendentif trifolié, au-dessus d'une ligne ondulée. La Graufesenque. Inv. 86/6086-1.  
 130. TSL. Assiette Ha. 1/Consp. 12,5 (service Ic). Prod. « italique ». Inv. 86/6245-2.  
 131. TSL. Assiette Drag. 15/17. Gaule méridionale. Inv. 86/6179-1.  
 132. TSL. Plat du service B de la Graufesenque (Hermet 28). Marli décoré de feuilles d'eau à la barbotine. Gaule méridionale. Inv. 86/5808-1.  
 133. TSL. Coupe Hof. 5. Estampille sur le fond: ACV/TT: cf. OXÉ/COMFORT 1968, p. 5. Graffito sous le fond: BVGA. Montans; Acutus; Tibère-Claude. Inv. 86/5818-1.

*Planche 9*

134. TSL. Coupe Drag. 27. Estampille sur le fond, fragmentaire et illisible (non dessinée). Gaule méridionale. Inv. 86/6204-1.  
 135. TSL. Coupe Hof. 9. Gaule méridionale. Inv. 86/6211-1.  
 136. TSL. Coupe Drag. 22/23. Paroi basse, épaisse et convexe. Gaule méridionale. Inv. 86/6182-1.  
 137. TSL. Assiette Drag. 18. Estampille sur le fond: LENTVF: HOFMANN s. d., notice 21, pl. 2/81. La Graufesenque; Lentulus; Claude-Néron. Inv. 86/6233-1.  
 138. TSL. Plat ou assiette Drag. 18 probablement. Estampille sur le fond fragmentaire: [...] VITA. La Graufesenque; Vitalis; Claude-Flaviens. Inv. 86/5809-1.  
 139. TSL. Coupe. Estampille sur le fond: SEVE. La Graufesenque; Severus; Néron-Flaviens. Inv. 86/5816-1. Horizon 2 perturbé.  
 140. TSI. Plat Drag. 18 (Drack 4; AV 258). Technique « grise ». CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 1994, n<sup>o</sup> 258/2. Inv. 86/6030-1 + 86/6049-10.  
 141. TSI. *Idem*. Technique « claire ». Inv. 86/5824-3.  
 142. TSI. Assiette Drag. 18 (Drack 4; AV 258). Technique « grise ». Inv. 86/6041-1.  
 143. TSI. Coupe Drag. 24/25 (Drack 11; AV 154). Inv. 86/6182-4.  
 144. TSI. Bol à collerette Hof. 12 (Drack 19; AV 213). Technique « grise ». Inv. 86/6285-2.  
 145. TSI. Bol Drack 20 (AV 127). Technique « grise ». Inv. 86/6175-2.  
 146. TSI. Bol Drack 21 (AV 128). Lèvre non détachée de la paroi, profilée d'une gorge et d'une cannelure. Bandeau guilloché. Inv. 86/6175-1.  
 147. TSI. *Idem*. Lèvre en amande, faiblement détachée, légèrement déversée et profilée de deux cannelures. Bandeau guilloché. Inv. 86/6182-3.

148. TSI. *Idem*. Lèvre mince, légèrement déversée, peu détachée de la paroi et profilée de deux cannelures. Bandeau guilloché. Inv. 86/5823-4.  
 149. TSI. *Idem*. Lèvre en amande, déversée, profilée de deux cannelures. Cannelures sur la paroi. Inv. 86/5818-2.  
 150. TSI. *Idem*. Lèvre en amande, légèrement déversée, profilée de deux cannelures. Bandeau guilloché. Inv. 86/6176-3.  
 151. TSI. *Idem*. Lèvre courte en amande, déversée, nettement détachée de la paroi et profilée d'une cannelure. Inv. 86/5823-5.  
 152. TSI. *Idem*. Lèvre courte et mince, faiblement déversée, peu détachée de la paroi, profilée de deux cannelures. Inv. 86/6176-4.  
 153. TSI. *Idem*. Lèvre courte, épaisse, détachée de la paroi et profilée d'une cannelure. Inv. 86/6272-1.

*Planche 10*

154. TSI. *Idem* (petit format). Lèvre mince, déversée, profilée d'une cannelure. Inv. 86/6176-2.  
 155. TSI. Bol Drack 22 (AV 174). Inv. 86/6245-4.  
 156. TSI. *Idem*. Inv. 86/6185-1.  
 157. TSI? Gobelet ovoïde ou bol hémisphérique à rapprocher du type AV 168. Pâte fine; vernis externe. Inv. 86/6168-3.  
 158. RAR MAT. Gobelet ovoïde AV 78. Pâte fine. Sablage externe au-dessous de l'épaule. Inv. 86/5823-6.  
 159. RAR MAT. *Idem*. Pâte à fines inclusions sableuses. Sablage externe au-dessous de l'épaule. Inv. 86/5824-6.  
 160. RAR MAT. *Idem*. Vernis brun rouge, mat. Inv. 86/5918-1.  
 161. PFI. Gobelet ovoïde AV 91. Pâte jaune beige, fine; vernis brun noir à brun verdâtre, mat. Sablage externe. Lyon. Inv. 86/5824-8.  
 162. PFI. *Idem*. Pâte jaune beige, fine; vernis brun vert, brillant. Sablage externe. Lyon. CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 1994, n<sup>o</sup> 91/1. Inv. 86/5824-5.  
 163. PEI. Pot à épaulement marqué AV 43. Pâte beige orangé, sableuse, contenant d'abondantes paillettes de mica. Bandeau rouge lie-de-vin sur le col. CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 1994, n<sup>o</sup> 43/2. Inv. 86/6196-1.  
 164. PEI. Petit gobelet à épaulement légèrement marqué AV 62. Bandeaux blanc et brun rouge, mat. CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 1994, n<sup>o</sup> 62/1. Inv. 86/5824-4.  
 165. EIR. Plat AV 270. Pâte beige rosé à beige orangé, fine. Inv. 86/6245-3.  
 166. EIR. Plat AV 273. Pâte beige orangé à grise (cœur), assez fine. Inv. 86/6171-4.  
 167. EIR. *Idem*. Pâte beige orangé, assez fine. Inv. 86/6244-2.  
 168. EIN. Plat AV 274. Pâte grise, fine; surfaces lissées, noires, brillantes (enduit interne?). Inv. 86/6179-5.  
 169. EIR? Plat à bord épaissi, légèrement rentrant (à rapprocher du type AV 274?). Pâte fine; intérieur soigneusement lissé (ou présence d'enduit interne?). Inv. 86/6216-1.

*Planche 11*

170. CRU. Cruche AV 303. CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 1994, n<sup>o</sup> 303/4. Inv. 86/5823-7.  
 171. CRU. *Idem*. Inv. 86/5974-2.  
 172. CRU. Cruche à deux anses AV 304. Inv. 86/6034-1.  
 173. CRU. Cruche AV 307 var. Inv. 86/5824-7.  
 174. CRU. Cruche AV 315. Inv. 86/6179-2.  
 175. AMP. Amphore Dressel 20. Bord en bourrelet légèrement étiré verticalement. Pâte beige, sableuse. Inv. 86/6176-6.  
 176. AMP. *Idem*. Lèvre assez haute, faiblement repliée vers l'intérieur. Pâte grise (cœur) à beige, sableuse. Inv. 86/6179-7.  
 177. AMP. Amphore Gauloise 3. Pâte beige, fine, contenant de fines paillettes de mica. Marseille. Inv. 86/6179-6.  
 178. AMP. Amphore Gauloise 4. Pâte beige rosé (cœur) à beige (surface), fine. Inv. 86/6218-1.  
 179. AMP. *Idem*. Pâte beige rosé à beige clair (surface), à fines inclusions sableuses. Inv. 86/5822-2.  
 180. AMP. *Idem*. Pâte beige, fine. Inv. 86/6182-7.

181. AMP. Amphore Gauloise 5. Pâte beige rosé (cœur) à beige (surface), fine. Inv. 86/6247-2.  
 182. AMP. Amphore Vindonissa 586. Pâte beige à beige verdâtre (surface), assez fine. Inv. 86/5824-14.  
 183. AMP. Amphore Vindonissa 586? (même amphore que n° 182?). *Titulus pictus* partiellement effacé. Inv. 86/5824-13.  
 184. AMP. Amphore Pélichet 46. Pâte beige à beige rosé (cœur) à beige verdâtre (surface), à fines inclusions sableuses. Inv. 86/5809-3.

#### Planche 12

185. AMP. *Idem*. Pâte gris beige, sableuse, à grosses inclusions (particules blanches et noires). Inv. 86/5809-4.  
 186. AMP. Amphore Dressel 9 similis. Pâte jaune beige, grossière. Inv. 86/6247-1.  
 187. AMP. Amphore de transport? Pâte beige orangé, fine, contenant de fines paillettes de mica. Inv. 86/6179-8.  
 188. MOR. Mortier AV 381. Pâte à fines inclusions sableuses. Semis interne. CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 1994, n° 381/1. Inv. 86/5824-15.  
 189. PCL/G-B. Gobelet ovoïde AV 92. Pâte fine; extérieur lissé. Décor guilloché. Inv. 86/5805-3.  
 190. PGR. *Dolium* AV 3. Pâte fine; surfaces lisses. Décor d'incisions sur le bord. Inv. 86/6176-10.  
 191. PGR. *Dolium* AV 4. Pâte assez fine; surfaces lisses. Inv. 86/5823-12.  
 192. PGR. Tonnelet AV 8/16. Pâte assez fine; extérieur lisse. Inv. 86/6229-2.  
 193. PGR. Tonnelet AV 5. Pâte sableuse; extérieur assez lisse. CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 1994, n° 5/1. Inv. 86/6000-1.  
 194. PGR. Gobelet AV 10. Pâte sableuse; extérieur noir, lisse, assez brillant (*terra nigra*). Bandeau externe orné de rectangles en creux imprimés à la roulette. Inv. 86/5823-9.  
 195. PGR. Pot/tonnelet AV 12. Pâte à inclusions sableuses. Inv. 86/5808-4.  
 196. PGR. Pot à épaule marquée AV 73. Pâte grossière; surfaces rugueuses. Inv. 86/6182-6.  
 197. PGR. *Idem*. Pâte grossière; col lissé. Inv. 86/6033-1.  
 198. PGR. *Idem*. Pâte à inclusions sableuses; col lissé. Décor de cannelures verticales sur la panse. Inv. 86/6162-1.  
 199. PGR. Pot à épaule marquée AV 74. Pâte à fines inclusions blanchâtres; extérieur lissé. Paroi ornée de rectangles en creux imprimés à la roulette. Inv. 86/5809-2.  
 200. PGR. Pot ovoïde AV 34. Pâte à fines inclusions blanchâtres. Paroi ornée de stries horizontales externes. Inv. 86/6176-9.

#### Planche 13

201. PGR. *Idem*. Pâte assez fine. Décor de stries horizontales externes. Inv. 86/6165-2.  
 202. PGR. Pot ovoïde à rapprocher du type AV 36. Pâte assez fine; surfaces assez lisses. Inv. 86/6233-2.  
 203. PGR. Pot à col cintré et cannelé AV 45. Pâte fine. Inv. 86/6175-3.  
 204. PGR. Pot ovoïde AV 63. Pâte sableuse; surfaces assez rugueuses. Inv. 86/6169-1.  
 205. PGR. *Idem*. Pâte friable, très grossière; surfaces rugueuses. Inv. 86/6285-1.  
 206. PGR. *Idem*. Pâte très grossière; surfaces rugueuses. Inv. 86/6179-4.  
 207. PGR. *Idem*. Pâte grossière; surfaces assez lisses. CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 1994, n° 63/5. Inv. 86/6179-3.  
 208. PGR. *Idem*. Pâte assez grossière; surfaces assez lisses. Inv. 86/6176-8.  
 209. PGR. Bol ou terrine caréné. Pâte fine; extérieur soigneusement lissé. Paroi profilée de cannelures externes. Inv. 86/6171-5.  
 210. PGR. Terrine AV 139. Pâte fine; extérieur gris brun à brun noir, mat (*terra nigra*). Inv. 86/6165-4.  
 211. PGR. Terrine tronconique AV 223. Pâte très grossière; surfaces rugueuses. Traces de suie. Inv. 86/6264-1.

212. PGR. Terrine tronconique AV 235. Pâte à inclusions sableuses; surfaces lisses. Inv. 86/6182-5.  
 213. PGR. *Idem*. Pâte sableuse. Stries horizontales externes. Inv. 86/6272-2.  
 214. PGR. *Idem*. Pâte à inclusions sableuses; surfaces lisses. Inv. 86/6244-3.  
 215. PGR. *Idem*. Pâte assez grossière; surfaces assez rugueuses. Inv. 86/6162-2.  
 216. PGR. Grande terrine à paroi bombée et bord rentrant. Pâte grossière; surfaces rugueuses. Bord décoré d'impressions digitées (alternativement internes et externes). Inv. 86/6175-5.

#### Insula 12 (horizon 3)

##### Planche 14

217. TSI. Plat Ha. 2/Consp. 18.2 (service II; Drack 2; AV 256). Inv. 86/6080-5.  
 218. TSI. Bol à collerette Hof. 12 (Drack 19; AV 213). Technique «grise»; surfaces lissées, probablement sans engobe. Inv. 86/5788-1.  
 219. TSI. Bol Drack 21 (AV 128). Lèvre épaisse, courte, déversée, sans cannelure. Inv. 86/6080-4.  
 220. TSI ou RAR. Petite écuelle à paroi rectiligne et bord arrondi. Qualité proche de la TSI. Inv. 86/6080-2.  
 221. RAR. Gobelet ovoïde AV 89. Inv. 86/5839-7.  
 222. MIC. Bol à marli AV 205. CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 1994, n° 205/3. Inv. 86/6080-3.  
 223. EIR. Plat AV 278. Pâte beige, assez fine. Pièce importée (Gaule centrale). Inv. 86/6068-3 + 86/6080-1.  
 224. AMP. Amphore Gauloise 3. Pâte beige rosé (cœur) à beige orangé, fine. Inv. 86/5839-14.  
 225. AMP. Amphore Ha. 70 (profil tardif). Pâte beige, sableuse. Inv. 86/6080-7.  
 226. AMP. Amphore à bord vertical et col cannelé. Pâte orangée, sableuse. Égypte? Inv. 86/6080-8.  
 227. PGR. Pot ovoïde AV 34. Pâte assez fine; surfaces assez lisses. Inv. 86/6080-6.  
 228. PGR. Terrine tronconique à rapprocher du type AV 237. Pâte assez fine; surfaces lisses. Inv. 86/5839-11.

#### Insula 12 (horizons 4 et 4b)

##### Planche 15

229. TSO. Calice Drag. 11. Gaule méridionale. Inv. 86/5834-2. Horizon 4.  
 230. TSO. Bol Drag. 29 b. Registre inférieur: double rang de godronides et de strigiles: cf. KNORR 1919, pl. 87/A-B (Vespasien). Registre supérieur: décor en panneaux délimités par des lignes ondulées, avec rosettes aux intersections: rosaces, guirlandes, imbrications verticales. La Graufesenque. Inv. 86/6191-1. Horizon 4.  
 231. TSO. Bol Drag. 37. Guirlande de base à trois éléments surmontée d'une ligne ondulée. Cf. KARNITSCH 1959, Taf. 14/1 et 6. Chevrons et touffes d'herbe. La Graufesenque; groupe de Mercator; Domitien. Inv. 86/6084-1. Horizon 4.  
 232. TSO. *Idem*. Frise inférieure: feuilles de vigne. Registre supérieur: légende épigraphique illisible. Banassac; Germanus Ser; Nerva-Trajan. Inv. 86/6280-25. Horizon 4b.  
 233. TSO. *Idem*. Oves à double arceau avec bâtonnet à droite. Décor végétal (rinceau?), surmonté d'une rosette à neuf pétales. Lezoux; style de Paternus; Antonin-Commode. Inv. 86/6177-1. Horizon 4b.  
 234. TSO. *Idem*. Oves à double arceau cordé sans bâtonnet: cf. KARNITSCH 1959, pl. 87/5-6; MARTIN-KILCHER 1976.1, pl. 11/4. Ittenweiler ou Mittelbronn; Cibisus; Hadrien-Marc-Aurèle. Inv. 86/6280-11. Horizon 4b.  
 235. TSO. *Idem*. Oves à double arceau sans bâtonnet, soulignées par deux minces traitillés: cf. KARNITSCH 1959, Taf. 93-96: style de Ianuarius II. Figure masculine non identifiée. Rheinzabern; style de Ianuarius II; Antonin-Marc-Aurèle. Inv. 86/5998-7. Horizon 4b.

- 236 TSL. Coupe Ha. 8/Consp. 22 (service II)? Estampille sur le fond: *XANTI*: OXE/COMFORT 1968, *Corpus*, p. 83 (3b.193). Xant(h)us; Auguste-Tibère. Prod. «italique». Inv. 86/5998-6. Horizon 4b.
237. TSL. Plat ou assiette. Estampille sur le fond: *THYRSI*. L. Thyrsus; Auguste-Tibère. Prod. «italique». Inv. 86/6167-2. Horizon 4b.
238. TSL. Coupe Drag. 27. Estampille sur le fond: *PRIM*. La Graufesenque?; Primus; Tibère-Vespasien. Inv. 86/6177-4. Horizon 4b.
239. TSL. Assiette Ludowici Tb. Gaule orientale. Inv. 86/6280-10. Horizon 4b.
240. TSL. Coupe Drag. 40. Gaule orientale. Inv. 86/5833-8. Horizon 4b.
241. TSI. Bol à collerette Hof. 12 (Drack 19; AV 213). Inv. 86/5841-4. Horizon 4b.

## Planche 16

242. TSI/RAR. Bol hémisphérique à collerette incurvée proche du type Curle 11 de la sigillée (AV 216). Inv. 86/6084-5. Horizon 4.
243. TSI. Bol Drack 21 (AV 128). Lèvre en amande très fortement déversée, profilée d'un ressaut externe. Inv. 86/6038-1. Horizon 4b.
244. TSI. *Idem*. Lèvre en amande, fortement déversée, sans cannelure. Inv. 86/6011-1. Horizon 4.
245. TSI. *Idem* (petit format). Lèvre mince, légèrement repliée vers l'extérieur. Inv. 86/6178-5. Horizon 4b.
246. TSI. Bol hémisphérique constituant une variante du type Drack 22 (AV 172). Bord à double moulure arrondie. Inv. 86/6177-5. Horizon 4b.
247. TSI. Bol hémisphérique constituant une variante du type Drack 22 (AV 169). Vernis externe. Cannelures externes horizontales. Inv. 86/6231-1. Horizon 4b.
248. TSI? Pot à épaule marquée AV 73. Vernis externe orangé. Qualité analogue à celle de la TSI. Inv. 86/6177-8. Horizon 4b.
249. RAR MAT. Pot ovoïde AV 78. Vernis orangé, mat. Inv. 86/6084-6. Horizon 4.
250. RAR MAT. *Idem*. Vernis brun rouge, mat. Sablage externe au-dessous de l'épaule. Inv. 86/5939-1. Horizon 4b.
251. RAR MAT. *Idem*. Vernis brun rouge à brun orangé, mat. Sablage externe au-dessous de l'épaule. Inv. 86/6084-7. Horizon 4.
252. RAR. Gobelet ovoïde AV 89. Décor guilloché. Inv. 86/6093-4. Horizon 4.
253. RAR. Gobelet ovoïde AV 48. Bandeau guilloché et décor incisé avec ponctuations de barbotine. Inv. 86/6093-5. Horizon 4.
254. RAR. Gobelet à haut col AV 54. Pâte beige orangé; vernis brun noir, légèrement brillant, d'excellente qualité. Inv. 86/6039-2. Horizon 4.
255. RAR. Coupe carénée AV 159. Décor de cannelures et de rinceaux à la barbotine. Inv. 86/6195-1. Horizon 4b.
256. RAR. Gobelet ou coupe à paroi légèrement concave et bord faiblement épaissi, arrondi (AV 104 ou AV 148?). Bandeau guilloché. Inv. 86/6280-16. Horizon 4b.
257. RAR. Bol hémisphérique à rapprocher des types AV 176 ou AV 178. Inv. 86/6008-1. Horizon 4b.
258. RAR. Bol Drag. 37/AV 197. Décor oculé. Pièce importée? CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 1994, n° 197/3. Inv. 86/6005-1 + 86/6046-2. Horizon 4b.
259. RAR. *Idem*. Décor oculé. Inv. 86/6005-2. Horizon 4b.

## Planche 17

260. RAR. *Idem*. Décor guilloché. Inv. 86/6047-5. Horizon 4.
261. RAR. Bol à collerette Drag. 38. Inv. 86/6047-6. Horizon 4.
262. RAR. Bol à marli AV 212. Inv. 86/6055-4. Horizon 4b.

263. MIC. Ecuelle ou bol à paroi basse et marli horizontal AV 290. CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 1994, n° 290/2. Inv. 86/6178-15. Horizon 4b.
264. CRU. Cruche AV 310. Inv. 86/5834-5. Horizon 4.
265. CRU, MIC. Cruche à rapprocher des types AV 353/355. Inv. 86/6046-4. Horizon 4b.
266. CRU. Panse de cruche. Graffito fragmentaire: [...] *REC* [...] *VIN* [...]. Inv. 86/5757-3. Horizon 4.
267. AMP. Amphore Dressel 20. Profil écrasé, rentrant. Pâte gris beige (cœur) à beige (surface), à inclusions sableuses. Inv. 86/5837-12. Horizon 4.
268. AMP. Anse d'amphore Dressel 20. Pâte beige, sableuse. Estampille rétrograde: *QIMF*. CALLENDER 1965, n° 1464 (c. 130-180). Inv. 86/6280-21. Horizon 4b.
269. AMP. Amphore Gauloise 3/5. Pâte beige rosé (cœur) à beige, fine. Inv. 86/6191-3. Horizon 4.
270. AMP. Amphore Gauloise 4. Embouchure évasée et bord en bourrelet arrondi, retombant. Pâte beige ocre, sableuse. Inv. 86/6173-5. Horizon 4b.
271. AMP. Anse d'amphore Gauloise. Pâte beige à beige rosé (cœur), assez fine. Estampille sur l'anse: *T.V.P.* CALLENDER 1965, n° 1746 (II<sup>e</sup> s.). Inv. 86/6280-22. Horizon 4b.
272. AMP. Amphore à col cylindrique et à bord triangulaire, déversé horizontalement et souligné par un ressaut externe. Pâte beige rosé, à inclusions assez fines et mica; engobe externe crème. Méditerranée orientale probablement. Inv. 86/6280-15. Horizon 4b.
273. MOR. Mortier à rebord vertical AV 370. Pâte grossière. CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 1994, n° 370/1. Inv. 86/5834-8. Horizon 4.
274. MOR, RAR. Mortier AV 376. Vernis brun orangé appliqué au pinceau au-dessus du semis interne et sur la surface supérieure de la collerette. Inv. 86/5769-1. Horizon 4b.

## Planche 18

275. MOR, RAR. *Idem*. Sur la collerette et la partie concave, vernis brun orangé à brun noir appliqué au pinceau. Inv. 86/5998-12. Horizon 4b.
276. MOR, RAR. Mortier Drag. 45 (AV 380). Vernis brun orangé, brillant. Inv. 86/6230-2. Horizon 4b.
277. MOR, RAR. *Idem*. Vernis orangé, assez mat. Inv. 86/6011-3. Horizon 4.
278. MOR. Mortier AV 375. Pâte à inclusions sableuses. Semis interne déposé avec un engobe gris beige. Profil non dessiné. Estampille à motifs floraux sur la collerette. Inv. 86/5815-1. Horizon 4b.
279. PCL/G-B. Gobelet (*Gurtbecher*) à rapprocher du type AV 102. Pâte grise à orangée, fine. Extérieur lissé. Inv. 86/5813-2. Horizon 4b.
280. PCL. Pot ovoïde AV 41. Pâte grossière; panse extérieure lissée. Au sommet de la panse, décor de losanges en creux (à la lame vibrante?). CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 1994, n° 41/1. Inv. 86/6280-19. Horizon 4b.
281. PGR. Tonnelet AV 8/16. Pâte fine; surfaces lisses. Inv. 86/6177-10. Horizon 4b.
282. PGR. Pot/tonnelet ovoïde à rapprocher du type AV 12. Pâte grossière; surfaces rugueuses. Inv. 86/6167-3. Horizon 4b.
283. PGR. Gobelet AV 10. Pâte assez fine; vernis externe brun noir (*terra nigra*) au-dessus d'un décor de rectangles hachurés à la roulette. CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 1994, n° 10/3. Inv. 86/6178-22. Horizon 4b.
284. PGR. Tonnelet ovoïde AV 26. Pâte à grosses inclusions. Décor de rectangles en creux à la roulette. Inv. 86/6011-8. Horizon 4.
285. PGR. *Idem*. Pâte sableuse. Décor de rectangles en creux à la roulette. Inv. 86/6093-9. Horizon 4.
286. PGR. Tonnelet ovoïde AV 26/28. Pâte à inclusions sableuses; extérieur assez lisse. Décor de rectangles hachurés à la roulette. Inv. 86/6044-3. Horizon 4.
287. PGR. Tonnelet ovoïde AV 28. Pâte sableuse. Décor de grillage estampé sous le bord. Inv. 86/6178-23. Horizon 4b.

288. PGR. *Idem*. Pâte grise, sableuse; ext. assez lisse. Décor hachuré, estampé sous le bord. Inv. 86/6093-8. Horizon 4.
289. PGR. Pot ovoïde AV 34. Pâte assez grossière; surfaces rugueuses. Inv. 86/6167-4. Horizon 4b.
290. PGR. Petit pot ovoïde AV 35. Pâte assez grossière. Panse sablée à l'éponge. Inv. 86/6178-25. Horizon 4b.
291. PGR. Pot à col cintré et cannelé AV 45. Pâte assez fine; contenant quelques grosses inclusions; extérieur lissé. Inv. 86/6084-9. Horizon 4.
292. PGR. Pot ovoïde AV 56. Pâte fine; surface externe noire, brillante (vernisi?; *terra nigra*). Inv. 86/6011-5. Horizon 4.

#### Insula 18 (horizon 1)

##### Planche 19

293. TSL. Assiette Drag. 15/17 (Drack 3; AV 257). Inv. 86/6066-4. Horizon 1 perturbé.
294. PFI. Coupe hémisphérique à bord arrondi, vertical. Pâte beige, fine; vernis sablé, brun orangé, mat. Inv. 86/6066-6. Horizon 1 perturbé.
295. EIR. Plat AV 273. Pâte beige orangé, fine. Inv. 86/6090-1.
296. EIR. *Idem*. Pâte claire, fine. Inv. 86/6090-2.
297. EIR. *Idem*. Pâte beige orangé, assez fine. Inv. 86/6017-1.
298. AMP. Amphore Dressel 28. Pâte beige, sableuse. Inv. 86/6066-11. Horizon 1 perturbé.
299. MOR. Mortier à rebord vertical AV 369. Inv. 86/6090-3 + 86/6094-2.
300. PGR. *Dolium* AV 3. Pâte sableuse; extérieur assez lisse. Inv. 86/6066-12. Horizon 1 perturbé.

##### Planche 20

301. PGR. Pot à épaule marquée AV 73. Pâte à grosses inclusions; col lissé. Inv. 86/6090-5.
302. PGR. Pot ovoïde AV 34. Pâte sableuse. Stries horizontales externes sur la panse. Inv. 86/6095-1.
303. PGR. *Idem*. Pâte assez grossière; surfaces rugueuses. Inv. 86/6010-2.
304. PGR. *Idem*. Pâte sableuse. Stries horizontales externes. Inv. 86/6066-7. Horizon 1 perturbé.
305. PGR. *Idem*. Pâte à inclusions sableuses. Stries horizontales externes. Inv. 86/6066-8. Horizon 1 perturbé.
306. PGR. Pot ovoïde AV 63. Pâte grossière; extérieur assez lisse. Inv. 86/6066-9. Horizon 1 perturbé.
307. PGR. Couvercle. Pâte grossière; extérieur assez lisse. Inv. 86/6094-1.
308. PGR. Fragment de panse de céramique commune grossière, découpé en forme de disque irrégulier et percé d'un trou central circulaire (fusairole). CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 1994, n° 424/1. Inv. 86/5931-1.

#### Insula 18 (horizon 2)

309. TSO. Bol Drag. 29. La Graufesenque. Inv. 86/5867-1.
310. TSL. Assiette Ha. 2/Consp. 18.2 (service II). Prod. «italique». Inv. 86/6079-3 + 86/6092-1.
311. TSL. Assiette proche du type Drag. 17b. Gaule méridionale. Inv. 86/6079-2.
312. TSL. Assiette Drag. 15/17. Gaule méridionale. Inv. 86/5866-2.
313. TSL. Coupe Hof. 8. Gaule méridionale. Inv. 86/5895-2.
314. TSL. Coupe Drag. 24/25. Gaule méridionale. Inv. 86/5872-7.
315. TSL. Coupe Drag. 22/23. Paroi basse, épaisse et convexe. Gaule méridionale. Inv. 86/5933-2.
316. TSL. Bol à collerette Hof. 12. Gaule méridionale. Inv. 86/5872-8.
317. TSL. Plat ou assiette Drag. 18. Estampille sur le fond : [...]ASSI: cf. HOFMANN s. d., notice 21, pl. 5/16.25. La Graufesenque; Bassus; Claude-Néron/Vespasien. Inv. 86/5866-10.

318. TSL. Assiette (probablement Drag. 18). Estampille fragmentaire sur le fond: RE [...]. Gaule méridionale; Regenus ou Reginus probablement. Inv. 86/5873-2.
319. TSL. Plat ou assiette. Estampille sur le fond: DAMONVS.F: HOFMANN s. d., notice 21, pl. 6/49.14. La Graufesenque; Damonius; Tibère-Néron. Inv. 86/5872-10.
320. TSL. *Idem*. Estampille fragmentaire sur le fond: OFSILVA [...]. La Graufesenque; Silvanus; Claude-Vespasien. Inv. 86/6091-2.
321. TSL. Coupe. Estampille sur le fond: OFBIO. La Graufesenque; Bio; Claude-Néron. Inv. 86/5866-11.

##### Planche 21

322. TSL. Plat Drag. 17 (Drack 2; AV 256). Inv. 86/5873-3.
323. TSL. *Idem*. Technique «grise». Inv. 86/6101-1.
324. TSL. Assiette Drag. 17 (Drack 2; AV 256). Technique «grise». Inv. 86/6079-4.
325. TSL. Assiette Drag. 18 (Drack 4; AV 259). Inv. 86/6091-1.
326. TSL. Coupe Drag. 24/25 (Drack 11; AV 154). Inv. 86/5866-13.
327. TSL. Bol Drack 21 (AV 128). Lèvre légèrement épaissie, arrondie, dans le prolongement de la paroi, profilée d'une large gorge peu profonde et d'une cannelure. Inv. 86/5861-1.
328. TSL. *Idem*. Lèvre en amande, légèrement déversée, profilée d'une large gorge peu profonde. Paroi ornée de cannelures et d'un bandeau guilloché au-dessus de la carène. Inv. 86/5861-2.
329. TSL. Bol (hémisphérique?) à rapprocher des types AV 171/172. Vernis externe. Inv. 86/5872-12.
330. TSL. Probablement assiette. Estampille sur le fond: OPPO [...]: cf. DRACK 1945, pl. 17/46 (attribuée à Poppo; Tibère-Claude); voir aussi LUGINBÜHL 2001, p. 204 (Oppo?). Inv. 86/6079-7.
331. PFI. Gobelet ovoïde AV 91. Pâte beige, fine; vernis brun vert, légèrement brillant. Lyon. Inv. 86/5866-16.
332. EIR. Plat AV 278. Pâte beige, à fines inclusions, contenant d'abondantes paillettes de mica; enduit interne rouge «pompeien», mat. Pièce importée (Gaule centrale). Inv. 86/5866-15.
333. EIN ou PGR. Ecuelle ou plat AV 286 ou AV 274. Pâte fine; intérieur soigneusement lissé, brillant (probable enduit interne). CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 1994, n° 286/1. Inv. 86/5872-18.
334. EIR. Plat à paroi incurvée et à bord biseauté, profilé d'une rainure. Pâte beige orangé à gris beige, à inclusions sableuses, contenant de très abondantes paillettes de mica (en particulier en surface); absence d'engobe. Importation (côte tyrrhénienne). Inv. 86/5866-18.
335. CRU. Cruche AV 310. Inv. 86/5866-19.
336. CRU, PGR. Cruche à deux anses à rapprocher du type AV 335. Pâte grise, assez fine. Inv. 86/5933-3.
337. CRU? Panse de récipient (cruche?) portant un graffiti incomplet. Pâte assez fine. Inv. 86/6079-9.
338. AMP. Amphore Dressel 2-4. Pâte rosée à beige orangé, fine; engobe externe beige clair. Inv. 86/5866-27.
339. AMP. Amphore Gauloise 3. Pâte beige, fine. Inv. 86/5866-28.

##### Planche 22

340. AMP. Amphore Ha. 70. Pâte beige rosé à beige clair, à fines inclusions sableuses. Inv. 86/5872-17.
341. AMP. Amphore Dressel 7-11. Pâte beige rosé à beige clair, légèrement verdâtre en surface, à fines inclusions sableuses. Inv. 86/6098-1.
342. MOR. Mortier AV 375. Pâte beige rosé clair, très grossière, contenant d'abondants fragments de quartz; surfaces rugueuses à l'intérieur comme à l'extérieur. Pas de semis interne. Inv. 86/6092-3.

343. PCL/G-B. Gobelet ovoïde AV 92. Pâte fine. Décor guilloché. Inv. 86/5866-17 + 5873-5.
344. PCL. Pot à provisions AV 21. Pâte à fines inclusions sableuses. Inv. 86/5866-20.
345. PCL. *Idem*. Pâte fine. Inv. 86/6079-10.
346. PGR. Tonnelet AV 8/16. Pâte assez fine; extérieur lissé. Inv. 86/5867-2.
347. PGR. Pot ovoïde à col rentrant, profilé d'une cannelure externe et bord rectiligne, arrondi, fortement déversé. Pâte à fines inclusions sableuses; surfaces assez lisses. Inv. 86/6099-3.
348. PGR. Pot ovoïde à rapprocher des types AV 17 et AV 56. Pâte assez fine; surfaces assez lisses. Inv. 86/5872-19.
349. PGR. Pot à épaule marquée AV 73. Pâte fine; surfaces lisses. Inv. 86/5866-21.
350. PGR. Pot à épaule marquée AV 74. Pâte fine; extérieur du col lissé horizontalement. Inv. 86/5866-23.
351. PGR. *Idem*. Pâte assez grossière; surface externe lustrée (*terra nigra*). Paroi décorée de traits verticaux tracés au brunissoir. Inv. 86/5866-26.
352. PGR. Pot ovoïde AV 34. Pâte sableuse. Stries horizontales externes. Inv. 86/6092-4.
353. PGR. *Idem*. Pâte à inclusions sableuses; surfaces lisses. Inv. 86/6079-12.
354. PGR. *Idem*. Pâte sableuse; surfaces assez lisses. CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 1994, n° 34/2. Inv. 86/6079-14.
355. PGR. *Idem*. Pâte assez fine; surfaces lissées. Inv. 86/6079-13 b.
356. PGR. *Idem*. Pâte sableuse. Paroi ornée de fines stries horizontales externes. Inv. 86/6079-13 a.
357. PGR. Terrine ou écuelle à bord en amande, redressé verticalement (à rapprocher du type AV 227). Pâte assez fine; surfaces lissées. Inv. 357/6098-3.

Planche 23

358. PGR. Terrine AV 139. Pâte assez fine; vernis externe brun noir, faiblement brillant (*terra nigra*). CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 1994, n° 139/2. Inv. 86/6099-2.
359. PGR. Terrine tronconique à bord triangulaire. Pâte grossière. Inv. 86/6091-5.

Insula 18 (horizon 4b)

360. TSI. Bol Drack 21 (AV 128). Lèvre arrondie, très fortement déversée, sans cannelure. CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 1994, n° 128/8. Inv. 86/6301-3.
361. MOR, TSL. Mortier Drag. 45. Gaule orientale probablement. CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 1994, n° 380/2. Inv. 86/6302-1.

Voirie insulae 12/18 (voie R 1; horizon 1)

Planche 24

362. TSO. Bol Drag. 29. Rinceau à rosettes et trifols. La Graufesenque. Inv. 86/6049-1 + 24. Horizon 1 perturbé.
363. TSL. Assiette Ha. 1/Consp. 12.5 (service Ic). Prod. «italique». Inv. 86/6049-3. Horizon 1 perturbé.
364. TSL. Assiette Ha. 2/Consp. 18.2 (service II). Prod. «italique». Inv. 86/6049-5. Horizon 1 perturbé.
365. TSL. Coupe Ha. 8/Consp. 22 (service II). Prod. «italique». Inv. 86/6049-4. Horizon 1 perturbé.
366. TSL. Fond de coupe. Estampille sur le fond: ATEI: VON SCHNURBEIN 1982, vol. 2, pl. 74/250 (Pise); cf. OXÉ/COMFORT 1968, p. 52. Ateius; Auguste-Tibère. Prod. «italique». Inv. 86/6049-8. Horizon 1 perturbé.
367. TSL. Assiette Ha. 3 (Consp. 19). Prod. «italique». Inv. 86/6049-6. Horizon 1 perturbé.
368. TSL. Plat ou assiette à lèvre étirée horizontalement. Prod. «italique». Inv. 86/6164-1.

369. TSI. Assiette Ha. 1 (Drack 1c; AV 253). CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 1994, n° 253/2. Inv. 86/6049-12. Horizon 1 perturbé.
370. TSI. Coupe Ha. 8 (Drack 9/10; AV 151). Inv. 86/6164-4.
371. TSI. Coupe Drack 8 (AV 150; LUGINBÜHL 2001, type 24). Inv. 86/6164-5.
372. TSI. Fond de bol probablement. Vernis externe. Inv. 86/6164-3.
373. TSI. Bol Drack 21 (AV 128). Lèvre haute, non détachée de la paroi, profilée d'une large gorge et d'une ou de deux cannelures. Inv. 86/6164-2.
374. EIN. Plat AV 273 ou AV 274. Pâte grise, fine. Inv. 86/6251-1.
375. CRU. Cruche AV 304. Inv. 86/6042-1.
376. AMP. Amphore Pascual 1. Embouchure évasée et bord épaissi, arrondi. Pâte beige clair, à fines inclusions sableuses. Inv. 86/6049-48. Horizon 1 perturbé.
377. AMP. Amphore Ha. 70. Pâte beige, sableuse, à inclusions blanches. Inv. 86/6049-49. Horizon 1 perturbé.
378. PCL/G-B. Gobelet ovoïde AV 92. Pâte fine; surfaces lissées. Décor de cannelures horizontales et de guillochis. Inv. 86/6042-2.

Planche 25

379. PGR. Tonnelet AV 15. Pâte fine; extérieur lissé. CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 1994, n° 15/1. Inv. 86/6164-13.
380. PGR. Pot à épaule marquée AV 73. Pâte à fines inclusions. Inv. 86/6164-9.
381. PGR. Pot à épaule marquée AV 74. Pâte assez grossière; col lissé. Inv. 86/6260-1.
382. PGR. Pot ovoïde AV 63. Pâte à inclusions sableuses; surfaces assez rugueuses. CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 1994, n° 63/1. Inv. 86/6049-18. Horizon 1 perturbé.
383. PGR. *Idem*. Pâte sableuse; surfaces assez rugueuses. Inv. 86/6260-2.
384. PGR. *Idem*. Pâte sableuse; extérieur assez lisse. Inv. 86/6164-8.
385. PGR. Pot à cuire AV 32. Pâte grossière; surfaces rugueuses. Traces de suie. Inv. 86/6260-3.
386. PGR. Bol (caréné?) proche du type Drack 21 de la TSI. Lèvre légèrement épaissie, profilée de deux cannelures. Technique «grise»; absence d'engobe. Inv. 86/6164-10.
387. PGR. Ecuelle ou terrine à paroi incurvée et bord arrondi, replié vers l'intérieur. Pâte assez fine; surfaces lisses. Inv. 86/6049-20. Horizon 1 perturbé.
388. PGR. Terrine tronconique AV 235. Pâte à inclusions sableuses; traces internes de lissage horizontal. Traces de suie. Inv. 86/6164-11.
389. PGR. *Idem*. Pâte assez grossière; surfaces assez lisses. Inv. 86/6164-12.
390. PGR. Terrine tronconique à rapprocher du type AV 235. Pâte sableuse. Stries horizontales externes. Inv. 86/6260-4.
391. PGR. Couvercle. Pâte sableuse. Inv. 86/6164-14.

Voirie insulae 12/18 (voie R 1; horizon 3)

Planche 26

392. TSO. Bol Drag. 29 b. Imbrications ovoïdes. La Graufesenque. Inv. 86/5903-2.
393. PGR ou TSI. Tonnelet à bord légèrement épaissi, terminé par un petit rebord arrondi; panse profilée d'une cannelure externe. Pâte fine; vernis externe brunâtre, mat (*terra nigra?*). Pièce brûlée? Inv. 86/5903-4.
394. PGR. Pot ovoïde AV 34. Pâte à fines inclusions sableuses. Stries horizontales externes. Inv. 86/5903-9.
395. PGR. Pot ovoïde AV 63. Pâte à inclusions sableuses; surface externe assez lisse. Inv. 86/5903-11.

Voirie insulae 12/18 (voie R 1; horizon 4)

396. TSL. Plat ou assiette Drag. 31. Graffito sur la paroi: *SIINT* [L...]. Gaule orientale. Inv. 86/6048-1.

397. EIR. Plat AV 273. Pâte beige orangé, à inclusions sableuses, contenant de fines paillettes de mica; enduit interne rouge orangé. Inv. 86/6261-1.
398. EIR. Plat-couvercle AV 281. Pâte beige, assez fine, riche en paillettes de mica; revêtement orangé, micacé. Importation (Gaule centrale; Lezoux; Flaviens-Antonins). Inv. 86/6253-1.
399. CRU, MIC. Cruche AV 319. Traces de revêtement externe micacé. Inv. 86/5922-8.
400. PCL/G-B. Fragment de gobelet à paroi mince. Pâte fine. Décor de petits traits verticaux disposés en zig-zag et imprimés horizontalement à la roulette. Inv. 86/6261-4.
401. Support de cuisson de potier AV 426. Pâte à fines inclusions sableuses. Inv. 86/6048-5.

**Insula 6 (horizon 2)**

402. TSL. Assiette proche du type Drag. 18. Bord arrondi, sans bourrelet, souligné par une cannelure externe peu profonde. Gaule méridionale. Inv. 86/5963-1.
403. TSI. Bol Drack 21 (AV 128). Lèvre assez courte, arrondie, nettement détachée de la paroi et profilée d'une cannelure. Paroi profilée de cannelures. Inv. 86/5944-1.

**Planche 27**

404. CRU. Cruche AV 309-310. Inv. 86/5963-4.
405. CRU. Cruche à deux anses AV 335. Inv. 86/5954-1.
406. CRU. Cruche (à deux anses?) à rapprocher du type AV 335. Inv. 86/5963-3.
407. AMP. Amphore Dressel 20. Pâte beige, sableuse. Inv. 86/5954-3.
408. PGR. Gobelet ovoïde AV 100; courte lèvre déversée, profilée d'une légère rainure sommitale. Pâte fine; surfaces lisses. Inv. 86/5981-1.
409. PGR. Gobelet AV 10. Pâte assez fine; vernis externe gris noir, brillant (*terra nigra*). Décor de cannelures et de rectangles hachurés à la roulette. Inv. 86/5952-2.
410. PGR. Pot à épaule marquée AV 74. Pâte fine; surfaces lissées. Cannelures verticales au-dessous de l'épaule. Inv. 86/5963-6.
411. PGR. Pot ovoïde AV 34. Pâte grossière; surfaces rugueuses. Stries horizontales externes. Inv. 86/5978-1.

**Insula 6 (horizon 3)**

412. MOR. Mortier AV 375. Estampilles sur la collerette, de part et d'autre du déversoir: *CICERONIS*. Production locale. Inv. 86/5962-5.
413. PCL. Gobelet ovoïde à rapprocher du type AV 78. Pâte à très fines inclusions sableuses. Épaulement profilé d'une cannelure horizontale. Inv. 86/5962-2.
414. PGR. Bol à rapprocher peut-être du type AV 136. Pâte fine; surfaces noires, brillantes (engobe?; *terra nigra*). Inv. 86/5962-4.

**Insula 12 a (horizons 1 + 2)**

415. TSI. Bol (hémisphérique?) proche du type Drack 22 (cf. AV 174), à courte lèvre arrondie, déversée; paroi profilée d'une gorge externe entre deux cannelures. Inv. 86/5899-1.
416. PCL. Petit pot à provisions AV 21. Pâte fine. Inv. 86/5770-1.
417. PGR. *Dolium* ou jarre à provisions AV 1. Pâte à grosses inclusions; extérieur assez lisse. CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 1994, n° 1/1. Inv. 86/5770-2.

**Planche 28**

418. PGR. *Dolium* AV 3. Pâte assez fine; extérieur lisse. Inv. 86/5770-3.

419. PGR. Petit pot à rapprocher du type AV 63. Pâte à grosses inclusions (jusqu'à 1-2 mm.); surfaces assez rugueuses. Inv. 86/5770-4.

**Insula 12 a (horizon 4b, sauf 429-430)**

420. TSO. Coupe Knorr 78. Oves à double arceau avec bâtonnet à droite, soulignées par une ligne ondulée; scènes de chasse délimitées par des guirlandes verticales à trois éléments. La Graufesenque; groupe de *Mercator?*; Domitien. Inv. 86/5876-1.
421. TSO. Bol Drag. 37. Oves à double arceau, sans bâtonnet; décor délimité par des lignes de rectangles; rosettes à six pétales aux intersections. Gaule orientale; Antonins. Inv. 86/5876-2.
422. TSL. Bol Drag. 44. Cf. OSWALD/PRYCE 1920, pl. 61/7-8. Gaule centrale. Inv. 86/5876-5.
423. TSI. Bol Drack 21 (AV 128) (petit format). Lèvre en amande, légèrement déversée, profilée d'une cannelure peu profonde. Inv. 86/5776-3.
424. RAR. Gobelet AV 10. Décor de figures? à la barbotine au-dessous d'une cannelure et de ponctuations horizontales. Inv. 86/5776-10.
425. RAR. Gobelet ovoïde AV 48. Décor de sillons peignés entrecroisés. Inv. 86/5876-10.
426. RAR. *Idem*. Décor oculé au-dessous d'une cannelure externe peu profonde. Inv. 86/5776-5.
427. RAR. Gobelet à base étroite et probablement à haut col (AV 54). Pâte grise, fine; vernis brun noir à gris noir, brillant, d'excellente qualité. Décor de dépressions circulaires et de minces bandeaux guillochés. Inv. 86/5776-14.
428. PFI. Gobelet ovoïde à rapprocher du type AV 58. Pâte beige clair, fine; vernis rouge orangé à brun orangé, mat. Lyon probablement. Inv. 86/5876-9.
429. EIR. Plat AV 274. Pâte beige orangé, fine. Inv. 86/5752-1. Horizon 4.
430. PGR. Petit pot ovoïde AV 35. Pâte à fines inclusions; surfaces lisses. Décor d'impressions digitées au niveau de l'épaule. Inv. 86/5830-1. Horizon 3.
431. Pierre ollaire. Marmite cylindrique à paroi presque verticale et à bord rectangulaire, souligné par quatre minces cannelures externes. Inv. 86/5776-2.

**Voirie nord-est (voie R 2; horizons 1/2 indifférenciés, sauf 432)****Planche 29**

432. TSL. Assiette Ha. 1/Consp. 12.2 (service Ib). Auguste-Tibère. Prod. «italique». Inv. 86/5835-1. Horizon 4b (démol. sup.).
433. TSL. Coupe Ha. 8/Consp. 22 (service II). Estampille sur le fond fragmentaire et totalement illisible (non dessinée). Prod. «italique». Inv. 86/5771-1.
434. TSI. Bol Drack 21 (AV 128). Lèvre verticale, légèrement épaissie, faiblement détachée de la paroi et profilée d'une large gorge et d'une très fine cannelure. Inv. 86/5836-2.
435. TSI. *Idem*. Lèvre légèrement épaissie, faiblement détachée de la paroi et profilée d'une large gorge et d'une fine cannelure. Bandeau guilloché. Inv. 86/5836-3.
436. TSI. *Idem*. Lèvre haute, faiblement détachée de la paroi et profilée d'une large gorge et d'une fine cannelure. Bandeau guilloché. Inv. 86/5836-1.
437. EIN. Plat AV 270. Pâte grise, fine. Inv. 86/5836-6.
438. CRU. Cruche AV 304. Inv. 86/5836-5.
439. PGR. Pied de tripode. Pâte brique, grossière. Inv. 86/5771-8.
440. PGR. Pot à provisions AV 21. Pâte grossière, contenant des paillettes de quartz et de mica; surfaces rugueuses. Inv. 86/5836-7.
441. PGR. Gobelet ovoïde AV 100. Pâte fine; extérieur lisse. Inv. 86/5799-6.
442. PGR. Pot à épaule marquée AV 73 ou AV 74. Pâte à fines inclusions; bord et extérieur du col lissés. Inv. 86/5799-5.

443. PGR. Pot ovoïde AV 34. Pâte à inclusions sableuses. Stries horizontales externes peu marquées. CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 1994, n° 34/1. Inv. 86/5799-4.
444. PGR. Petit pot ovoïde à rapprocher du type AV 63. Pâte assez fine; extérieur lissé. Inv. 86/5799-3.
445. PGR. Terrine à bord presque rectangulaire, déversé, dont l'intérieur, profilé d'un léger ressaut, est destiné à recevoir un couvercle. Pâte à inclusions sableuses (jusqu'à 1 mm.); surfaces assez rugueuses. Inv. 86/5836-8.
446. PGR. Terrine à rapprocher des types AV 223 et 226. Pâte à grosses inclusions sableuses, contenant d'abondantes paillettes de mica; surfaces assez rugueuses. Inv. 86/5836-9.

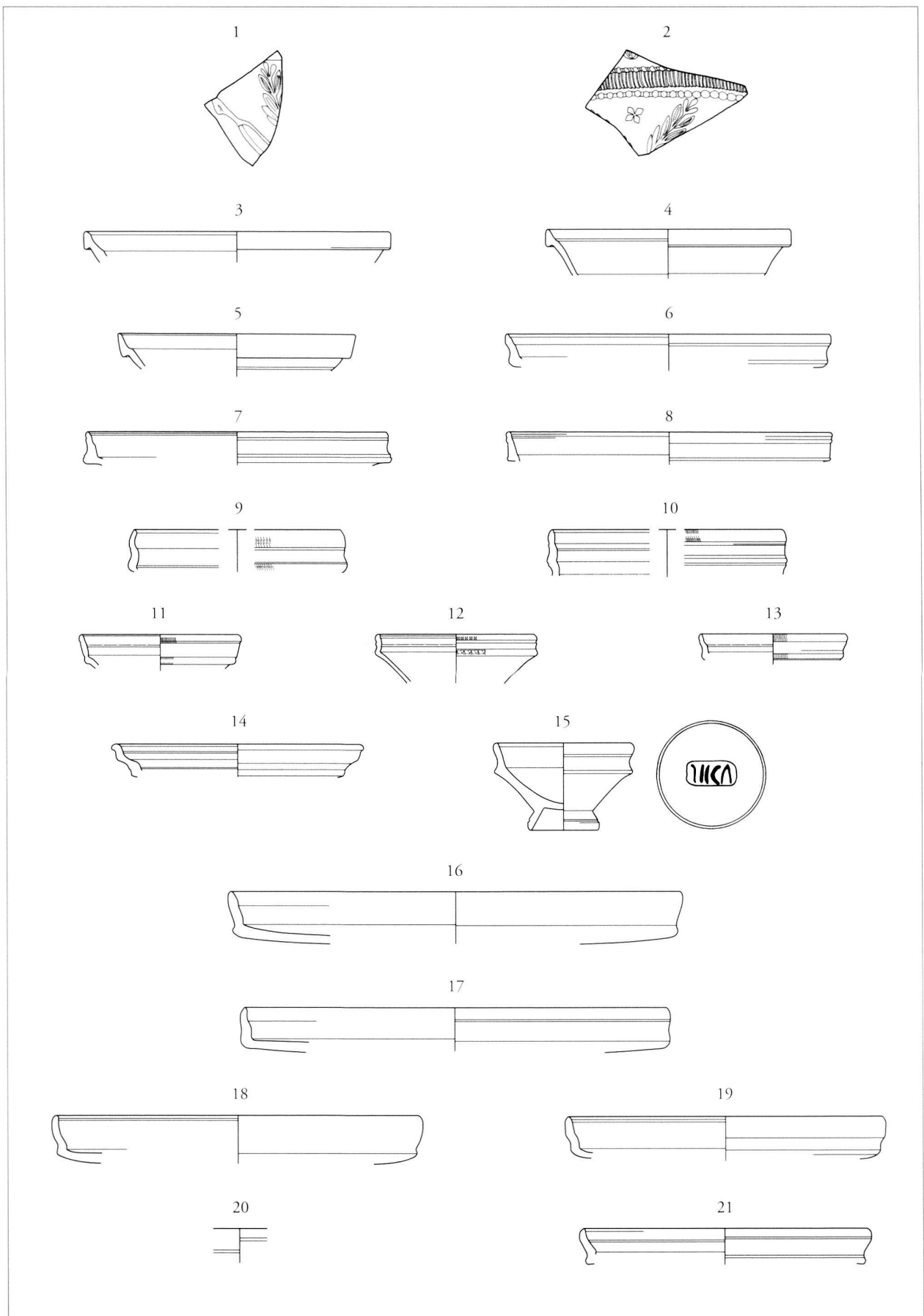
**Habitat nord (horizons 2-4b)**

447. TSI. Bol Drack 21 (AV 128). Lèvre courte, épaisse, légèrement déversée, profilée d'une fine cannelure. Paroi ornée d'une cannelure horizontale. Inv. 86/5936-6. Horizon 2.
448. CRU. Cruche AV 309-310. Inv. 86/5936-7. Horizon 2.

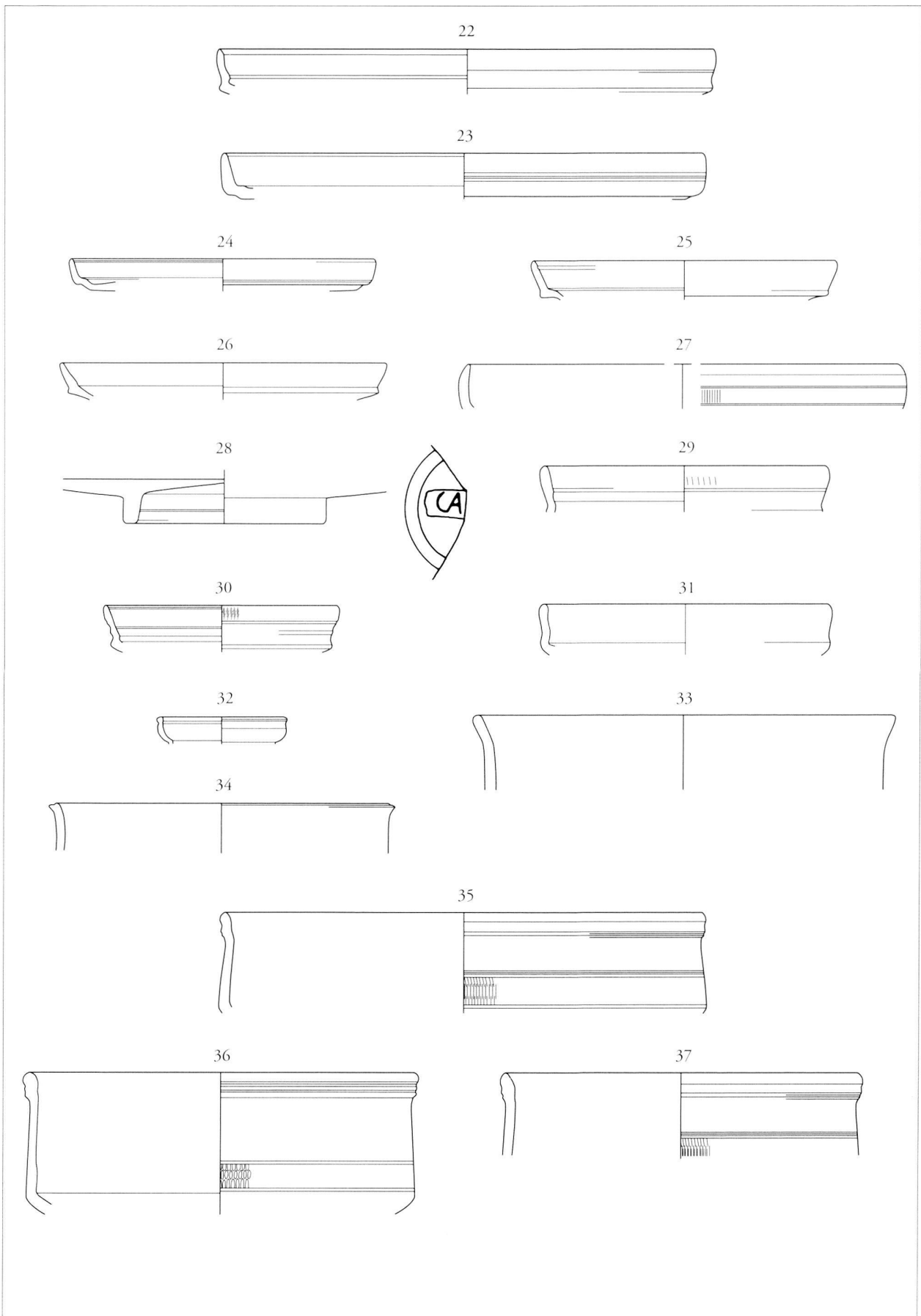
*Planche 30*

449. PCL. Ecuelle tripode AV 294. Pâte assez fine; surfaces soigneusement lissées. Traces de suie. CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 1994, n° 294/1. Inv. 86/5936-5. Horizon 2.

450. CRU,RAR. Cruche AV 319. Vernis externe brun orangé, mat. Inv. 86/5946-2. Horizon 2 perturbé.
451. PGR. Tonnelet ovoïde AV 26. Pâte sableuse; surfaces lisses. Inv. 86/5946-5. Horizon 2 perturbé.
452. TSI. *Idem*. Lèvre basse, épaisse, détachée de la paroi, sans cannelure. Inv. 86/5983-1. Horizon 4b.
453. RAR. Gobelet ovoïde AV 89. Au-dessous d'une cannelure horizontale externe, décor oculé et lignes entrecroisées de petits rectangles en creux à la roulette. Inv. 86/5983-6. Horizon 4b.
454. MIC. Bol à collerette incurvée proche du type Curle 11 (AV 216). Inv. 86/5949-8. Horizon 4b.
455. CRU. Cruche à deux anses AV 335. Inv. 86/5972-1. Horizon 4b.
456. AMP. Amphore Dressel 20. Pâte beige rosé à beige orangé, sableuse. Inv. 86/5960-3. Horizon 4.
457. MOR. Mortier AV 375. Profil non dessiné. Estampille sur la collerette, fragmentaire et difficilement lisible: [...] POS [...]; Postumus? Graffiti. Inv. 86/5983-11. Horizon 4b.
458. MOR. Mortier AV 375. Profil non dessiné. Palmette estampillée sur la collerette. Inv. 86/5983-12. Horizon 4b.
459. PGR. Pot ovoïde à col cintré AV 47. Pâte sableuse; surfaces assez lisses. Inv. 86/5976-4. Horizon 4b.

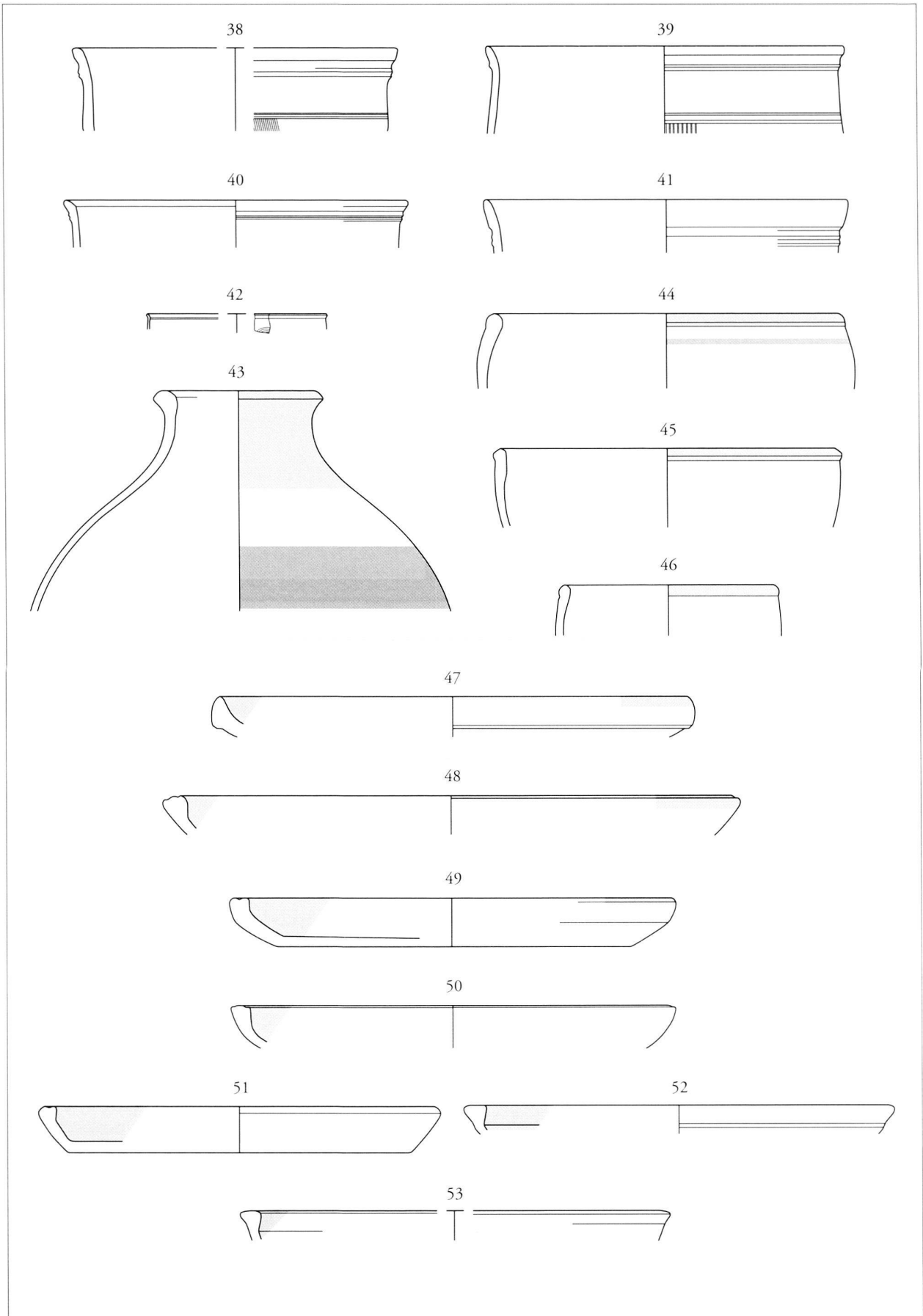


**Pl. 1.** Insula 12. Horizon 1. 1-2: TSO; 3-15: TSL; 16-21: TSI. Echelle 1:3 (1-2: échelle 1:2; estampille: échelle 1:1).



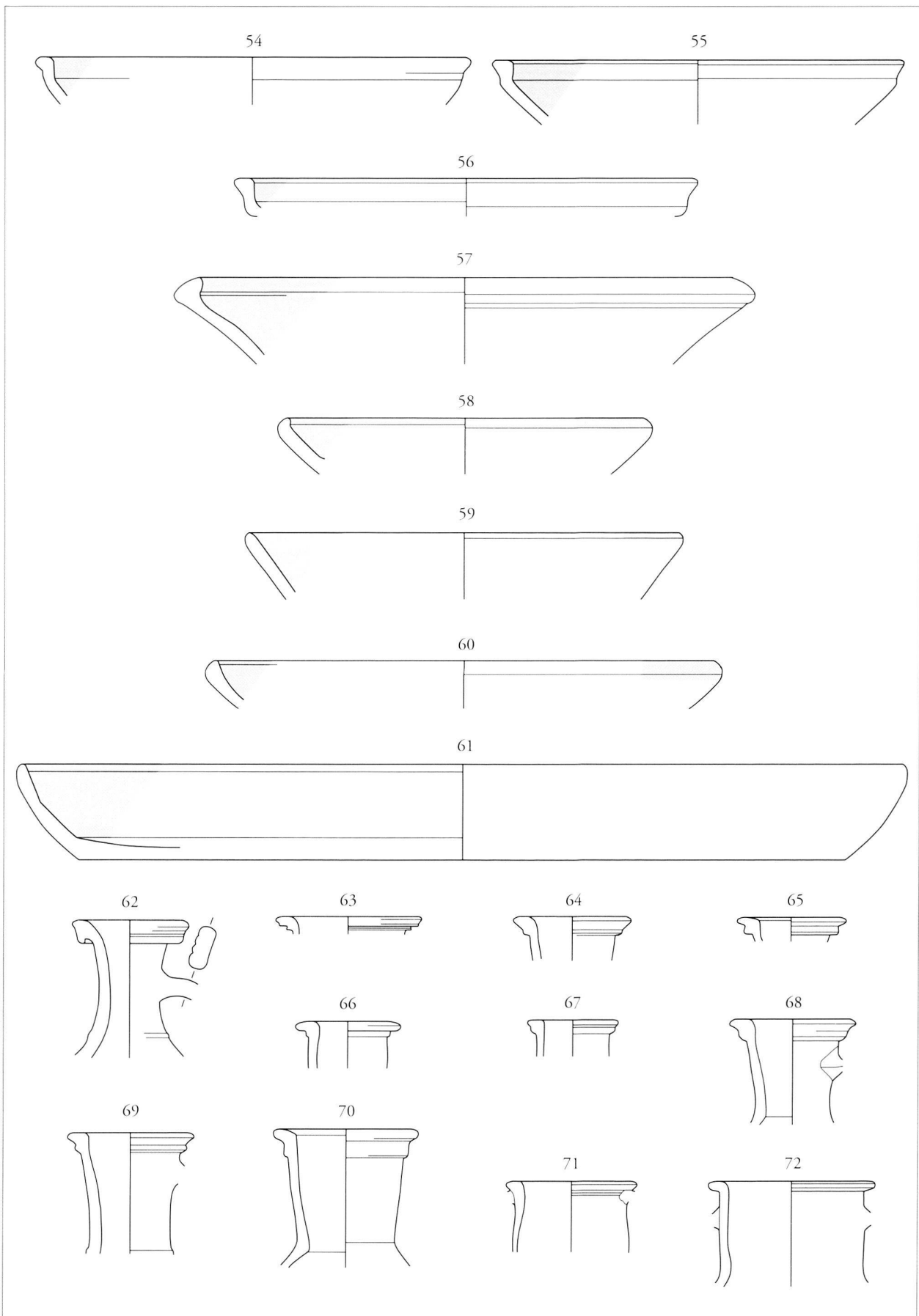
Pl. 2. Insula 12. Horizon 1. 22-37: TSI.

Echelle 1:3 (estampille: échelle 1:1).



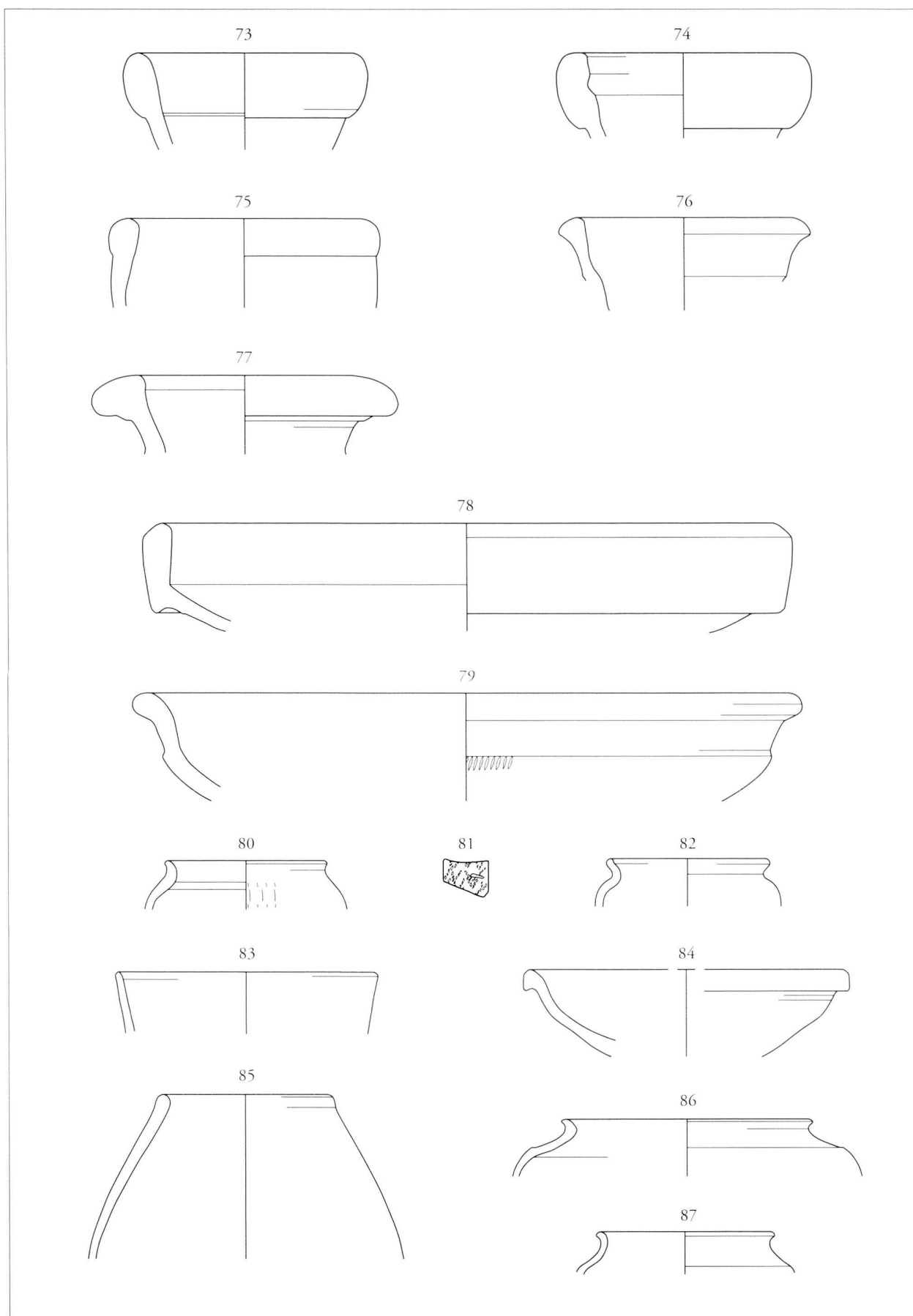
Pl. 3. Insula 12. Horizon 1. 38-41: TSI; 42: PFI; 43-46: PEI; 47-53: EIR/EIN.

Echelle 1:3.



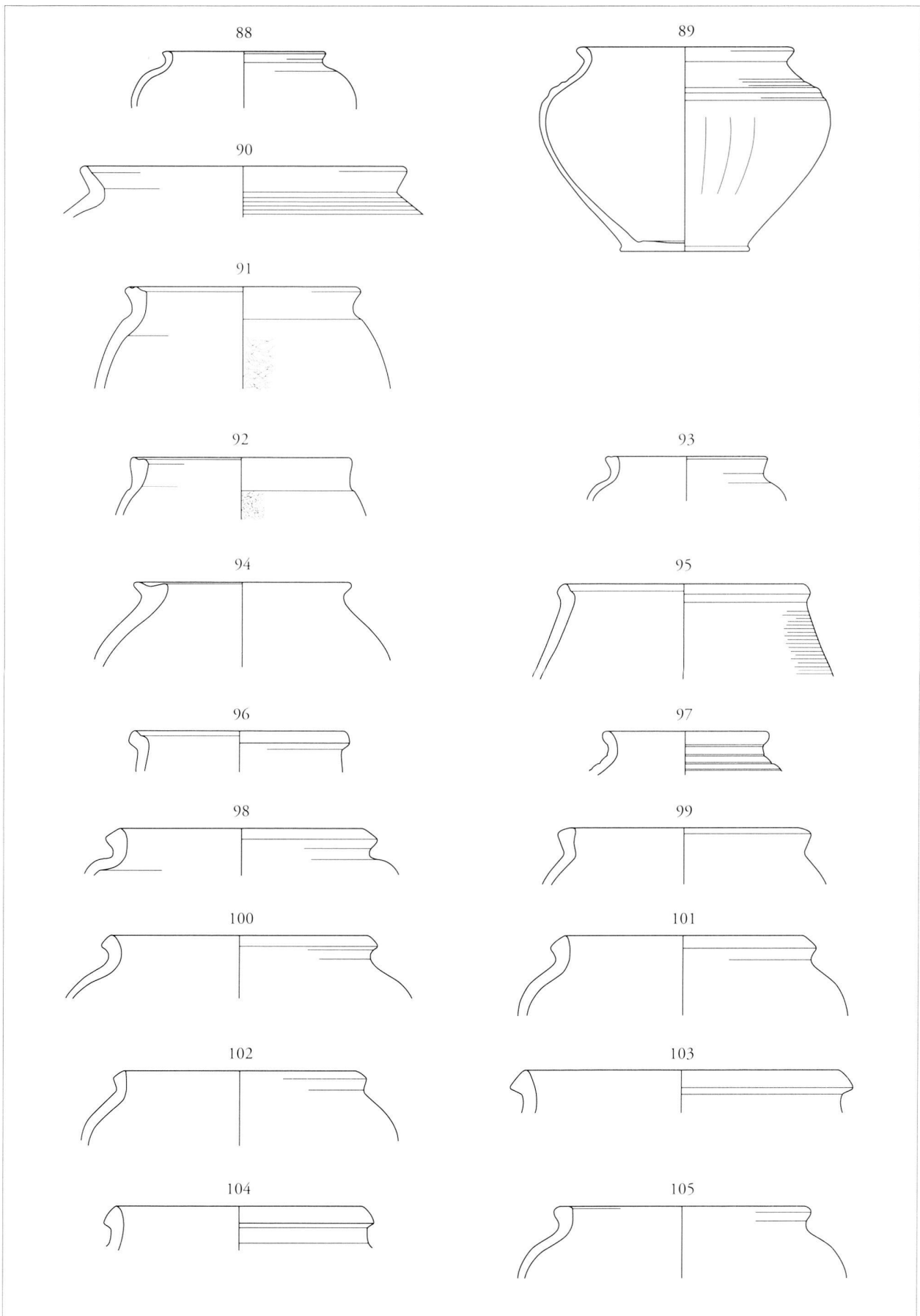
Pl. 4. Insula 12. Horizon 1. 54-61: EIREIN; 62-72: CRU.

Echelle 1:3.



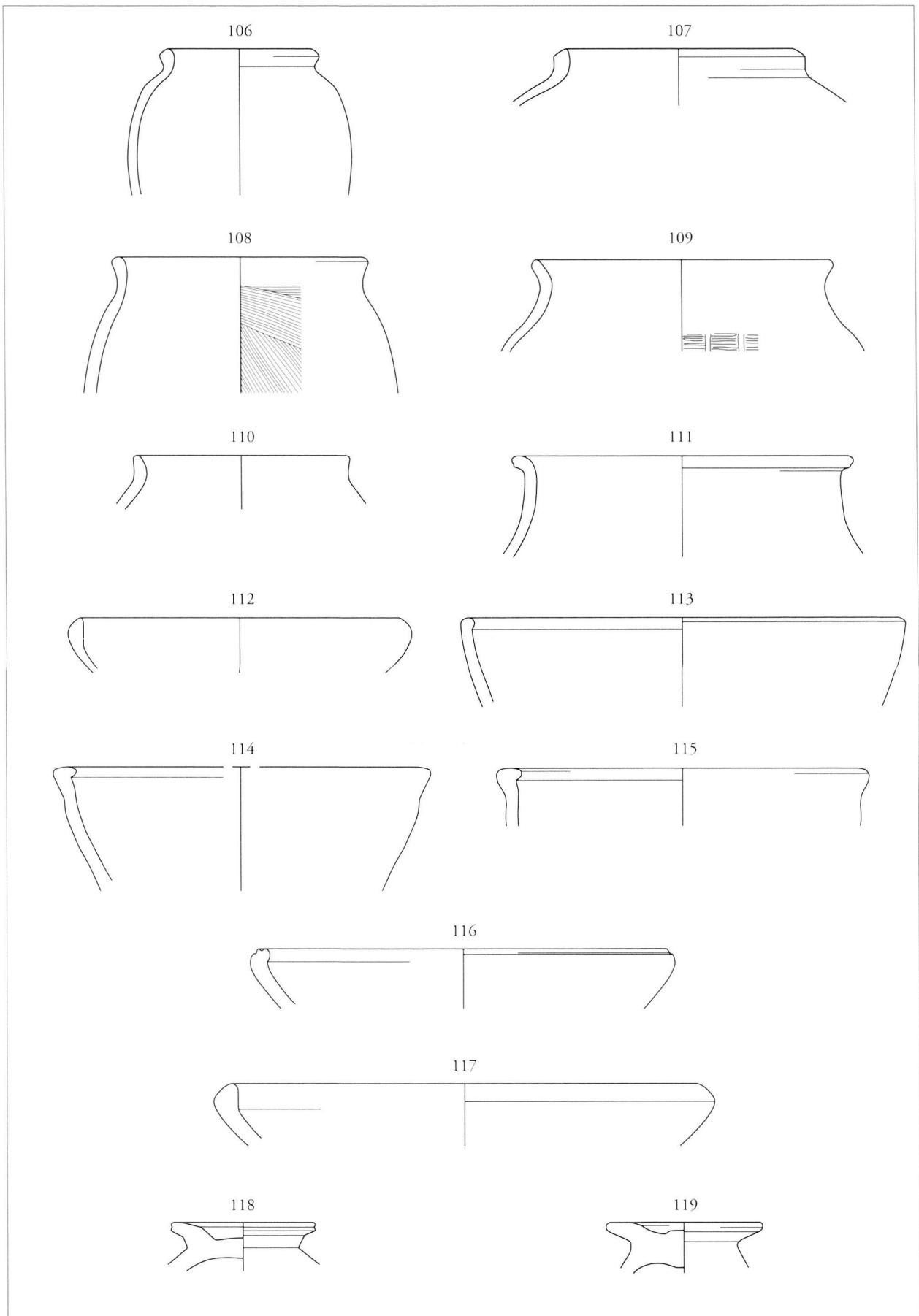
Pl. 5. Insula 12. Horizon 1. 73-77: AMP; 78-79: MOR; 80-84: PCL; 85-87: PGR.

Echelle 1:3.



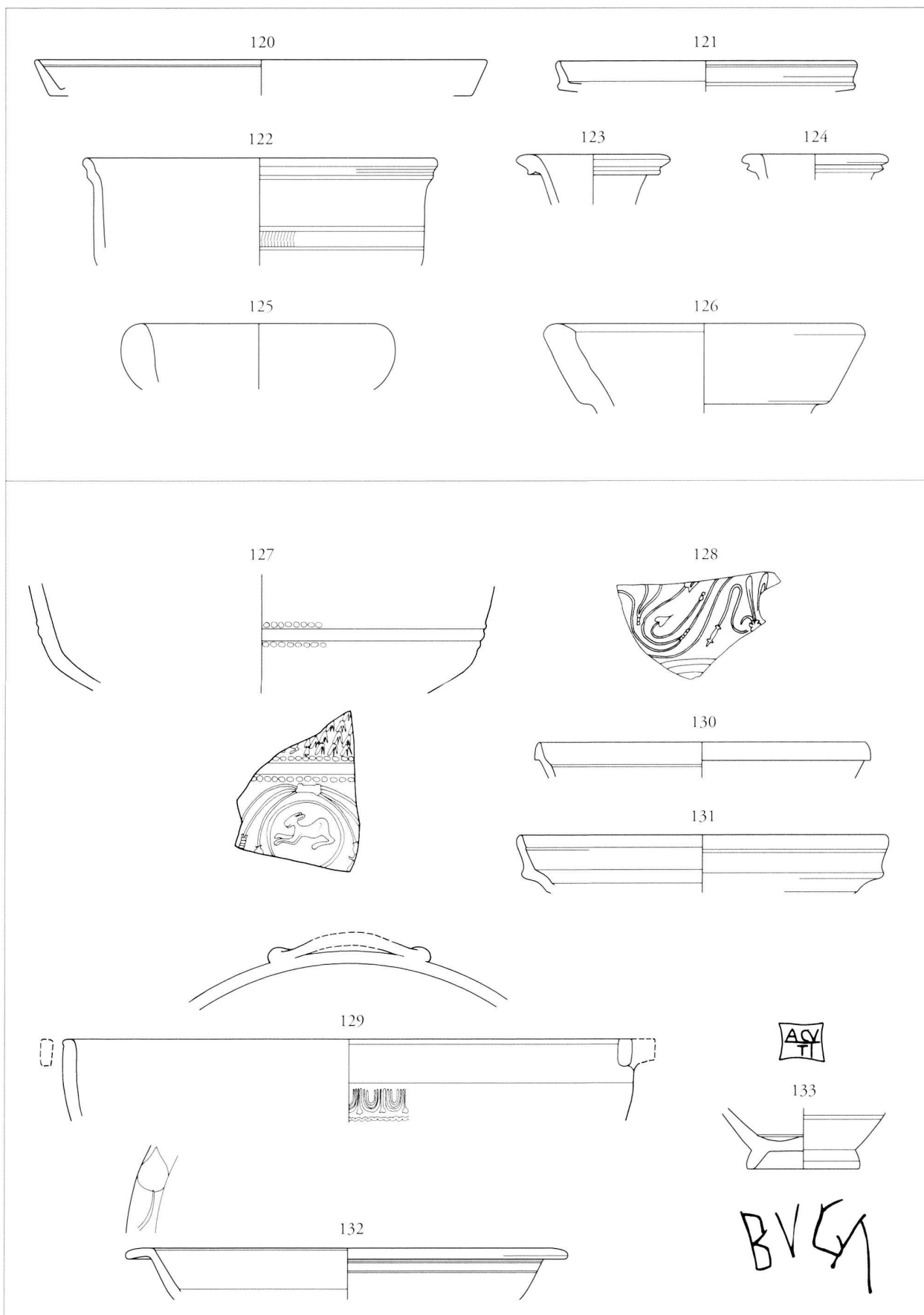
Pl. 6. Insula 12. Horizon 1. 88-105: PGR.

Echelle 1:3.

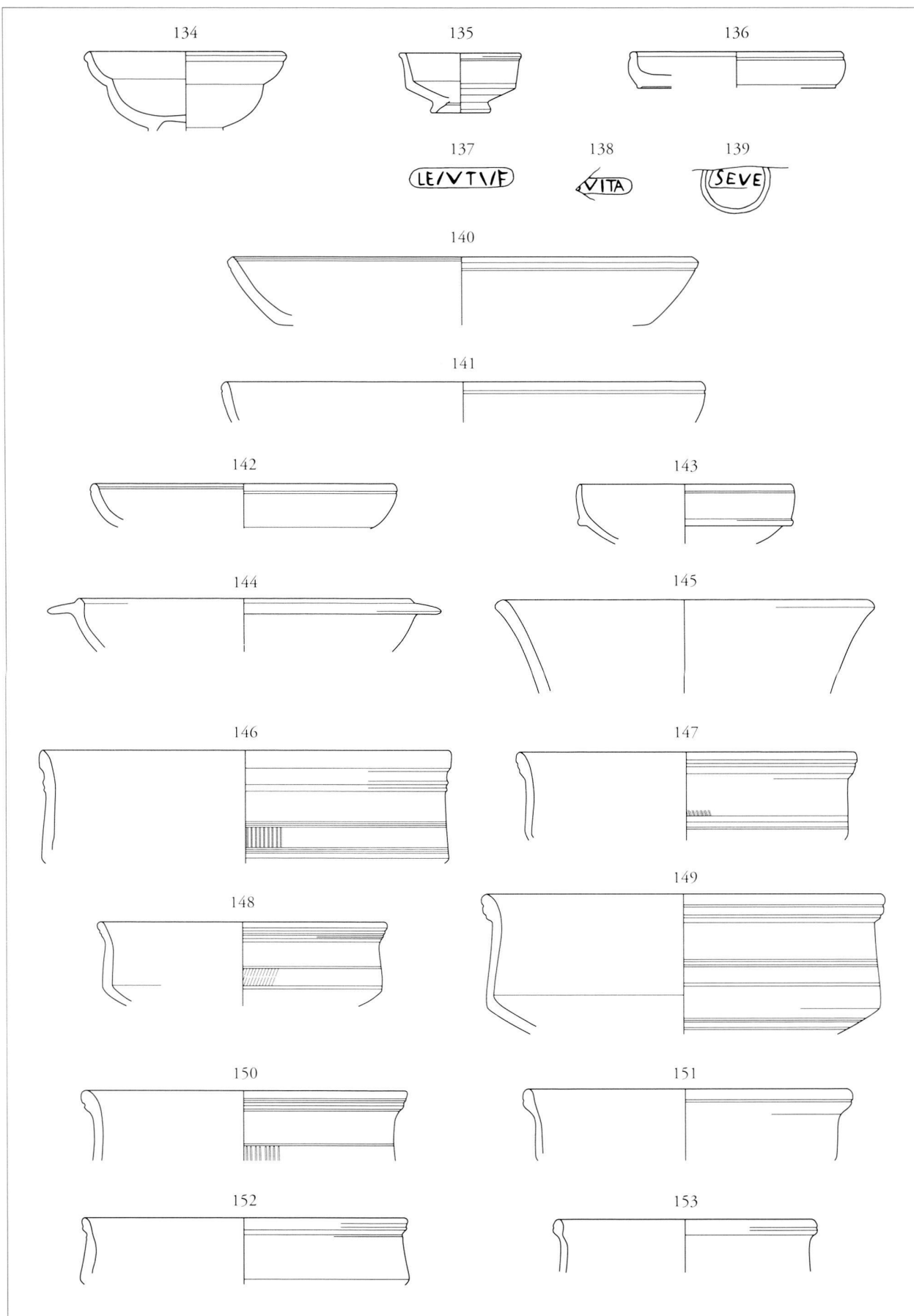


Pl. 7. Insula 12. Horizon 1. 106-119: PGR.

Echelle 1:3.

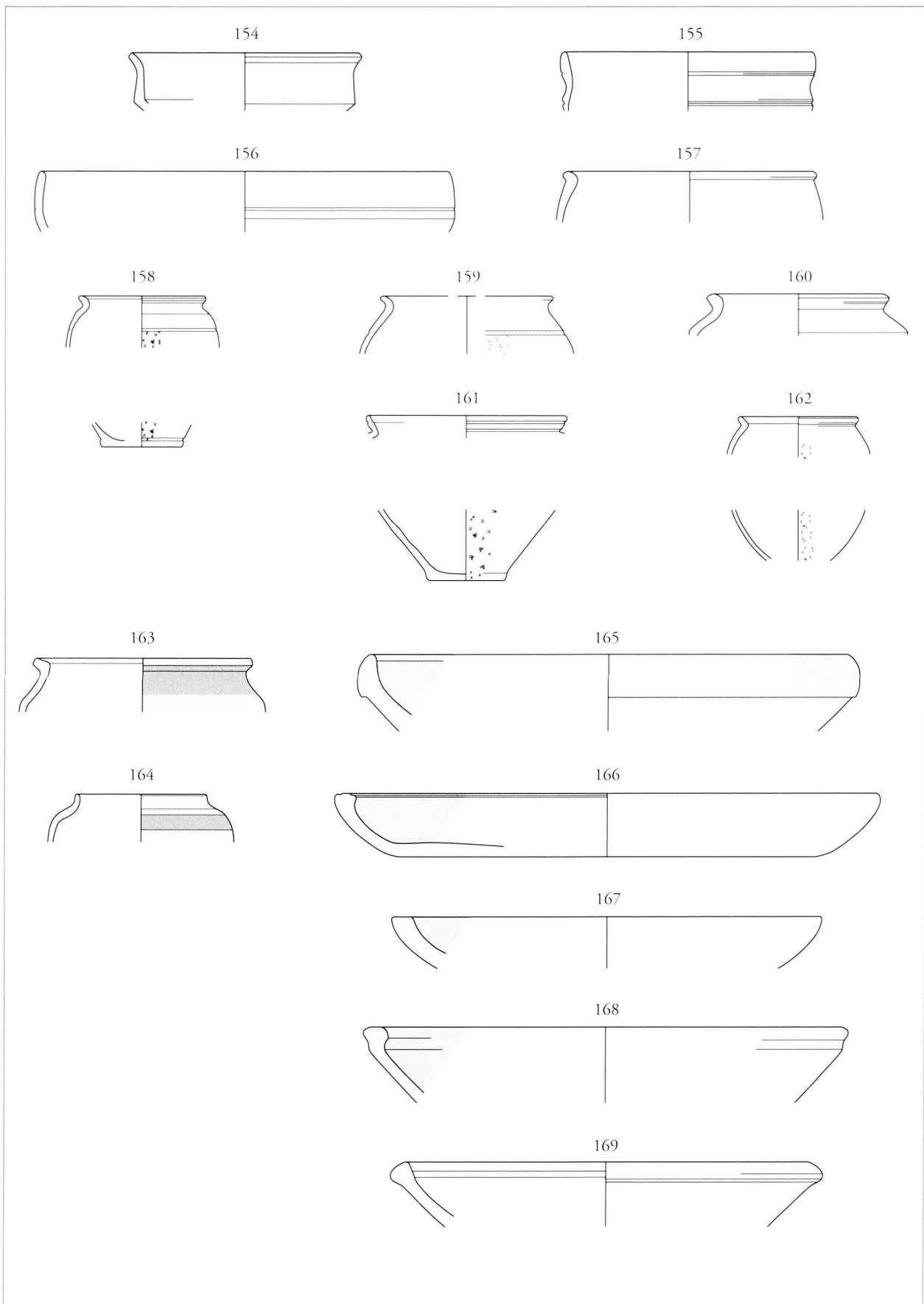


Pl. 8. Insula 12. Horizon 1 perturbé (120-126) et 2 (127-133). 120-122: TSI; 123-124: CRU; 125-126: AMP; 127-129: TSO; 130-133: TSL. Echelle 1:3 (127-129: échelle 1:2; estampille et graffito: échelle 1:1).



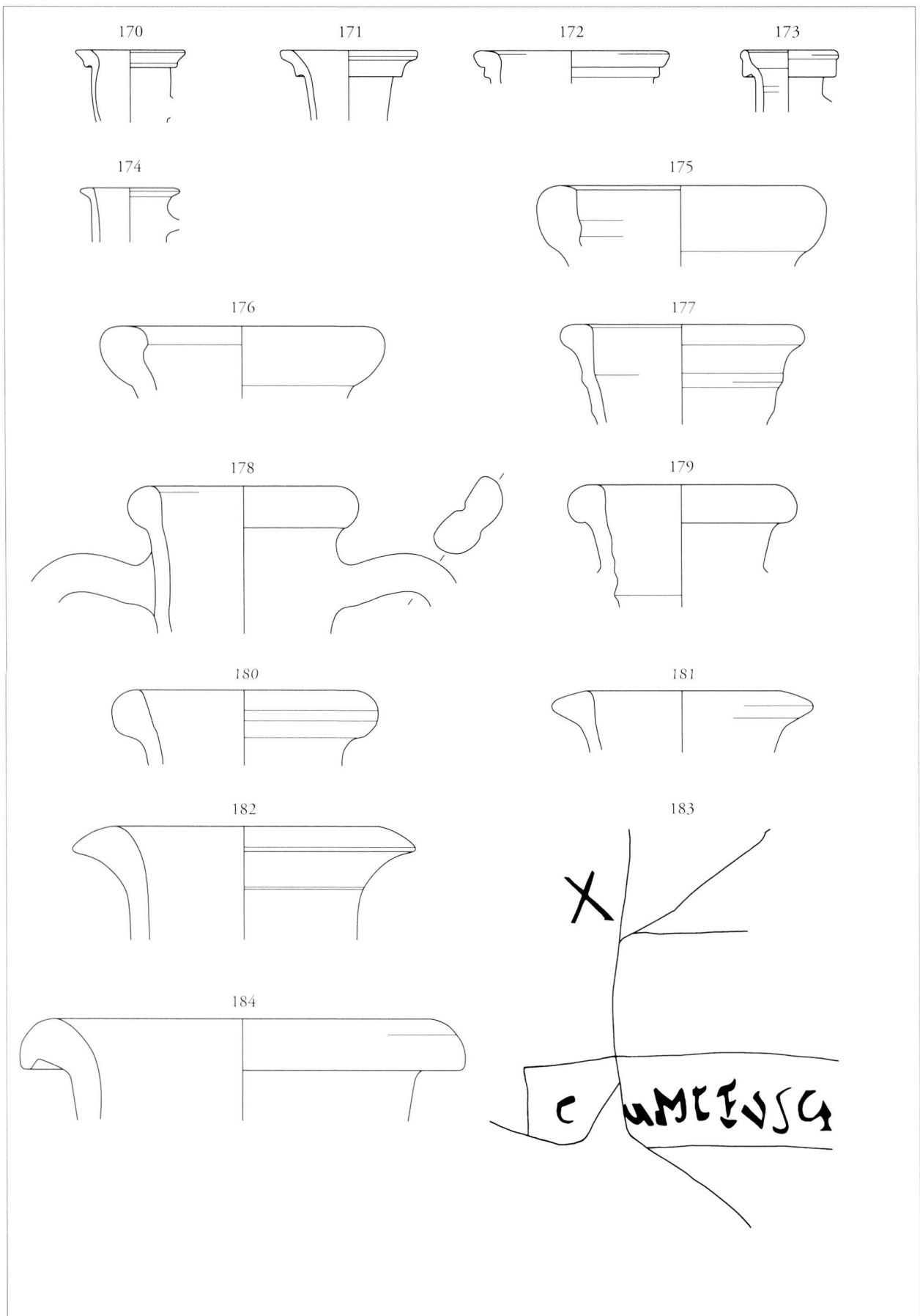
Pl. 9. Insula 12. Horizon 2. 134-139: TSL; 140-153: TSI.

Echelle 1:3 (estampilles: échelle 1:1).



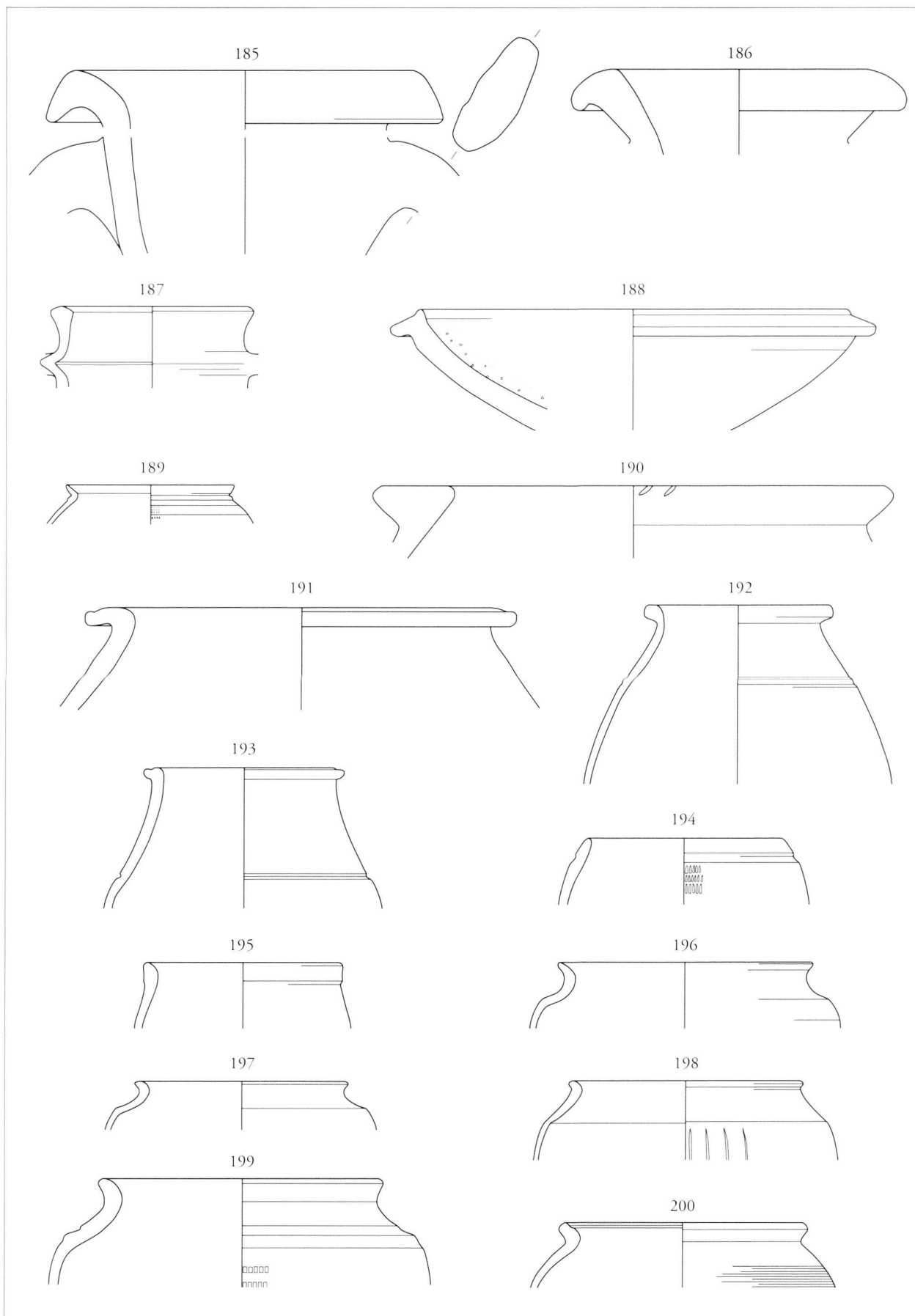
Pl. 10. Insula 12. Horizon 2. 154-157: TSI; 158-160: RAR; 161-162: PFI; 163-164: PEI; 165-169: EIR/EIN.

Echelle 1:3



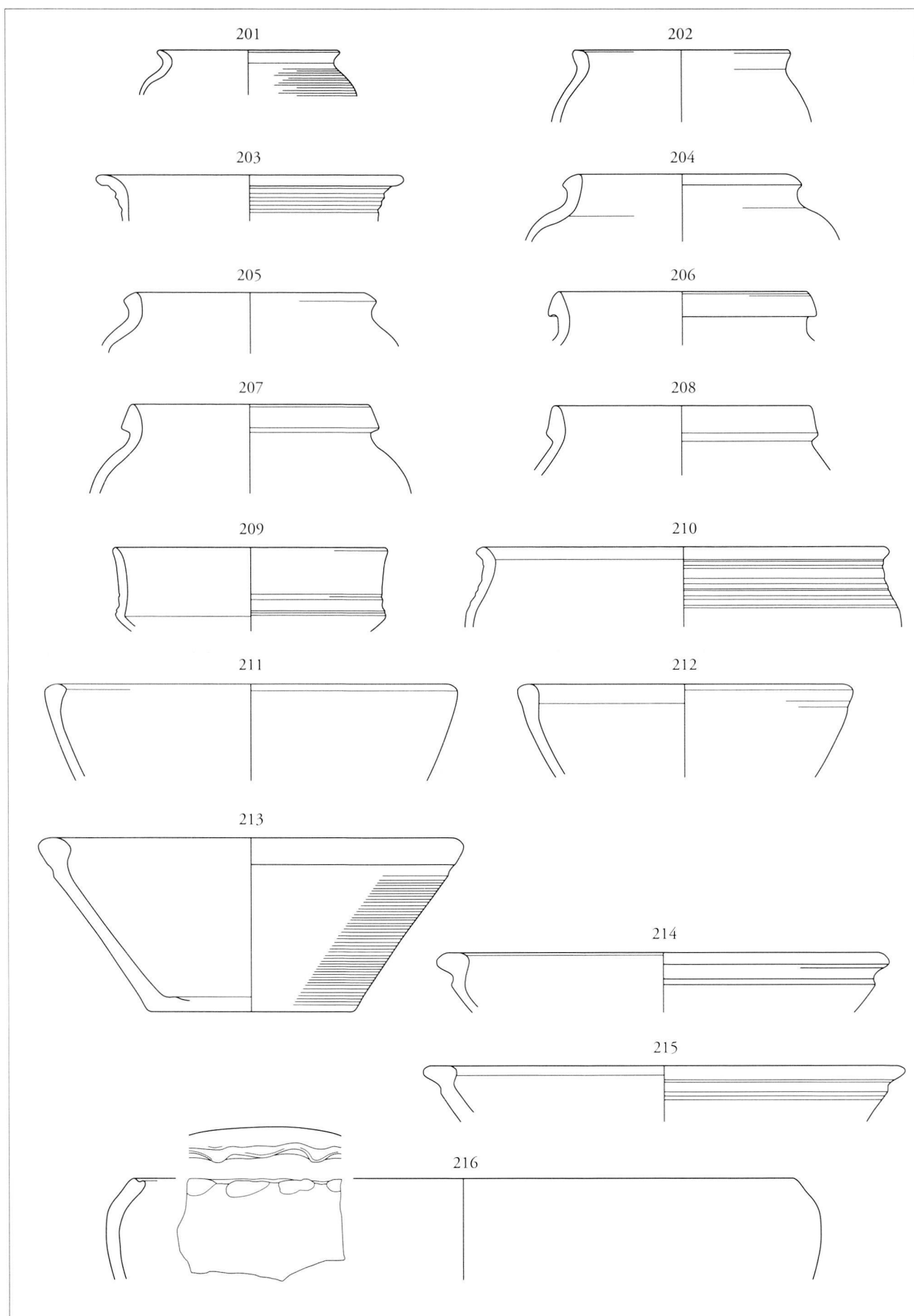
Pl. 11. Insula 12. Horizon 2. 170-174: CRU; 175-184: AMP.

Echelle 1:3 (183: échelle 1:1).



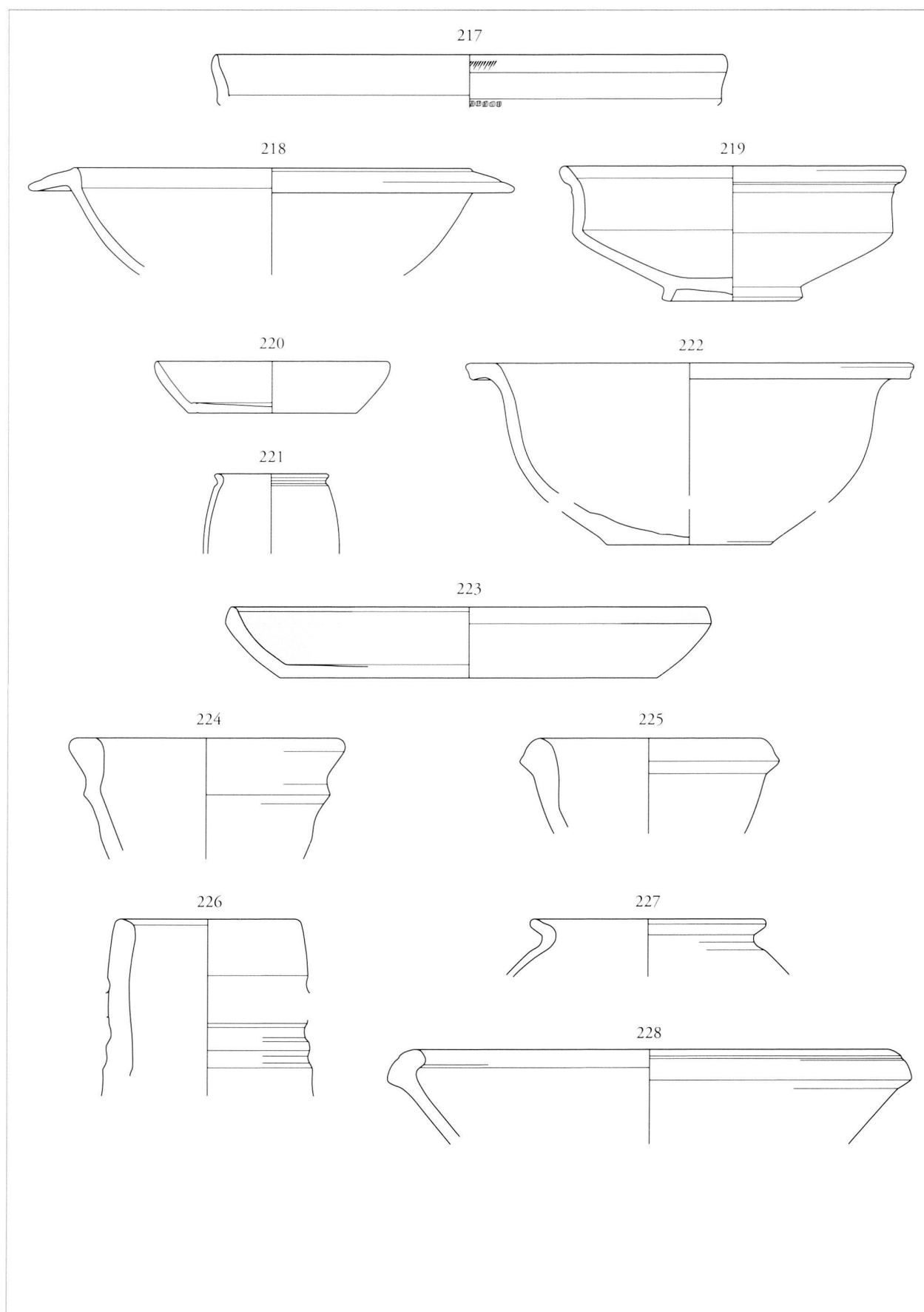
Pl. 12. Insula 12. Horizon 2. 185-187: AMP; 188: MOR; 189: PCL; 190-200: PGR.

Echelle 1:3.



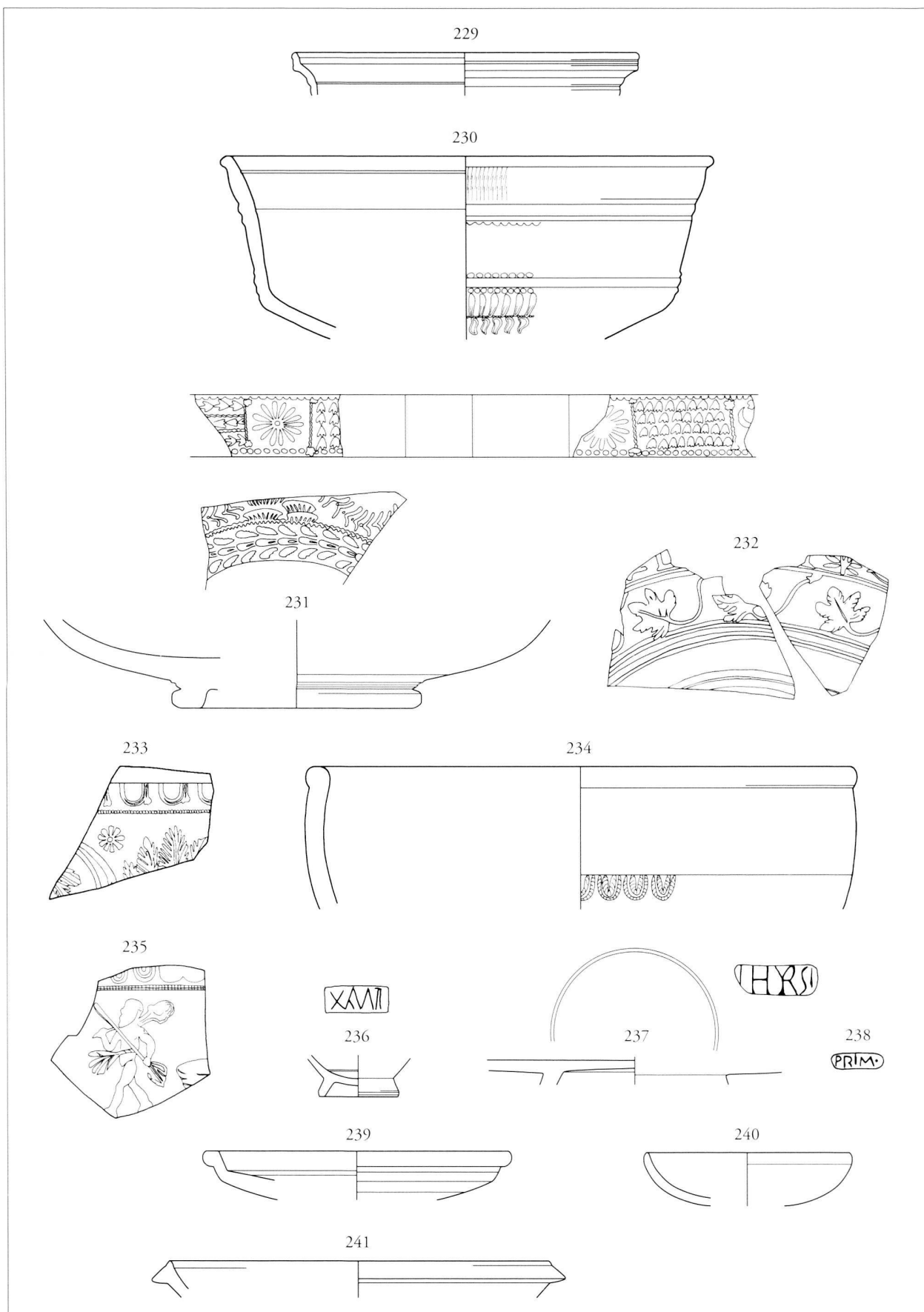
Pl. 13. Insula 12. Horizon 2. 201-216: PGR.

Echelle 1:3.



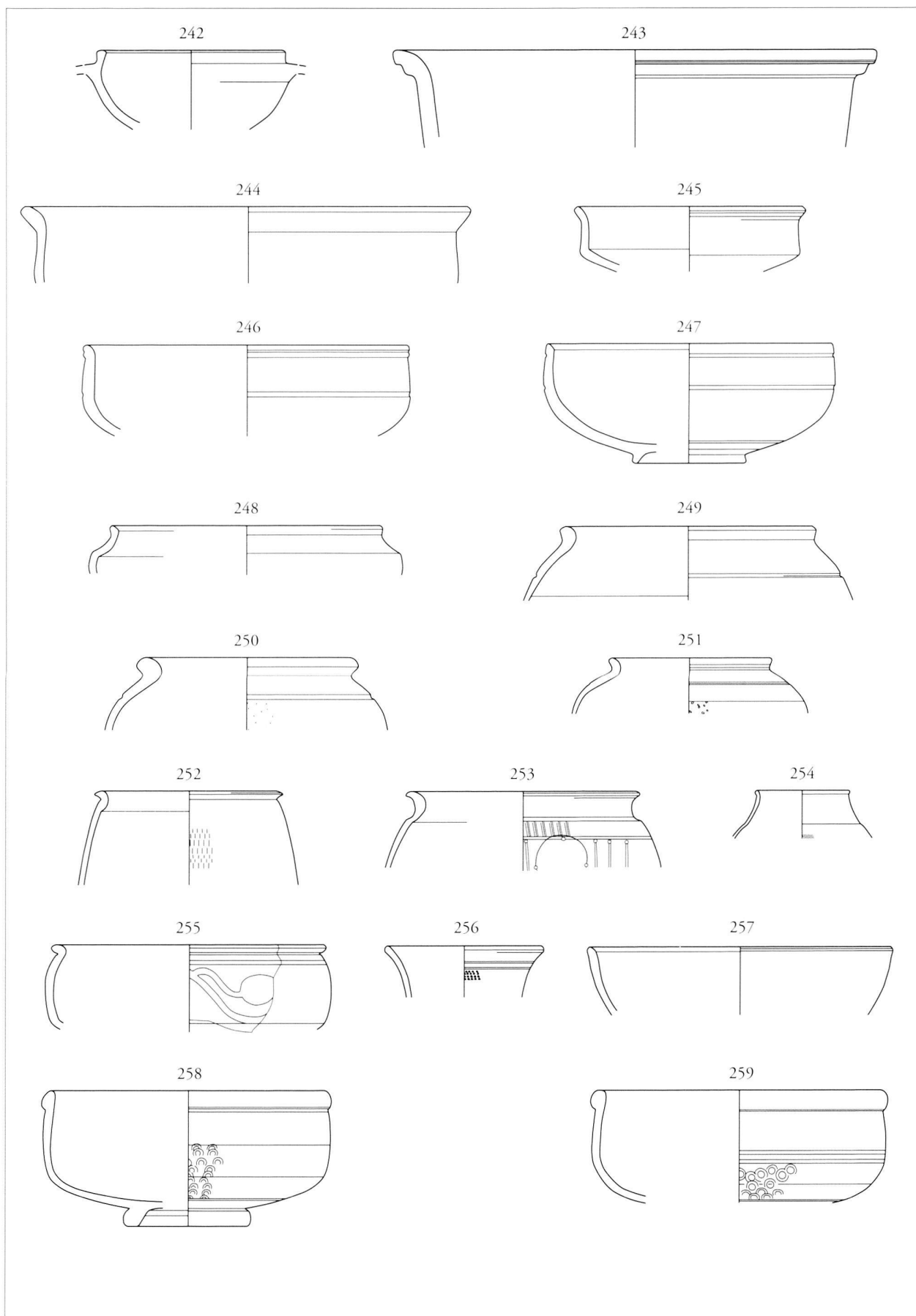
Pl. 14. Insula 12. Horizon 3. 217-219: TSI; 220-221: RAR; 222: MIC; 223: EIR; 224-226: AMP; 227-228: PGR.

Echelle 1:3.



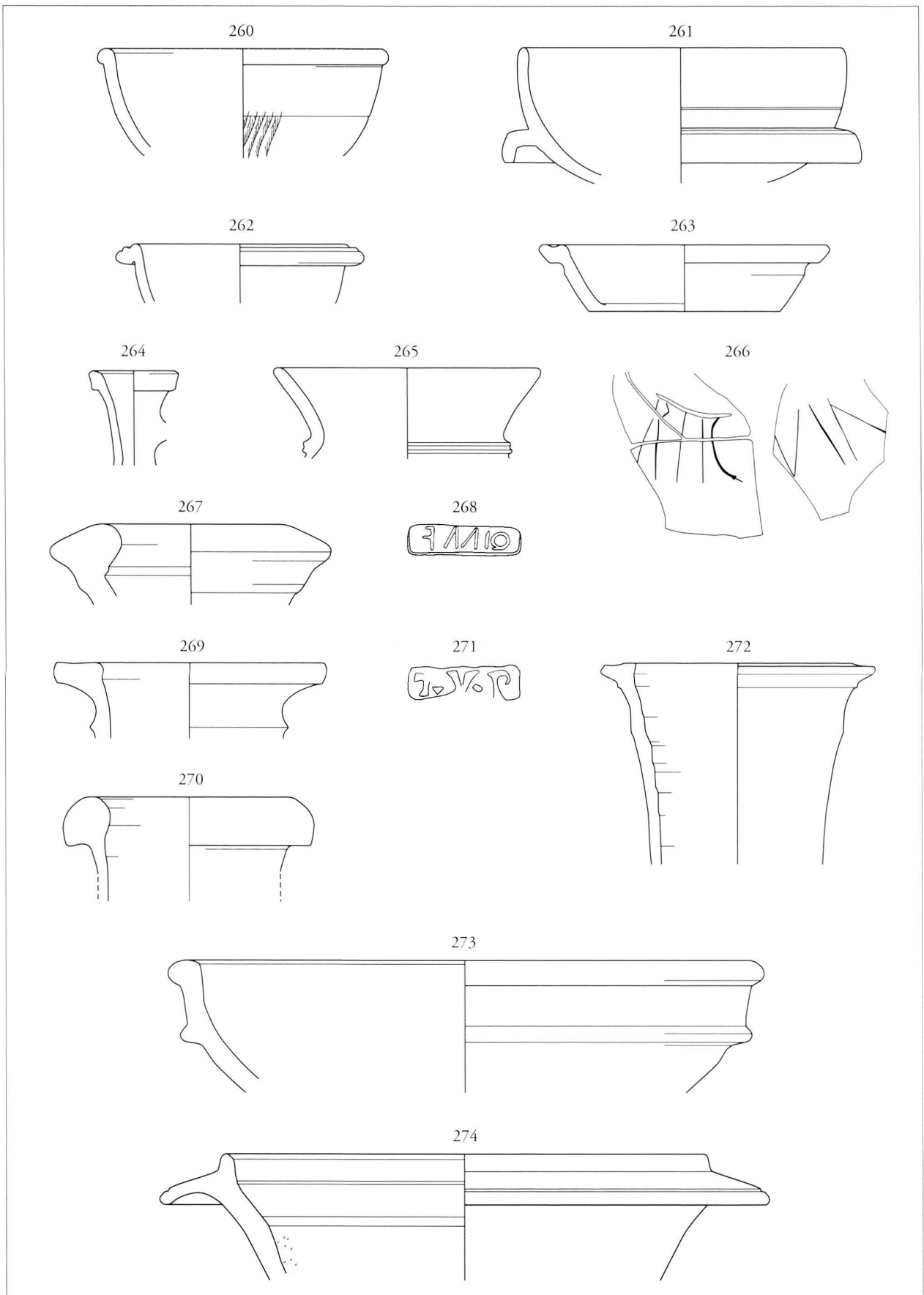
Pl. 15. Insula 12. Horizons 4 / 4b. 229-235: TSO; 236-240: TSL; 241: TSI.

Echelle 1:3 (229-235: échelle 1:2; estampilles: échelle 1:1).

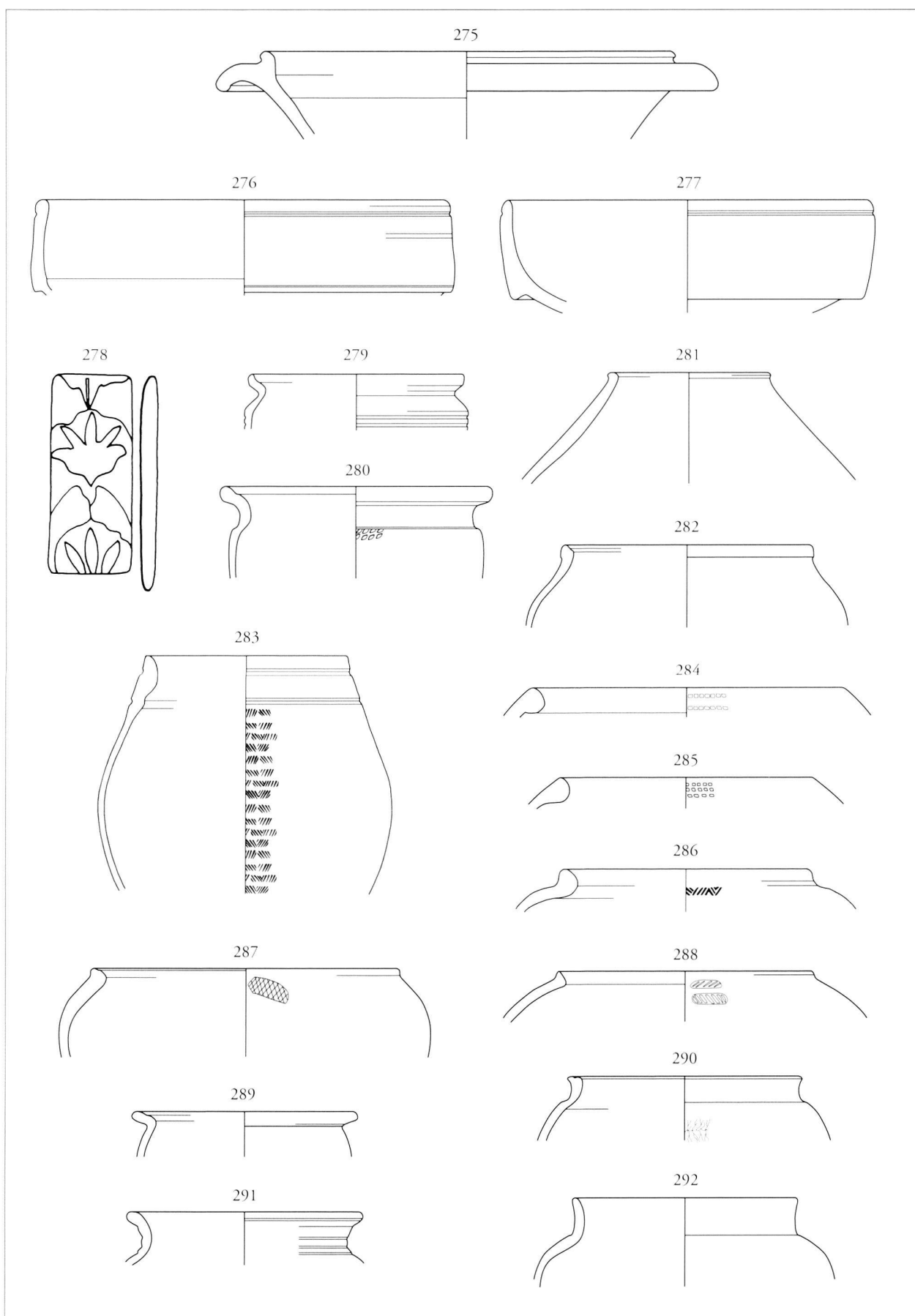


Pl. 16. Insula 12. Horizons 4 / 4b. 242-248: TSI; 249-259: RAR.

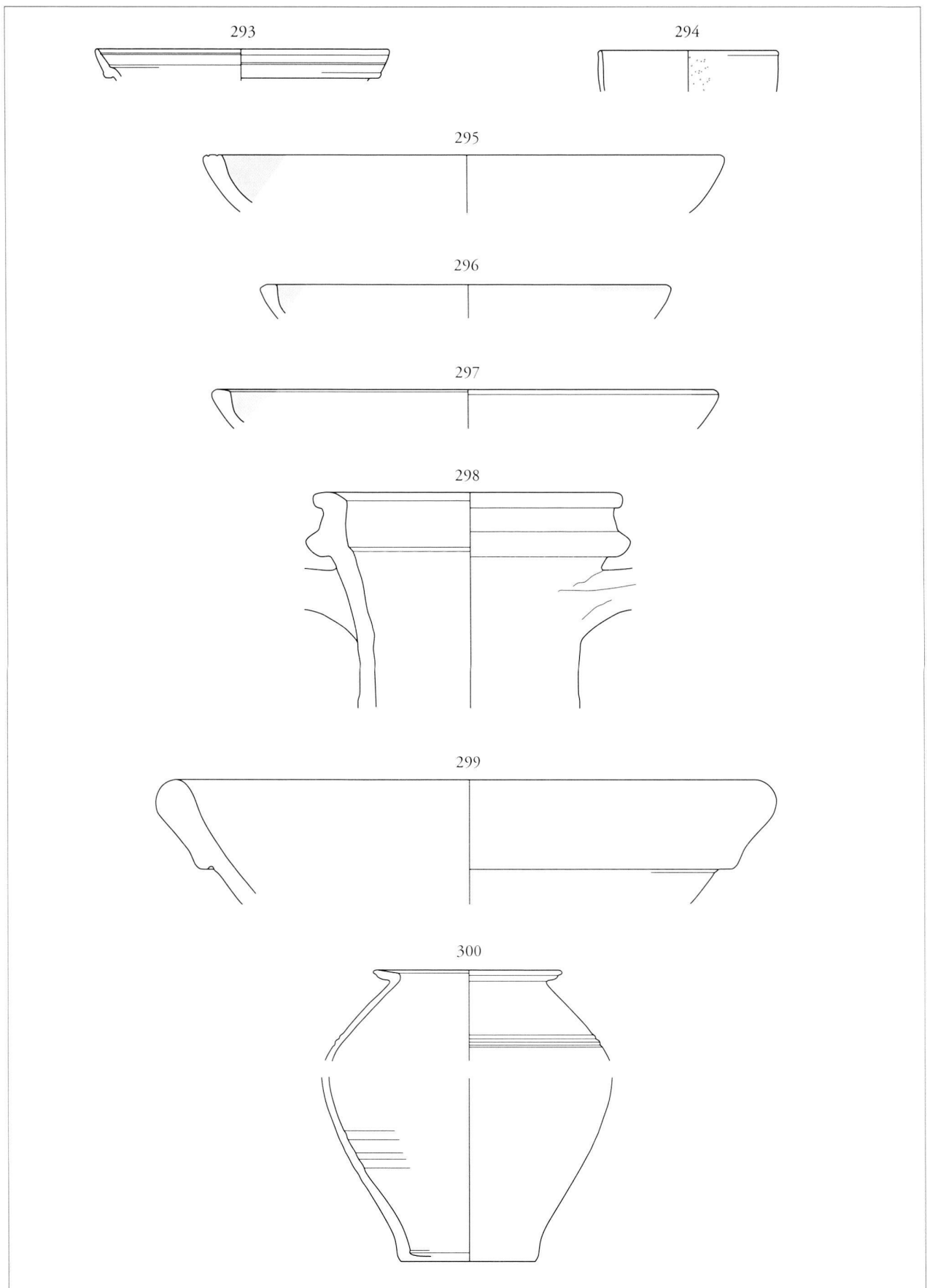
Echelle 1:3.



Pl. 17. Insula 12. Horizons 4 / 4b. 260-262: RAR; 263: MIC; 264-266: CRU; 267-272: AMP; 273-274: MOR.  
Echelle 1:3 (estampilles: échelle 1:2).

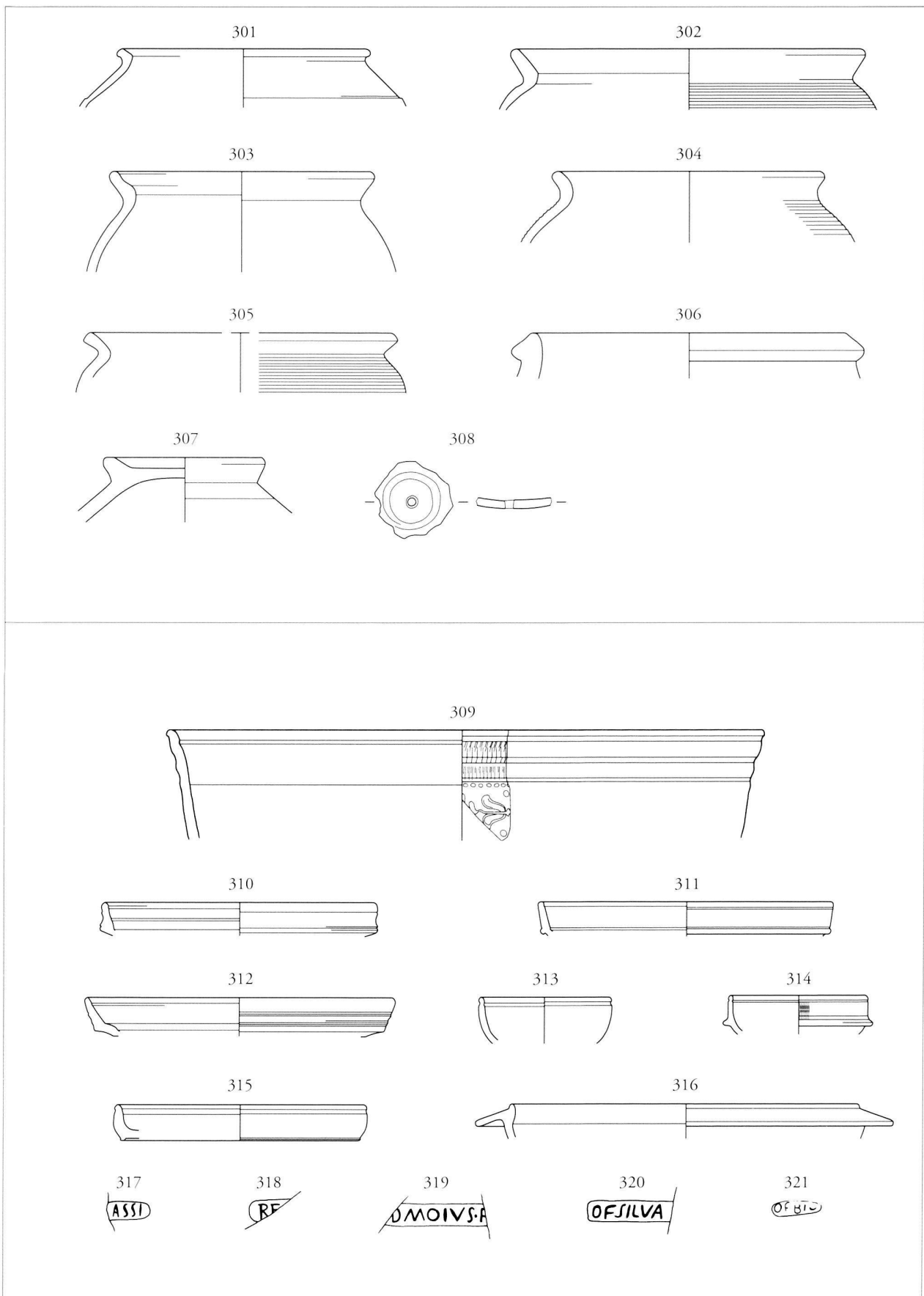


Pl. 18. Insula 12. Horizons 4 / 4b. 275-278: MOR; 279-280: PCL; 281-292: PGR. Echelle 1:3 (278: échelle 1:1).



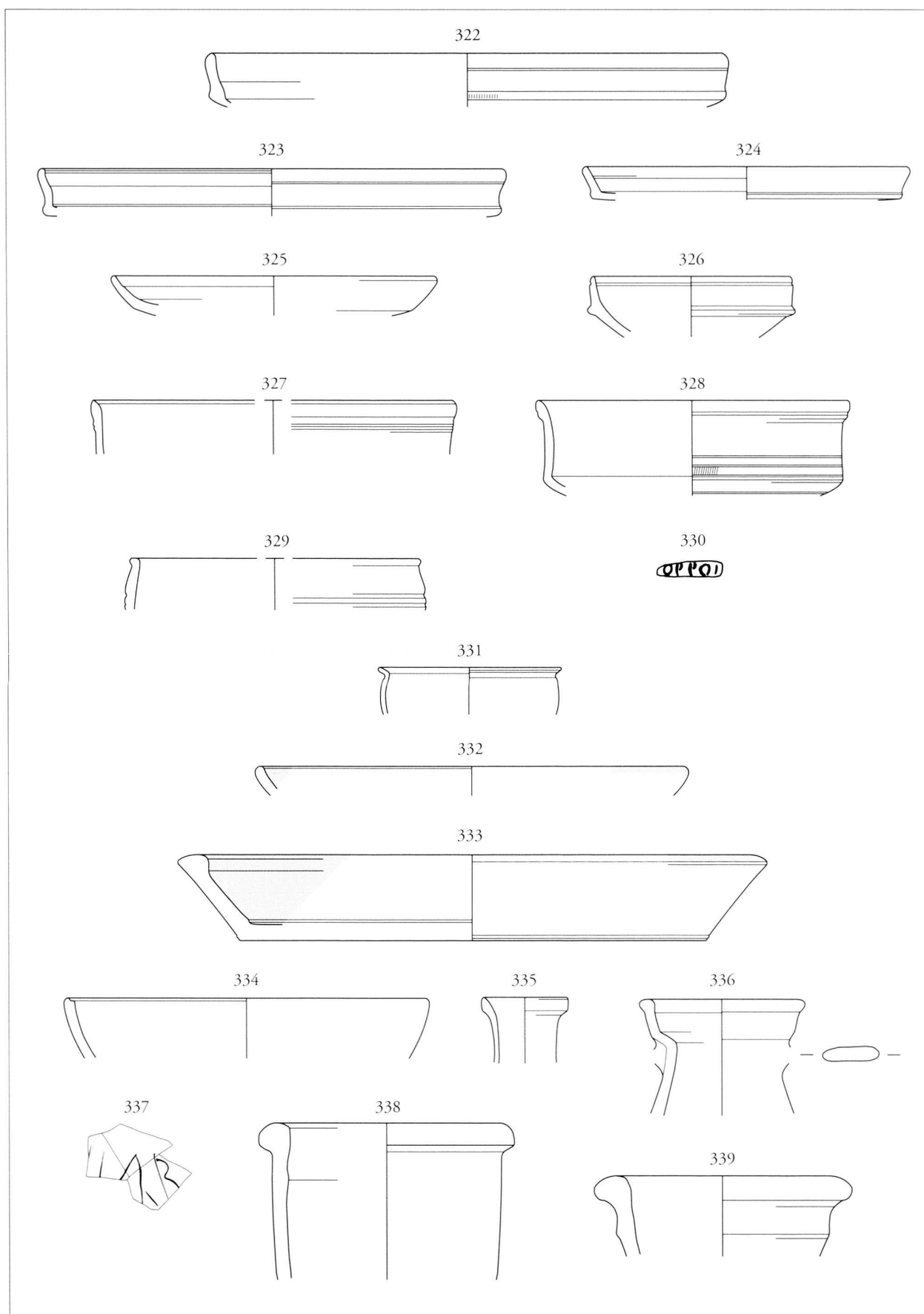
**Pl. 19.** Insula 18. Horizon 1. 293: TSL; 294: PFI; 295-297: EIR/EIN; 298: AMP; 299: MOR; 300: PGR.

Echelle 1:3 (300: échelle 1:6).



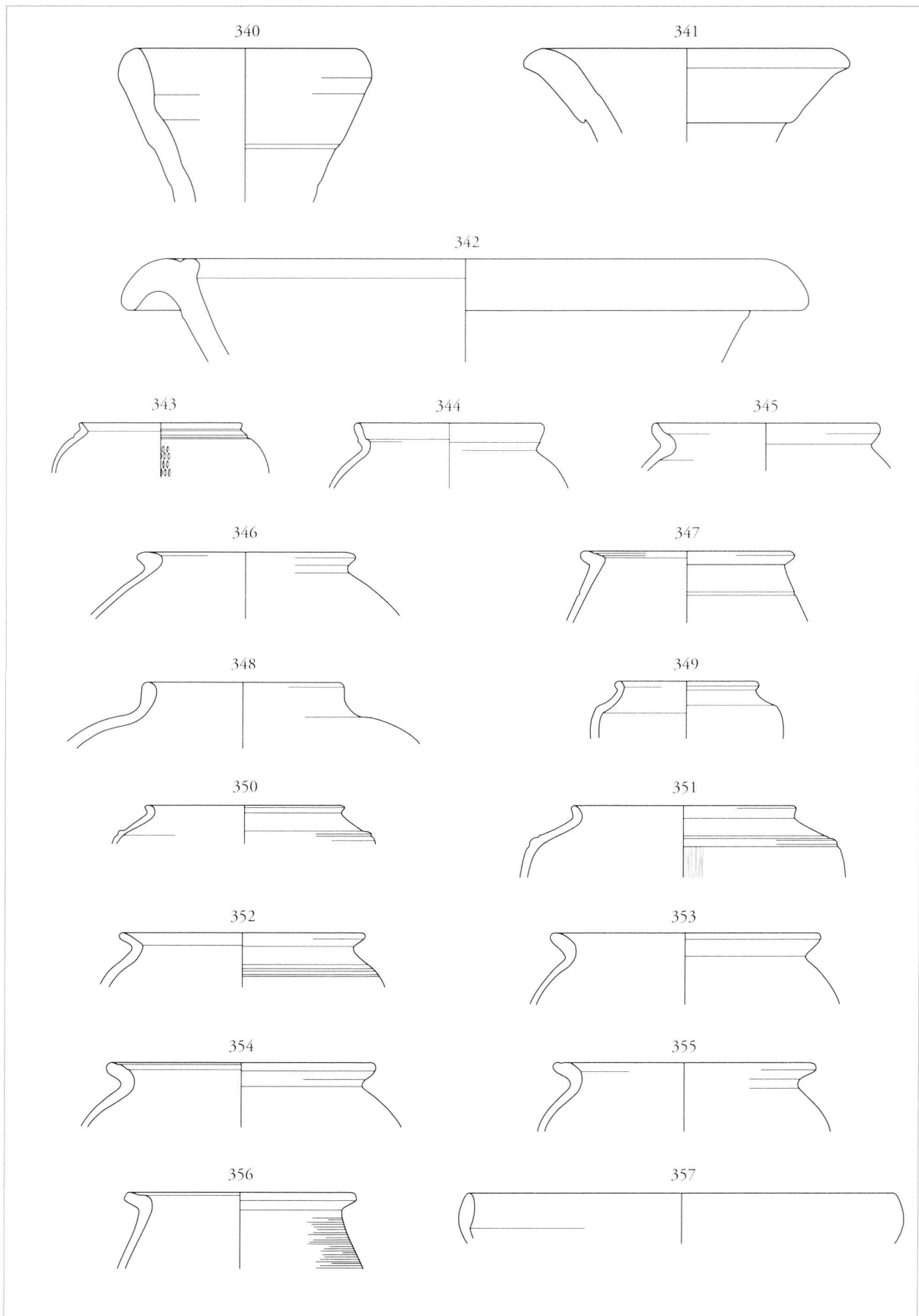
Pl. 20. Insula 18. Horizons 1 (301-308) et 2 (309-321). 301-308: PGR; 309: TSO; 310-321: TSL.

Echelle 1:3 (309: échelle 1:2; estampilles: échelle 1:1).



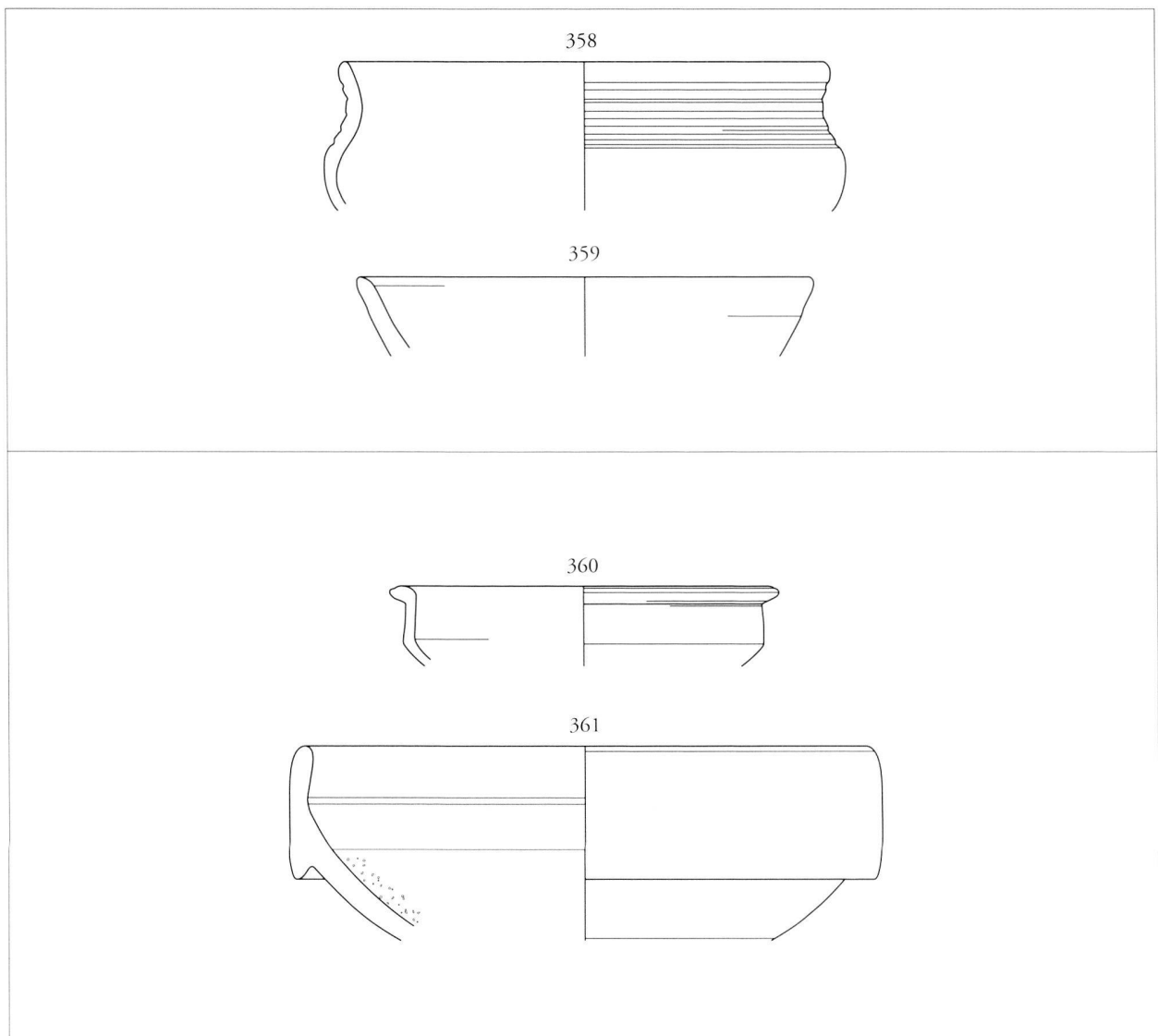
Pl. 21. Insula 18. Horizon 2. 322-330: TSI; 331: PFI; 332-334: EIR/EIN; 335-337: CRU; 338-339: AMP

Echelle 1:3 (estampille: échelle 1:1).



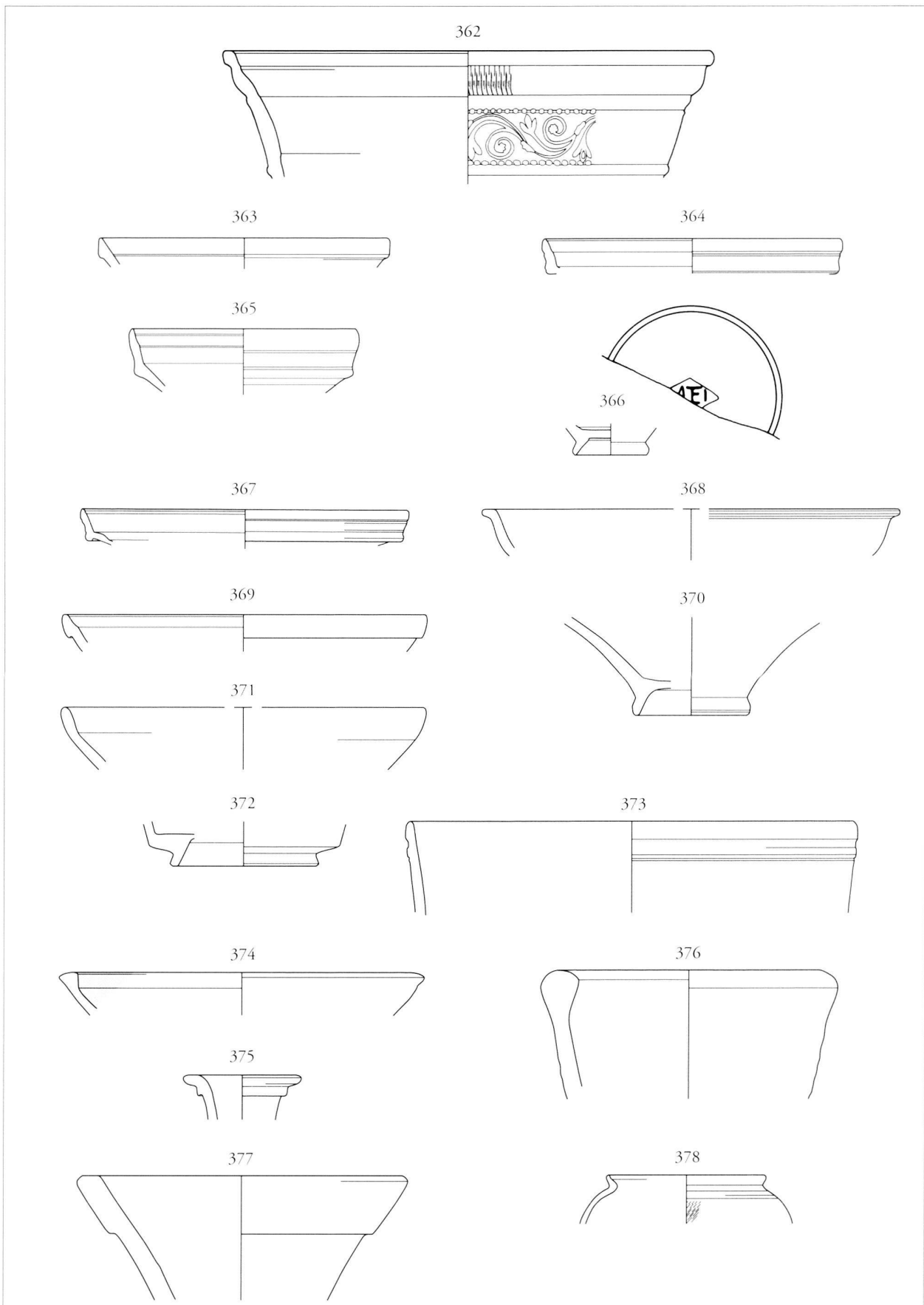
Pl. 22. Insula 18. Horizon 2. 340-341: AMP; 342: MOR; 343-345: PCL; 346-357: PGR.

Echelle 1:3.

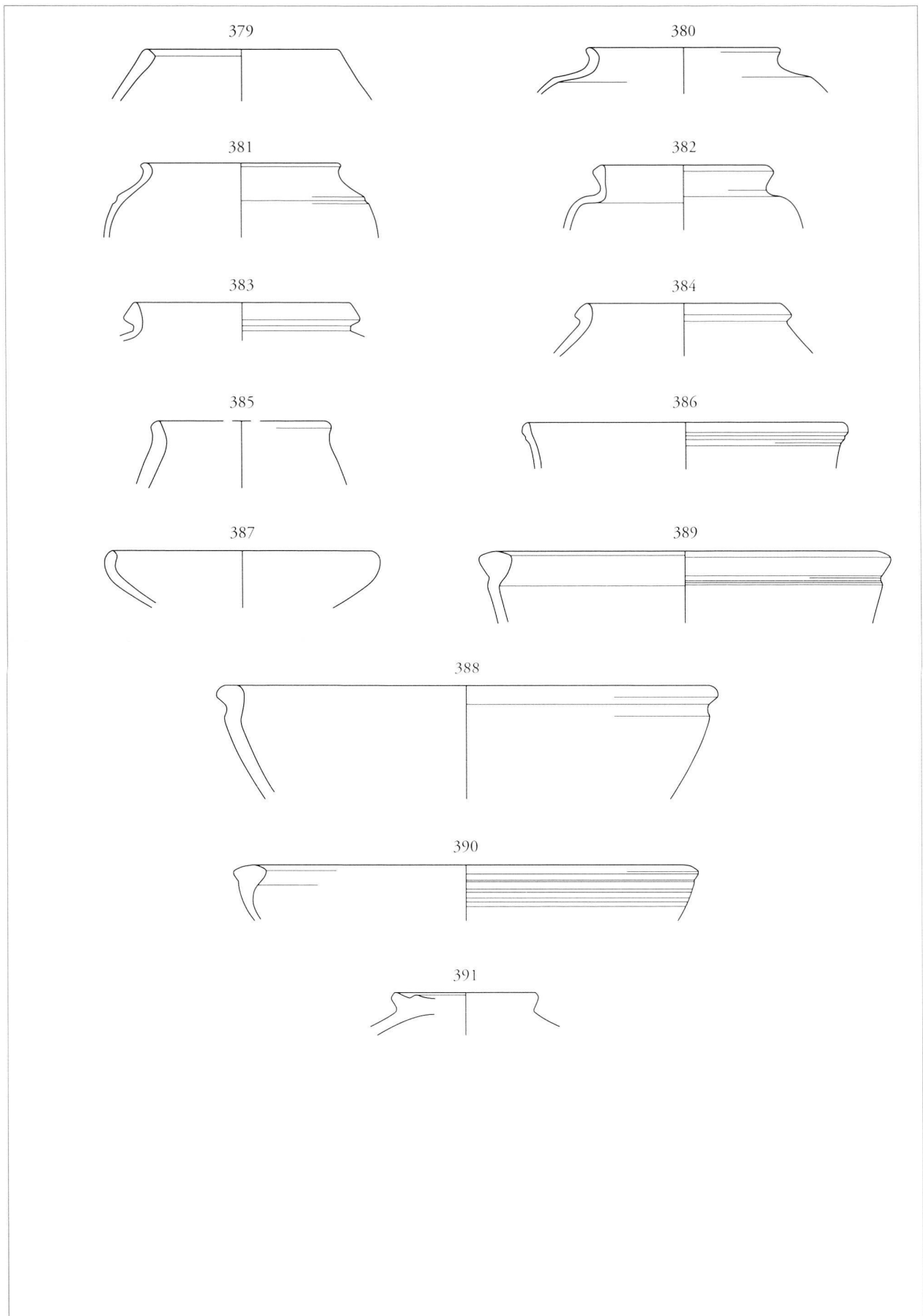


Pl. 23. Insula 18. *Horizons 2* (358-359) et *4b* (360-361). 358-359: PGR; 360: TSI; 361: MOR.

Echelle 1:3.



Pl. 24. *Voirie insulae 12/18 (voie R 1). Horizon 1.* 362: TSO; 363-368: TSL; 369-373: TSI; 374: EIR; 375: CRU; 376-377: AMP; 378: PCL.  
Echelle 1:3 (362: échelle 1:2; estampille: échelle 1:1).



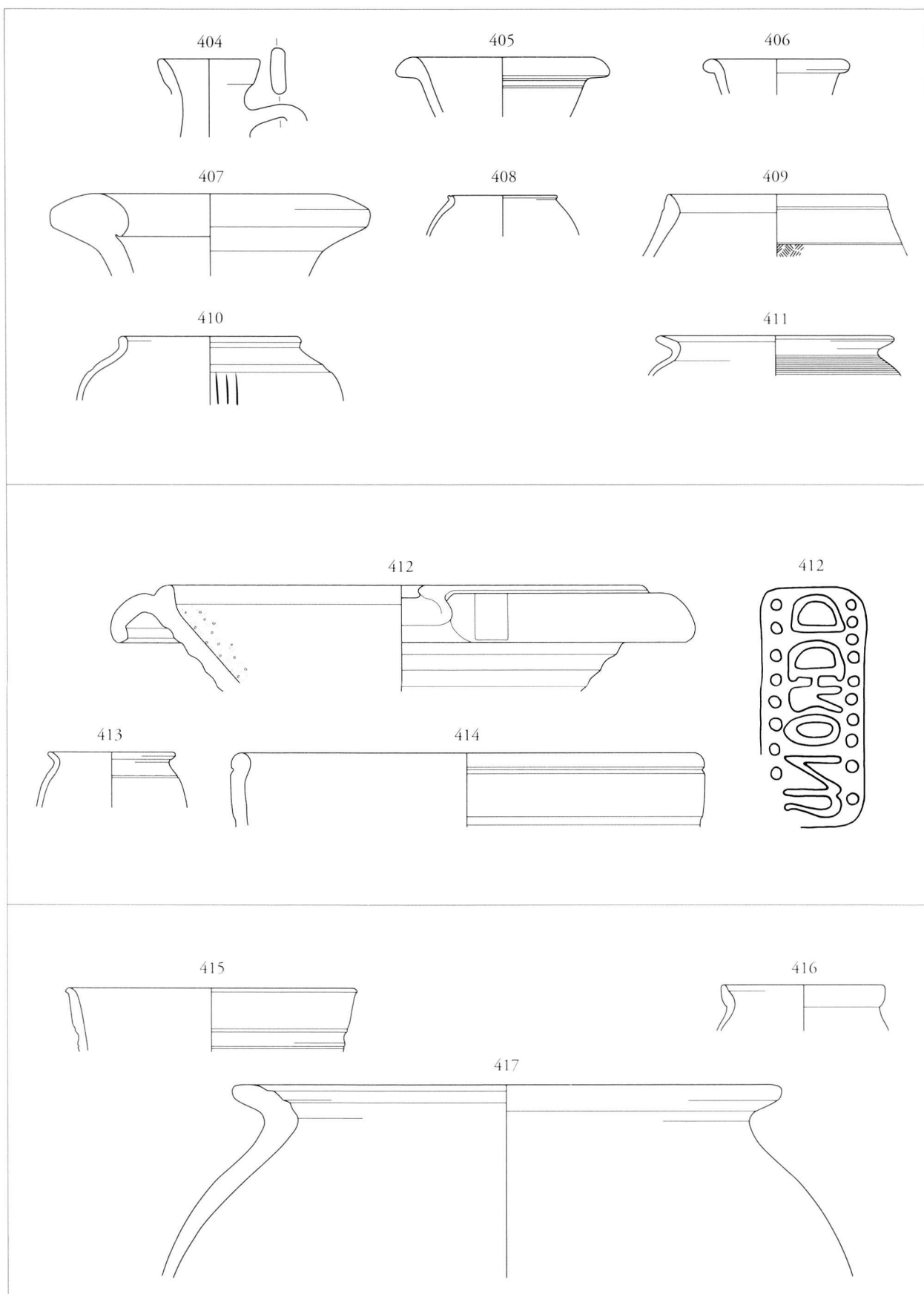
Pl. 25. Voirie insulae 12/18 (voie R 1). Horizon 1. 379-391 : PGR.

Echelle 1:3.



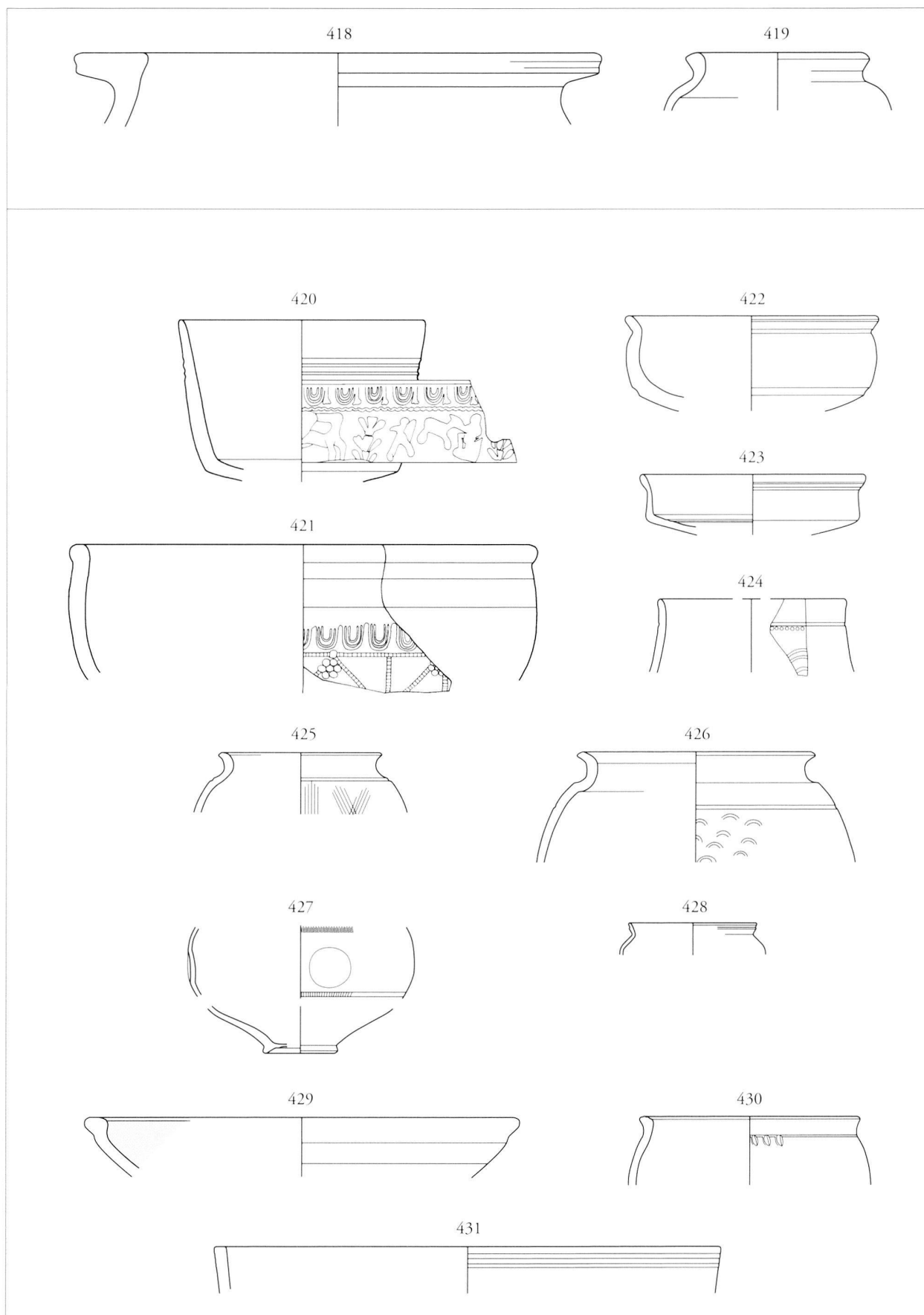
Pl. 26. Voirie insulae 12/18 (voie R 1). Horizons 3 (392-395) et 4 (396-401). Insula 6. Horizon 2 (402-403). 392: TSO; 396, 402: TSL; 393, 403: TSI; 397-398: EIR; 399: CRU; 400: PCL; 394-395: PGR; 401: support de cuisson.

Echelle 1:3 (392: échelle 1:2; 396: échelle 1:1).

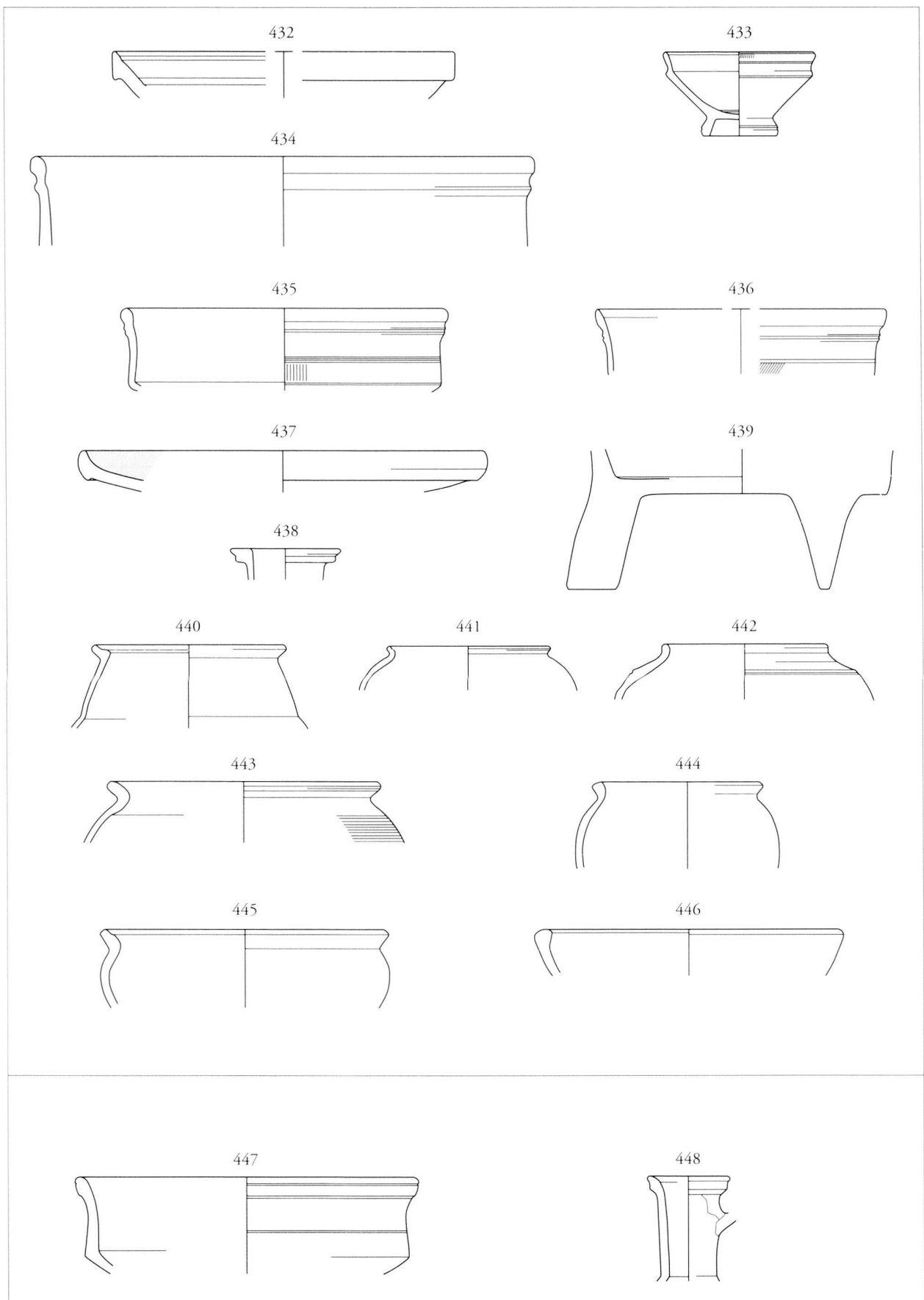


**Pl. 27.** Insula 6. Horizons 2 (404-411) et 3 (412-414). Insula 12 a. Horizons 1 et 2 (415-417). 415: TSI; 404-406 : CRU; 407: AMP; 412 : MOR; 413, 416 : PCL; 408-411, 414, 417 : PGR.

Echelle 1:3 (estampille : échelle 1:1).



Pl. 28. Insula 12 a. Horizons 1 et 2 (418-419) et 4b (420-431, sauf 429-430). 420-421: TSO; 422: TSL; 423: TSI; 424-427: RAR; 428: PFI; 429: EIR; 418-419, 430: PGR; 431: pierre ollaire. Echelle 1:3 (420-421: échelle 1:2).



**Pl. 29.** *Voirie nord-est (voie R 2). Horizons 1-2 (432-446, sauf 432). Habitat nord. Horizon 2 (447-448).* 432-433 : TSL; 434-436, 447 : TSI; 437 : EIN; 438, 448 : CRU; 439-446 : PGR.

Echelle 1:3.



Pl. 30. *Habitat nord. Horizons 2-4b.* 452 : TSI; 453 : RAR; 454 : MIC; 450, 455 : CRU; 456 : AMP; 457-458 : MOR; 449 : PCL; 451, 459 : PGR. Echelle 1:3 (estampilles : échelle 1:1).

## 6. Bibliographie

(Abréviations cf. p. 6).

- BACHER 1999 R. BACHER, Quatre fosses contenant des déchets d'ateliers de potiers à Aegerten près de Studen-Petinesca (BE), *Actes du congrès de la SFECAG de Fribourg (mai 1999)*, Marseille, 1999, p. 157-163.
- BLANC *et al.* 1995 P. BLANC *et al.*, Recherches sur les quartiers nord-est d'Aventicum. Fouilles 1991-1995, *BPA* 37, 1995, p. 5-112.
- BLANC *et al.* 1997 P. BLANC *et al.*, Nouvelles données sur les origines d'Aventicum: les fouilles de l'*insula* 20 en 1996, *BPA* 39, 1997, p. 29-100.
- BLANC *et al.* 1999 P. BLANC *et al.*, Avenches/En Selley, investigations 1997: quelques repères sur l'occupation tardive d'un quartier périphérique d'Aventicum (*insula* 56). Structures et mobilier des III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> s. ap. J.-C., *BPA* 41, 1999, p. 25-70.
- CALLENDER 1965 M. H. CALLENDER, *Roman amphorae with index of stamps*, London/New-York/Toronto, 1965.
- Camulodunum (typol.) C. F. C. HAWKES et M. R. HULL, *Camulodunum. First report on the excavations at Colchester 1930-1939 (Reports of the Research Committee of the Society of Antiquaries of London 14)*, Oxford, 1947.
- CASTELLA 1987 D. CASTELLA, *La nécropole du port d'Avenches (Aventicum IV, CAR 41)*, Avenches, 1987.
- CASTELLA 1995 D. CASTELLA, Potiers et tuiliers à Aventicum. Un état de la question, *BPA* 37, 1995, p. 113-142.
- CASTELLA/FLUTSCH 1990 D. CASTELLA et L. FLUTSCH, Sanctuaires et monuments funéraires à Avenches-En Chaplix, *AS* 13, 1990-1, p. 2-30.
- CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 1994 / AV (typol.) D. CASTELLA et M.-F. MEYLAN KRAUSE, La céramique gallo-romaine d'Avenches et de sa région. Esquisse d'une typologie, *BPA* 36, 1994, p. 5-126.
- CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 1999 D. CASTELLA et M.-F. MEYLAN KRAUSE, Témoins de l'activité des potiers à Aventicum (Avenches, Suisse), capitale des Helvètes, du I<sup>er</sup> au III<sup>e</sup> siècle, *Actes du congrès de la SFECAG de Fribourg (mai 1999)*, Marseille, 1999, p. 71-88.
- CASTELLA *et al.* 1994 D. CASTELLA *et al.*, *Le moulin hydraulique gallo-romain d'Avenches « En Chaplix » (Aventicum VI; CAR 62)*, Lausanne, 1994.
- CASTELLA *et al.* 1999 D. CASTELLA *et al.*, *La nécropole gallo-romaine d'Avenches « En Chaplix ». Fouilles 1987-1992 (Aventicum IX et X; CAR 77-78)*, Lausanne, 1999, 2 vol.
- Consp. (typol.) E. EITTINGER *et al.*, *Conspectus formarum terrae sigillatae italico modo confectae (Materialien zur römisch-germanischen Keramik, Heft 11)*, Bonn, 1990.
- Curlie (typol.) J. CURLIE, *A roman frontier post and its people. The fort of Newstead in the parish of Melrose*, Glasgow, 1911.
- Déch. (typol.) J. DÉCHELETTE, *Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine*, Paris, 1904.
- Drack (typol.) W. DRACK, *Die helvetische Terra sigillata-Imitation des I. Jahrhunderts n. Chr. (Schriften des Instituts für Ur- und Frühgeschichte der Schweiz 2)*, Basel, 1945.
- Drag. (typol.) H. DRAGENDORFF, Terra sigillata, *BJ* 96, 1895, p. 18-155; 97, 1896, p. 54-163.
- Dressel (typol.) H. DRESSEL, Classification des amphores, *CIL* XV, Tab. II.
- Figlina Figlina, Documents du laboratoire de céramologie de Lyon et publications de la SFECAG (Société française d'étude de la céramique antique en Gaule), Lyon.
- FURGER 1991 A. R. FURGER, Die Töpfereibetriebe von Augusta Rauricorum, *Jber.AK* 12, 1991, p. 259-279.
- GOUDINEAU 1970 Ch. GOUDINEAU, Notes sur la céramique à engobe interne rouge pompéien (« pompejanisch-roten Platten »), *Mélanges d'Archéologie et d'Histoire de l'Ecole Française de Rome* 82, 1970, p. 159-186.
- GRATALOUP 1988 C. GRATALOUP, *Les céramiques à parois fines. Rue des Farges à Lyon (British archaeological reports, intern. series 457)*, Oxford, 1988.
- GUISAN 1974 M. GUIBAN, Les mortiers estampillés d'Avenches, *BPA* 22, 1974, p. 27-63.
- Ha. (typol.) S. LOESCHCKE, Keramische Funde in Haltern, *Mitteilungen der Altertumskommission für Westfalen* 5, 1909, p. 101-322.
- HERMET 1934 / Hermet (typol.) F. HERMET, *La Graufesenque*, Paris, 1934.
- Hof. (typol.) E. RITTERLING, *Das frühromische Lager bei Hofheim im Taunus (Annalen des Vereins für Nassauische Altertumskunde 40, 1912)*, Wiesbaden, 1913.
- HOFMANN s. d. B. HOFMANN, *Catalogue des estampilles sur vaisselle sigillée*, Groupe d'archéologie antique du Touring-Club de France, notices 21-23, Paris, sans date.
- HOFMANN 1988 B. HOFMANN, *L'atelier de Banassac (Revue archéologique SITES, hors-série 33)*, Gonfaron, 1988.
- KARNITSCH 1959 P. KARNITSCH, *Die Reliefsigillata von Ovilava (Wels, Oberrösterreich)*, Linz, 1959.
- Knorr (typol.) R. KNORR, *Töpfer und Fabriken verzierter Terra-sigillata des ersten Jahrhunderts*, Stuttgart, 1919.
- LAUBENHEIMER 1985 F. LAUBENHEIMER, *La production des amphores en Gaule Narbonnaise (Centre de recherches d'histoire ancienne 66)*, Paris, 1985.

- Ludowici (typol.) W. LUDOWICI, *Katalog V. Stempel-Namen und Bilder römischer Töpfer, Legions-Ziegel-Stempel, Formen von Sigillata- und anderen Gefässen aus meiner Ausgrabungen in Rheinzabern 1901-1914*, Rheinzabern, 1927.
- LUGINBÜHL 1999 T. LUGINBÜHL, Les ateliers de potiers gallo-romains en Suisse occidentale: Nyon, Lousonna et Yverdon, *Actes du congrès de la SFECAG de Fribourg (mai 1999)*, Marseille, 1999, p. 109-123.
- LUGINBÜHL 2001 T. LUGINBÜHL, *Imitations de sigillée et potiers du Haut-Empire en Suisse occidentale. Archéologie et histoire d'un phénomène artisanal antique*, (CAR 83), Lausanne, 2001.
- LUGINBÜHL/SCHNEITER 1999 T. LUGINBÜHL et A. SCHNEITER, sous la dir. de S. BERTI et C. MAY CASTELLA, *Trois siècles d'histoire à Lousonna-Vidy. La fouille de Vidy « Chavannes 11 » 1989-1990. Le mobilier archéologique*, (Lousonna 9; CAR 74), Lausanne, 1999.
- MARTIN-KILCHER 1987-1994 S. MARTIN-KILCHER, *Die römischen Amphoren aus Augst und Kaiseraugst, 1-3* (Forschungen in Augst 7), Augst, 1987-1994, 3 vol.
- MEYLAN KRAUSE 1995 M.-F. MEYLAN KRAUSE, Détermination de la provenance d'un groupe de céramiques à engobe interne « rouge pompéien » d'Aventicum, *Actes du congrès de la SFECAG de Rouen (mai 1995)*, Marseille, 1995, p. 171-176.
- MEYLAN KRAUSE 1997 M.-F. MEYLAN KRAUSE, Aventicum. Un ensemble céramique de la deuxième moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., *BPA* 39, 1997, p. 5-28.
- OSWALD 1937 E. OSWALD, *Index of figure-types on terra sigillata*, Liverpool, 1937.
- OSWALD 1931 E. OSWALD, *Index of potters' stamps on terra sigillata, « Samian ware »*, Margidunum, 1931.
- OSWALD/PRYCE 1920 E. OSWALD et T.D. PRYCE, *An introduction to the study of terra sigillata*, London, 1920.
- OXE/COMFORT 1968 A. OXE et H. COMFORT, *Corpus vasorum arretinorum*, Bonn, 1968.
- PAUNIER 1981 D. PAUNIER, *La céramique gallo-romaine de Genève. De la Tène finale au royaume burgonde (I<sup>er</sup> s. av. J.-C. - V<sup>e</sup> s. ap. J.-C.)* (Mémoires et documents de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, série in-4, 9), Genève/Paris, 1981.
- Pélichet (typol.) E. PÉLICHET, A propos des amphores romaines trouvées à Nyon, *Zeitschrift für schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte* 8, 1946, p. 189-202.
- RAMSTEIN 1998 M. RAMSTEIN, *Worb-Sunnbalde. Ein römischer Gutshof im 3. Jahrhundert*, Bern, 1998.
- ROGERS 1974 G. B. ROGERS, *Poteries sigillées de la Gaule centrale, I. Les motifs figurés*, (Gallia, suppl. 28), Paris, 1974.
- ROGERS 1999 G. B. ROGERS, *Poteries sigillées de la Gaule centrale, II. Les potiers*, (Cahiers du centre archéologique de Lezoux, 1), Lezoux, 1999, 2 vol.
- ROTH-RUBI 1979 K. ROTH-RUBI, *Untersuchungen an den Krügen von Avenches (Rei cretariae romanae fautorum suppl. 3)*, Augst/Kaiseraugst, 1979.
- SCHUCANY 1996 C. SCHUCANY, *Aquae Helveticae. Zum Romanisierungsprozess am Beispiel des römischen Baden*, (Antiqua 27), Basel, 1996.
- SCHUCANY et al. dir. 1999 C. SCHUCANY et al. dir., *Céramique romaine en Suisse*, (Antiqua 31), Bâle, 1999.
- STANFIELD/SIMPSON 1958 J. A. STANFIELD et G. SIMPSON, *Central gaulish potters*, London, 1958.
- VERNHET 1976 A. VERNHET, Création flavienne de six services de vaisselle à la Graufesenque, *Figlina* (Lyon) 1, 1976, p. 13-27.
- VON SCHNURBEIN 1982 S. VON SCHNURBEIN, *Die unverzierte Terra sigillata aus Haltern*, Münster, 1982, 2 vol.
- ZWAHLEN 1999 R. ZWAHLEN, La production de céramique dans trois vici voisins du Plateau suisse, *Actes du congrès de la SFECAG de Rouen (mai 1999)*, Marseille, 1999, p. 89-108.

